Library of Princeton
APR 14 1899
Theological Seminary

Division BX1682
Section A3P9
No.

L'ÉGLISE AFRICAINE

ANCIENNE ET MODERNE

3e SÉRIE IN-8°

PROPRIÉTÉ DES ÉDITEURS

Missionnaires d'Alger et enfants arabes.

JEAN DE PRATS

L'ÉGLISE AFRICAINE

ANCIENNE ET MODERNE

TOURS

ALFRED MAME ET FILS, ÉDITEURS

M DCCC XCIV

AVANT-PROPOS

Nous croyons devoir prémunir nos lecteurs contre une erreur que pourrait faire naître en leur esprit le modeste format d'un livre portant un grand titre, et nous les prions, en conséquence, de vouloir bien remarquer que nous ne donnons pas à ce livre le nom d'*histoire*.

Non; nous n'avons pas de ces sottes prétentions. L'histoire de l'Église d'Afrique remplit des milliers de volumes, depuis ceux écrits par ses saints et glorieux fondateurs, jusqu'aux mémoires des lazaristes. L'époque actuelle est la seule dont nous puissions parler *de visu* et *de auditu,* ayant suivi son mouvement religieux depuis la conquête de l'Algérie.

Notre but a été plus simple, et le voici : tracer le cadre dans lequel se meut l'histoire de notre sainte religion en Afrique, depuis sa

fondation jusqu'à nos jours; planter sur ce cadre des jalons, comme on en place sur des cartes lorsqu'on veut suivre les mouvements de deux armées belligérantes, pour en rendre l'étude plus facile; venir en aide aux personnes que leur éducation n'a pas préparées à l'intelligence des grands écrivains, ainsi qu'à celles qui ne peuvent pas se les procurer.

Enfin nous avons voulu prouver, par la conservation persistante de la religion catholique dans les bagnes algériens, au milieu des mauvais traitements, des supplices, des raffinements de la barbarie, l'infaillibilité de cette parole divine : LES PORTES DE L'ENFER NE PRÉVAUDRONT PAS CONTRE ELLE.

JEAN DE PRATS.

L'ÉGLISE AFRICAINE

ANCIENNE ET MODERNE

LA PRIMITIVE ÉGLISE

Lorsqu'après l'ascension de leur divin maître et la venue du Saint-Esprit, les apôtres se séparèrent pour marcher à la conquête du monde par l'Évangile, saint Marc aborda en Égypte par ordre de saint Pierre, qui l'avait converti. Il fonda l'Église d'Alexandrie, dont il fut le premier évêque, et où il mourut martyr, la huitième année du règne de Néron.

Saint Simon évangélisa une partie de l'Égypte et la Libye; saint Matthieu eut à conquérir l'Éthiopie.

En un demi-siècle, la grâce de Jésus-Christ agissant par l'organe de ses élus, la croix s'élevait sur cette partie d'Afrique, la seule connue alors, qui s'étend de la Méditerranée au désert, de la

mer Rouge à l'Océan. Sous les Romains, ce long territoire se divisa d'abord en Afrique consulaire, Numidie et Mauritanie; plus tard, en Mauritanie tingitane, Mauritanie césarienne, Mauritanie sitifienne. Au moyen âge, toute la côte du Maroc à l'Égypte était désignée sous le nom d'États barbaresques; de nos jours, elle se divise en Maroc, Algérie, Tunisie et Tripolitaine. Les progrès du christianisme en Afrique furent si rapides et si merveilleux, que, vers l'an 50 de notre ère, il pénétrait à Carthage, et que, l'an 200, l'évêque de cette ville, Agrippinus, y réunissait un concile de soixante-dix évêques.

« Qu'elle était grande, s'écrie Mgr Lavigerie, cette Église africaine, avec ses sept cents évêques, ses temples innombrables, ses monastères, ses docteurs! Son sol fumait du sang des martyrs; ses conciles, où la sagesse et la fermeté de ses évêques étaient l'exemple du monde chrétien, décrivaient la règle de la sainte discipline; l'Église entière se félicitait de recevoir l'exposition et l'intelligence de ses dogmes de la bouche des Cyprien et des Augustin; ses vierges surpassaient en courage, devant les bourreaux, les hommes les plus intrépides; les grottes de ses montagnes et les oasis de ses déserts étaient embaumés par les vertus de ses solitaires; et tout entière elle offrait au monde un sujet d'admiration et de sainte envie.

« Mais ces siècles de gloire allaient être suivis de siècles de deuil, et l'Afrique chrétienne devait être aussi fameuse par ses malheurs qu'elle l'avait été par le génie et le courage de ses fils. »

Elle vit d'abord surgir des hérésies, que ses conciles anathématisèrent après que leurs auteurs eurent été foudroyés par l'éloquence des Cyprien, des Fulgence, des Optat, des Augustin, des Tertullien; puis, l'empire de Byzance ayant été submergé par le flot des Vandales, ceux-ci prêtèrent aux hérésiarques l'appui de la force matérielle, devant laquelle la vérité devait se taire ou mourir. Pendant dix-huit siècles, l'Afrique a été la terre de la persécution : païens, donatistes, ariens, musulmans, y ont tour à tour frappé l'Église.

« Comment es-tu tombée, ô grande Église? continue le grand primat d'Afrique; comment les pierres de ton sanctuaire se sont-elles dispersées? Comment es-tu devenue l'objet de la colère et de la vengeance divines, celui de la pitié du monde chrétien ?

« Vous savez qu'après avoir promené dans l'Europe la dévastation et la mort, les barbares, ivres de colère et de sang, se précipitèrent à la curée de ces villes opulentes, de ces plaines fertiles dont les habitants déshonoraient trop souvent par leurs vices la foi qu'ils professaient. Vous

savez les ruines qu'ils semèrent partout sur leur passage, leurs rapines, leurs cruautés, les longs cris de deuil, les persécutions, l'exil des malheureuses populations catholiques.

« Vous connaissez la triste et touchante histoire de ces quatre cents évêques arrachés violemment de leurs sièges, le même jour, et chassés en exil comme un vil troupeau par les Vandales. »

Le fléau dévastateur fut arrêté par Bélisaire, qui, avec trente mille hommes seulement, battit les Vandales à Tricameron, leur reprit Carthage, et fit prisonnier leur roi Gélimer, un des successeurs de Genséric.

Délivrés du joug odieux qui est resté dans la langue de tous les peuples comme le synonyme de la barbarie féroce et stupide, les chrétiens de l'Afrique formaient de nouveau, depuis près d'un siècle, sous le sceptre des empereurs, une nation heureuse et paisible. Ils étaient rentrés dans la libre possession de leurs champs, de leur cités, de leur culte, lorsque, pleins d'un farouche fanatisme, apparurent, du côté de l'Arabie, les sectateurs de Mahomet.

Apôtres armés d'une religion sensuelle, et ne laissant aux peuples vaincus que le choix entre l'apostasie et la mort, les disciples du Coran commençaient ces invasions redoutables qui menacèrent si longtemps l'Europe elle-même, et que

devaient seuls arrêter enfin les Francs de Charles Martel. Les chrétiens de l'Afrique du Nord furent leurs premières victimes. Leurs troupes éperdues, abandonnées au moment du péril par leurs faibles maîtres de Byzance, essayèrent cependant une résistance désespérée. Les massacres accomplis en masse, l'exil des populations entières, transportées par les vainqueurs au fond de l'Arabie, les efforts de plusieurs siècles éteignirent enfin toute résistance. Le sang cessa de couler, les cris de douleur et de vengeance cessèrent de se faire entendre; il n'y eut plus pour protester, dans les cités désertes, contre la violence sacrilège faite à tout un peuple, que les cendres des saints au fond de leurs tombes outragées.

L'islamisme ne conquit pas d'une seule envolée toute la côte nord de l'Afrique. Le sabre ne put jamais réduire les Berbères, descendants des Gétules et des Libyens, possesseurs séculaires de ce que nous appelons la Kabylie. L'aspérité de ces montagnes, défendues par une race vaillante et vigoureuse, fit de véritables désastres de toutes les entreprises armées des Arabes et des Turcs; et la foi catholique y subsista jusqu'au XIIe siècle, époque où le dernier évêque disparut de ces montagnes minées par l'ignorance, les exemples corrupteurs, la persécution incessante et la disparition successive du sacerdoce, qui ne pouvait plus s'alimenter.

Cependant ni le temps ni la persécution n'ont pu effacer complètement de la tradition, des coutumes et de la conscience de ce peuple, l'empreinte des premières croyances; la haine invétérée de l'Arabe conquérant, le souvenir et l'image de la croix, leur mariage, leur code, leurs lois civiles, sont la preuve de la persistance des souvenirs chrétiens. Il est bon d'ajouter que les *zaouïa* (écoles musulmanes) y sont rares, et les imans peu nombreux. Ceux qu'on y rencontre ne sont même pas de la Kabylie; ils sont originaires des contrées de l'ouest.

Ces particularités nous font comprendre l'accueil empressé, sympathique, affectueux même, fait par les populations berbères à nos religieux et religieuses, la facilité qu'a trouvée Mgr Lavigerie à commencer l'exécution de son magnifique plan de régénération de cette race abrutie, par la charité et les écoles françaises.

Le moyen âge.

Refoulés de la France par la masse d'armes de Charles Martel, de l'Espagne par l'épée de Ferdinand, les Sarrasins ne trouvèrent plus des ressources suffisantes pour l'assouvissement de leur sensualité dans le littoral du nord africain; ils demandèrent à la mer ce que la terre ne pou-

vait pas leur donner, et organisèrent la piraterie sur les côtes de la Barbarie dans les plus vastes proportions. Le brigandage en fit comme l'entrepôt des richesses du commerce européen, et les esclaves s'y multiplièrent en nombre effrayant. Tous les jours et à toute heure partaient d'Alger, de Tunis, de Salé, de Tétouan, de Tripoli, de Tanger, des vaisseaux armés en guerre, qui enlevaient les navires de commerce et portaient le ravage sur les côtes de l'Europe jusqu'en Angleterre, en Irlande et même en Islande. Ils entraient rarement, il est vrai, dans l'Océan, et se contentaient, pour l'ordinaire, d'écumer la Méditerranée. Les côtes d'Espagne et d'Italie avaient le plus à souffrir, car c'est vers elles que les poussait, en même temps que la cupidité, l'esprit de vengeance et de haine religieuse.

C'est que les Portugais et les Espagnols étaient les seuls qui leur rendissent la guerre pour la guerre, et s'efforçassent d'arrêter leurs déprédations. Le Portugais don Manuel échoua, il est vrai, en 1501; mais le grand cardinal espagnol Ximénès s'empara d'Oran, que l'Espagne garda jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. L'année suivante, Bougie fut prise, et les Espagnols, avançant toujours, fortifièrent, à l'entrée du port d'Alger, un rocher qu'ils nommèrent le *Pénon,* observatoire et citadelle contre les pirates.

Ce qui avait déterminé l'expédition de Ximé-

nès, dit M. l'abbé Maynard, dans son excellente *Histoire de saint Vincent de Paul,* c'est que la piraterie africaine venait de recevoir un terrible renfort. Vers le milieu du xve siècle, les Turcs avaient envahi l'Afrique et s'étaient joints aux Arabes. Bientôt vinrent les deux Barberousse. Quand Haroudj, l'aîné, eut succombé dans un combat contre les Espagnols, aux environs de Tlemcen, son frère Keir-el-Din poursuivit son œuvre, qui a duré trois cents ans.

Aussi habile politique qu'intrépide marin, Keir-el-Din sollicite la suzeraineté du Grand Seigneur, sur lequel il s'appuiera désormais contre ses co-religionnaires, et auquel il servira d'instrument redoutable dans les guerres européennes où il aura à intervenir.

Charles-Quint et François Ier étant en paix en ce moment, Charles-Quint entreprit d'expulser les Turcs de la Barbarie. Par ses ordres, une première expédition eut lieu en 1518, sous les ordres du vice-roi de Sicile, Hugo de Moncade; mais la mer combattit pour Alger et détruisit la flotte espagnole.

Keir, de son côté, désolait les populations méditerranéennes, détruisait leur commerce, s'emparait du Pénon d'Alger, faisait trembler Rome; puis tout à coup cinglait vers Tunis, dont il ruinait le royaume.

Charles-Quint accourt avec une flotte bénie

par le pape Paul III; il entre dans le fort de la Goulette avec le roi dépossédé. Malheureusement

La mer détruisit la flotte de Charles-Quint.

la saison l'empêche de pousser plus loin ses succès, et l'expédition reste incomplète.

Aussi, dès la même année 1538, Barberousse

s'empare de Mahon, dont il emmène tous les habitants en esclavage; et, après les avoir déposés à Alger, avec son immense butin, il retourne à Constantinople, où le Grand Seigneur allait utiliser encore ses services.

La renaissance.

Que fait l'Europe? Que fait en particulier la France? L'Europe ne se défend plus contre ce brigandage organisé que par des traités, qui en sont comme une reconnaissance de légitime exercice; elle ne protège plus son commerce que par des tributs et des présents honteux. Seules les républiques italiennes du moyen âge, l'Autriche et la Russie, l'île de Malte et les États romains ne consentent pas à traiter avec ces forbans. Aussi, pendant la première moitié du XVIIe siècle, et jusqu'aux grandes expéditions de Louis XIV, il y avait, dans la seule ville d'Alger et dans sa banlieue, vingt-cinq à trente mille esclaves français, espagnols, italiens, et même russes.

Dans les annales de cet esclavage, on trouve les noms les plus illustres; il suffit de rappeler saint Vincent de Paul, Michel Cervantès, vers la fin du XVIe siècle; Regnard, cent ans environ après; et, de nos jours, le savant Arago.

Depuis les croisades jusqu'au XVIIe siècle, le

rôle de la France ne fut pas brillant contre les Barbaresques; il fut même honteux pour François Ier, qui fit passer la politique et les intérêts avant la religion et les croyances.

Saint Louis avait arrêté le projet d'aller combattre les Sarrasins dès qu'il aurait délivré le saint sépulcre, ou du moins d'affranchir les esclaves; et c'est pourquoi, en dirigeant son expédition sur la côte d'Afrique, il avait emmené avec lui le P. Guagin, général des trinitaires, et invité saint Pierre Nolasque à le suivre.

Le saint roi étant mort le 25 août 1270, au siège de Tunis, dont il avait déjà pris la citadelle (VIe croisade), il faut aller jusqu'à l'expédition du duc de Beaufort, en 1390, pour trouver trace d'une intervention armée de la France.

Les guerres successives avec l'Angleterre et l'Allemagne absorbaient les pensées et les ressources matérielles de la France. Celle entre François Ier et Charles-Quint obscurcit à ce point le sens moral du roi de France qu'il considéra comme un succès pour lui les revers éprouvés, en 1541, devant Alger, par son rival, qui y perdit, par le mauvais temps, son armée et sa flotte.

A la suite de ce désastre, dont la chrétienté eut plus à souffrir que Charles-Quint, François Ier se hâta de conclure un nouveau traité offensif et défensif avec le sultan; et, en 1543, Barberousse

entra au port de Marseille avec une flotte turque, y fut reçu avec des honneurs quasi royaux par les plus grands seigneurs de la cour de François Ier, et depuis lors combattit, ou plutôt ravagea, pour le compte de la France. Les flottes combinées de France et de Turquie parcoururent la Méditerranée et firent des milliers d'esclaves, sans que la chrétienté songeât à protester. Les Espagnols furent chassés de Bougie, qu'ils occupaient depuis quarante-cinq ans; et Tunis tomba définitivement en 1574. Ainsi disparut le dernier vestige des expéditions de Charles-Quint.

Les consuls.

Si le rôle de la France dans les États barbaresques était nul au point de vue religieux et guerrier, il existait pourtant au point de vue commercial, quoique d'une vie excessivement précaire. Dès le XIIIe siècle, avant d'être française, Marseille avait des consuls éventuels dans les ports de Bougie et de Ceuta. Le commerce s'accroissant sur les côtes, l'institution consulaire devint permanente et générale à partir du milieu du XVe siècle.

Ces consuls obtinrent pour le commerce français, en 1561, la concession de trois points sur la côte : la Calle, le Cap-Rose et le Bastion-de-

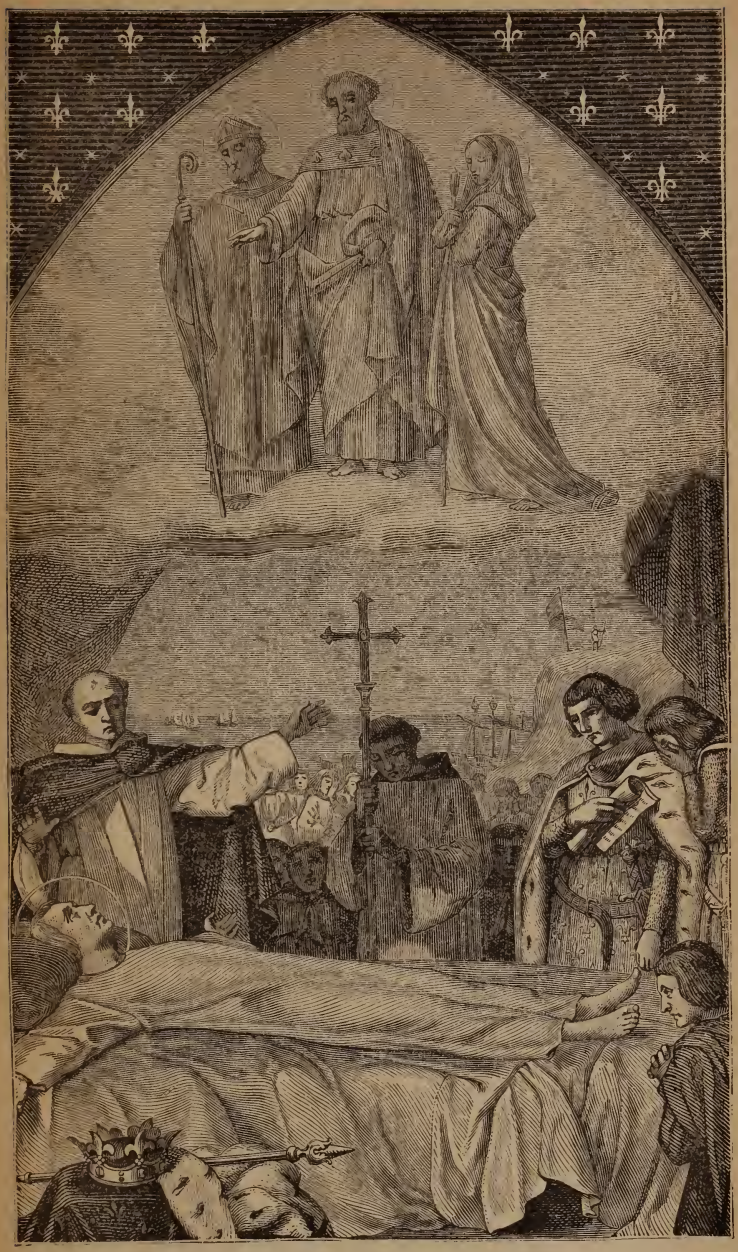

Mort de saint Louis devant Tunis.

France, qui fut fortifié pour protéger la pêche du corail. Pris par le second Barberousse, qui y fit prisonniers tous les Français, le bastion nous fut rendu grâce aux relations amicales entre la Porte et la France.

Le traité de Henri IV avec le Grand Turc (1604) donna quelques satisfactions et quelques garanties à la civilisation chrétienne; mais il ne fut pas observé longtemps, pas plus que ceux obtenus plus tard, sous Louis XIII, par le cardinal Richelieu, qui avait cependant établi des croisières pour les faire respecter.

Il faut attendre Louis XIV pour voir des entreprises sérieuses contre la piraterie, et encore ne produiront-elles rien de décisif.

Contre ce brigandage organisé, l'Europe, avons-nous dit, ne se défend plus que par des traités, qui en sont comme une reconnaissance de légitime exercice; elle abandonne les eslaves aux soins de l'Église et de la charité chrétienne.

Les rédemptoristes.

L'Église ne faillit pas à sa sainte mission.

Dès le début du christianiame, le rachat, ou plutôt la rédemption des captifs, selon l'expression chrétienne, passait pour une œuvre de charité excellente, à laquelle on devait consacrer, en

cas de besoin, jusqu'aux vases sacrés. Ce fut aussi un des buts des croisades.

L'organisation et la constitution définitive de l'œuvre de la rédemption est du XIIIe siècle, si fertile en institutions pieuses.

Jean de Matha, né en Provence en 1169, d'une famille illustre, conçoit, en offrant pour la première fois à Dieu la victime de la rédemption du monde, le projet de se dévouer à la délivrance des captifs. Il va trouver, dans une forêt voisine de Meaux, Félix de Valois, de la famille royale de ce nom, et tous deux partent pour Rome, où le grand pape Innocent III les accueille avec transport et approuve le nouvel ordre, qu'il appelle de la Sainte-Trinité, mais dont la France connut surtout les membres sous le nom de mathurins, du lieu où Félix les établit, près d'une chapelle dédiée à saint Mathurin.

C'est là que résidait Félix, pendant que saint Jean de Matha parcourait l'Europe et la Barbarie.

Dès leur établissement, les trinitaires réussirent à racheter de nombreux esclaves : neuf cent mille, de 1198 à 1787. Ils avaient établi leurs comptoirs charitables à Alger, à Bougie, à Mostaganem. C'est là qu'ils arrivaient en joie, après avoir parcouru l'Europe et recueilli des aumônes; qu'ils débattaient la rançon des captifs et luttaient contre les supercheries et les avanies des Bar-

bares, quand ceux-ci n'allaient pas jusqu'aux coups et même à la mort.

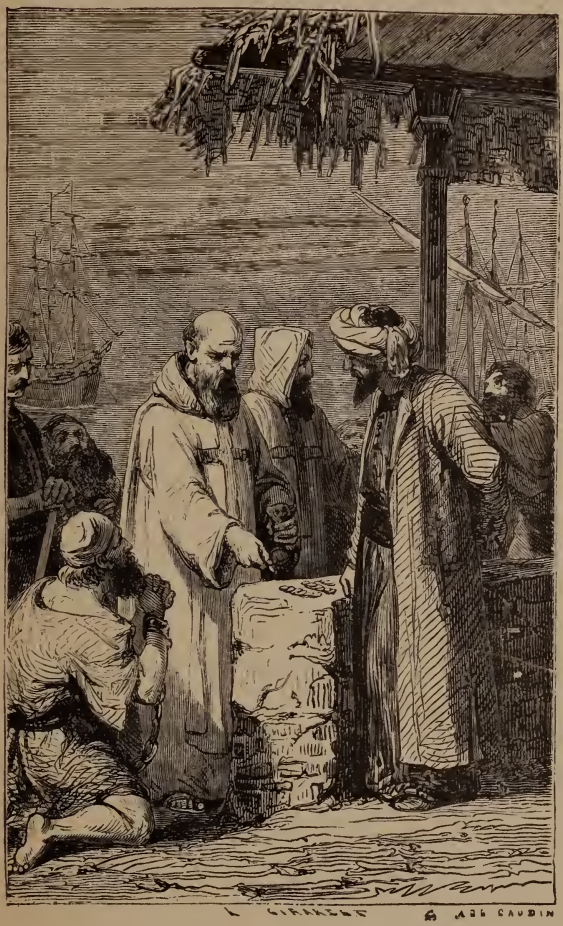

Les Pères de la Merci, en Afrique.

Bientôt une nouvelle milice chrétienne vint se joindre aux Trinitaires; ce furent les Pères de la Merci, congrégation fondée en Espagne

par un Français, saint Pierre Nolasque. Né en 1189, d'une des premières familles du Languedoc, saint Pierre Nolasque avait commencé par porter les armes sous Simon de Montfort, dans la guerre contre les Albigeois. Frappé de son courage et de ses talents, Simon lui confia l'éducation de Jacques, son prisonnier, fils de Pierre d'Aragon, tué à la bataille de Muret. Pierre Nolasque accompagna son illustre disciple à Barcelone; et là, sur cette terre d'Espagne, pour longtemps encore sous le joug de l'islamisme, il résolut de vouer aux esclaves chrétiens sa fortune et sa vie. Il communiqua son dessein à saint Raymond de Pennafort, son confesseur, issu des comtes de Barcelone et allié à la famille royale d'Aragon, qui rédigea les statuts du nouvel ordre et les fit approuver à Rome. Chose unique dans l'histoire du christianisme, l'ordre eut un palais pour berceau; car c'est chez lui que le jeune roi d'Aragon voulut loger ses premiers membres. Enfin le 10 août 1223, Pierre prononça des vœux dont l'un l'obligeait à prendre la place d'un captif, s'il n'avait pas d'autre moyen de le racheter.

Pierre commence aussitôt sa mission; il rachète à lui seul quatre cents esclaves en Barbarie.

De son vivant ou après sa mort, son ordre se répand rapidement. Il a bientôt dix-huit maisons en France; il en a aussi en Espagne et en Italie,

et surtout de grands établissements en Amérique, terre aujourd'hui encore souillée par l'esclavage.

Son ordre rivalise de charité avec celui des trinitaires; en dix siècles, les Pères de la Merci ne délivrèrent pas moins de trois cent mille esclaves, qui, ajoutés aux neuf cent mille des trinitaires, forment un total de un million deux cent mille rachetés. Or la moyenne du prix d'un esclave étant de six mille livres, la rédemption a dû dépenser sept milliards deux cents millions. Comment les pères et les frères réussirent-ils à se procurer une si forte rançon?

Saint Vincent de Paul.

Enfin Dieu suscita saint Vincent de Paul, perfectionnement et couronnement de la rédemption.

Ce serait faire injure à nos lecteurs que de supposer qu'un chrétien, qu'un Français surtout, ne connaisse pas saint Vincent de Paul; sa naissance obscure, le 24 avril 1576, au petit hameau de Ranquines, dans la paroisse de Pouy, près de Dax; sa vie éclatante et sa mort glorieuse, le 27 septembre 1660, à la maison de Saint-Lazare, à Paris. Qui ne l'a admiré prenant la place d'un forçat au bagne, pour rendre un père à sa famille, dont il était l'unique soutien? Qui n'a baisé ses

chaînes, lorsque, enlevé par un corsaire, esclave à Tunis d'un renégat, il le ramène, par ses exemples et ses discours, à sa foi chrétienne et à sa patrie, la France? Qui ne le bénit pour ses sublimes institutions des Prêtres de la Mission, ou Lazaristes; des Filles de la Charité, dans l'établissement desquelles il fut si puissamment aidé par Mme Legras, qui sont de nos jours la gloire de la France et le modèle offert à toutes les nations?

La vie de saint Vincent de Paul a été cent fois écrite, en dernier lieu d'une manière supérieure par M. l'abbé Meynard, au livre duquel nous avons souvent recours; mais les faces de cette sainte vie étant multiples ainsi que celles de la charité, nous ne prendrons que celle qui regarde les États barbaresques, comme plus spéciale à notre sujet, et nous suivrons respectueusement les annales que l'éminente congrégation a bien voulu nous permettre de consulter. Les récits prouveront que si, pendant quatorze siècles, le culte chrétien a disparu du nord de l'Afrique, après quatre cents ans d'un éclat fulgurant, le flambeau de notre foi n'y a jamais été complètement, absolument éteint, grâce à la charité, qui, par des canaux cachés, en entretenait la chaleur.

Les Lazaristes.

Depuis sa captivité à Tunis, saint Vincent de Paul n'avait jamais oublié les pauvres esclaves chrétiens dont il avait partagé le sort, et il avait juré devant Dieu et dans son cœur de les secourir. Mais pendant quarante ans ses ressources morales et matérielles furent absorbées par des intérêts affectant plus directement la mère patrie : les galères, les bagnes, les forçats, en France comme en Barbarie, entre lesquels l'innocence ou le crime font toute la différence.

Dès qu'elle le put, la charité de saint Vincent de Paul se tourna vers les esclaves de la côte africaine; mais son œuvre ne fut pas directement l'œuvre du rachat, bien qu'il y ait consacré quinze ans de sa vie, plus d'un million de livres, et qu'il ait délivré environ douze cents esclaves. Son œuvre à lui fut le soulagement corporel et spirituel des chrétiens captifs. Alléger leurs privations par des aumônes, les consoler, les soutenir dans la foi, les instruire, leur administrer les sacrements et les secours religieux, voilà le but principal qu'il se proposa et que poursuivirent les missionnaires; œuvre plus immédiatement utile et même plus nécessaire que celle de la rédemption, à cause des apostasies si nombreuses et de

la perte de tant d'âmes, mais pour laquelle les trinitaires et les pères de la Merci étaient insuffisants. Ce n'est pas que ces deux ordres manquassent de joindre l'aumône spirituelle à la corporelle; en 1551, le père Duport, du couvent de Burgos, après avoir racheté deux cents esclaves à Alger, fonda dans les bagnes des chapelles où les Turcs permirent l'exercice du culte, parce qu'ils avaient remarqué que les esclaves travaillaient mieux quand ils avaient fréquenté les sacrements. Le père Duport fonda aussi des infirmeries et un hôpital, qui, presque ruiné plus tard, fut successivement réparé et agrandi dans les années 1612 et 1614.

Enfin une autre œuvre excellente, antérieure à saint Vincent, c'est l'œuvre de la sépulture chrétienne.

Les esclaves chrétiens avaient été longtemps abandonnés par les musulmans sans sépulture. Un capucin, confesseur du héros de Lépante, don Juan d'Autriche, ayant été fait esclave à Alger, reçut de son illustre pénitent une somme considérable pour son rachat; mais il aima mieux s'en servir pour acheter, le long de la mer, hors de la porte Bab-el-Oued, une bande de terre sablonneuse dont il fit un cimetière chrétien, où il fut enterré lui-même.

Malgré tout, dit M. l'abbé Meynard, on peut dire que, jusqu'à saint Vincent de Paul, il n'y

avait rien de fixe ni d'organisé dans le service religieux de la Barbarie. A part l'administration de l'hôpital, les pères de la Rédemption ne faisaient pas un long séjour à Alger, où ils n'étaient guère tolérés que par la cupidité; et lorsqu'ils avaient dépensé les sommes recueillies pour les rachats, ils devaient repasser en Europe pour y ramasser des sommes nouvelles, et s'acheter ainsi le droit de retourner en Afrique. Les chapelles des bagnes et l'hôpital étaient ordinairement desservis par des religieux esclaves, dont la foi et la vertu s'affaiblissaient, hélas! dans la servitude, et dont, d'ailleurs, la juridiction était douteuse. Cette intéressante communauté chrétienne, composée d'esclaves et de marchands courageux, manquait d'organisation canonique; elle ne se rattachait à aucun diocèse ni vicariat apostolique. Il était réservé à saint Vincent de Paul d'y établir une autorité ecclésiastique qui mît les choses dans un état normal.

L'exécution de ce vœu de notre saint était difficile, les Turcs ne pouvant souffrir la présence d'aucun prêtre chrétien dans leurs possessions; mais les traités entre la France et le Grand Seigneur autorisaient nos rois à entretenir dans toutes les villes maritimes de la Porte des consuls, protecteurs politiques de leurs nationaux, commerçants et autres.

Leur protectorat s'étendait même aux autres

nations qui n'étaient pas représentées. Or, en vertu de ces mêmes traités, ces consuls avaient le droit de recevoir un chapelain pour leur usage personnel et le service religieux de leur maison.

Ce fut le point de départ de saint Vincent, l'ouverture par laquelle il fit pénétrer la congrégation de France en Barbarie.

Il écrivit au consul de Tunis pour lui demander s'il lui serait agréable de recevoir dans sa maison, en qualité d'aumônier, un missionnaire, ajoutant que ni le prêtre ni le frère destinés à ce service ne seraient à sa charge : la générosité de la duchesse d'Aiguillon et du roi Louis XIII le rassurait à cet égard.

Sur la réponse favorable du consul, qui s'appelait Lange de Martin, il fit partir, en 1645, pour Tunis, M. Louis Guérin, prêtre du diocèse de Bayeux, et le frère Francillon.

M. Louis Guérin.

M. Louis Guérin naquit en 1605, dans la paroisse de Seltes, diocèse de Bayeux, de parents qui lui donnèrent une éducation très chrétienne.

Dès ses plus tendres années, il s'engagea dans la carrière des armes; et par une grâce provi-

dentielle, il conserva dans la vie des camps les principes qu'il avait puisés au foyer paternel.

De retour de l'armée, il entra dans l'état ecclé-

Saint Vincent de Paul, fondateur des Prêtres de la Mission et des Filles de la Charité.

D'après le tableau conservé à l'hôpital de Moutiers-Saint-Jean (Côte-d'Or).

siastique; puis il embrassa l'institut de la congrégation de la Mission, où son frère Lucien l'avait précédé.

Saint Vincent appliqua d'abord le zèle du nou-

veau missionnaire à la répartition des secours que sa charité obtenait pour la Lorraine, désolée par la guerre et la famine. Sa mission finie en Lorraine, saint Vincent l'envoya, comme nous l'avons dit, à Tunis.

Dès son arrivée, M. Guérin se dévoua sans réserve au bien spirituel des esclaves chrétiens, dont il calma le désespoir et réveilla l'espérance avec la foi.

Il sut si bien gagner tous les cœurs, qu'au bout de quelque temps notre culte, tenu d'abord secret, put se célébrer librement et extérieurement.

Les soins spirituels que prodiguait M. Guérin aux esclaves n'arrêtaient pas sa sollicitude pour leurs besoins corporels, tel que leur rachat, surtout celui des jeunes filles, objet particulier des convoitises brutales des barbares.

Les mahométans eux-mêmes, frappés d'admiration à la vue d'un dévouement si constant dans M. Guérin, finissaient par en être attendris et conservaient la plus haute estime pour la religion qui l'inspirait; plusieurs voulurent embrasser notre sainte foi. Il y eut même un fils du dey de Tunis au nombre de ces néophytes.

M. Guérin ne pouvant suffire à tant de travaux, saint Vincent lui envoya un collaborateur. Ce fut M. le Vacher, qui aborda à Tunis le 22 novembre 1647.

C'était l'époque d'une grande peste, qui fit de

nombreuses victimes parmi les musulmans et les chrétiens. M. le Vacher fut pris si gravement par le fléau, que M. Guérin, le croyant mort, allait s'occuper de sa sépulture, lorsque le frère Francillon qui le veillait, voyant un mouvement chez le malade, rappela M. Guérin, et tous les trois rendirent grâces à Dieu.

Leur joie ne devait pas être de longue durée. L'abbé le Vacher guérit ; mais M. Guérin fut pris à son tour par la peste, et il mourut le 13 mai 1648.

M. le Vacher.

M. Jean le Vacher, né à Écouen, village du diocèse de Paris, eut une jeunesse exemplaire et fit d'excellentes études. A l'âge d'homme il se voua au service de Dieu, en même temps qu'un frère qu'il avait, du nom de Philippe ; et tous les deux s'offrirent à saint Vincent, qui, connaissant leur mérite, les accepta.

Nous avons vu qu'à peine ordonné prêtre, il avait été envoyé à Tunis pour aider M. Guérin dans sa sainte et lourde tâche. Bientôt il dut ajouter à son rude ministère de missionnaire celui de vicaire apostolique, et, à la mort du consul de Tunis, le consulat de cette ville, charge aussi délicate qu'importante.

Les prêtres, tant réguliers que séculiers, ne manquaient pas absolument en Barbarie : trinitaires, mathurins, capucins et d'autres encore, bravant les mauvais traitements, la mort même, pour le rachat des esclaves et le salut de leur âme, formaient autant de petites Églises, ayant chacune leur chapelle et leur indépendance, qui pouvait gêner celle de leurs voisins. Il fallait à ce petit monde catholique une autorité spirituelle supérieure, pouvant intervenir dans les litiges, résoudre les cas de conscience et maintenir l'union des âmes. Le saint-siège créa cette autorité sous le nom de vicariat apostolique, et les deux frères missionnaires en furent investis : Jean à Tunis, et Philippe à Alger.

Le consulat leur avait été imposé dans ces deux villes ; car cette charge, outre qu'elle leur paraissait incompatible avec leur caractère sacerdotal, était la source de mille difficultés et désagréments.

Le consulat alors était une charge qu'on pouvait acheter, comme les offices de judicature, et qui payait redevance à l'État, au lieu d'en recevoir. Comme on en pouvait tirer aussi un pouvoir sans contrôle, il exigeait une grande probité et touchait par plusieurs points aux intérêts de Dieu. Voilà pourquoi la duchesse d'Aiguillon, qui avait acheté le consulat d'Alger pour M. Philippe le Vacher, fit aussi l'acquisition de celui de Tunis, que saint Vincent força M. Jean d'accepter.

Ce surcroît de travaux fut pour le saint missionnaire un sujet de redoublement de zèle et de charité, nous pouvons ajouter de souffrances et de mauvais traitements de la part des musulmans. Rien ne lui fut épargné, ni insultes, ni coups, ni prison. Il offrit tout à Dieu, et traversa les plus belles années de la vie de l'homme dans une sorte d'agonie corporelle et spirituelle, pour arriver au glorieux martyre que nous raconterons bientôt.

Louis XIV.

Saint Vincent de Paul était mort le 27 septembre 1660, sans avoir pu réaliser son magnifique projet de substituer son action personnelle, dans la répression de la piraterie, à celle du gouvernement, embarrassé et épuisé par les guerres continentales. Il voulait organiser à ses frais une escadre qui, sous les ordres du commandeur Paul, marin renommé de cette époque, irait détruire Alger.

Le refus de concours des villes et ports de la Méditerranée, de Marseille notamment, fit échouer ce plan, auquel Louis XIV substitue l'expédition contre Gigelli, en 1663. Les troupes françaises et le duc de Beaufort, qui les commandait, s'y couvrirent de gloire; mais ils abandonnèrent la

ville, qu'ils avaient vaillamment enlevée, par suite du désaccord entre les lieutenants du duc de Beaufort, qui tenait la mer, courant sur les pirates.

M. Philippe le Vacher était décédé à Fontainebleau le 5 août 1679, à l'âge de cinquante-neuf ans, et son frère, M. Jean le Vacher, était passé à Alger en qualité de vicaire apostolique.

La retraite des Français de Gigelli, après leur prise de possession de cette ville, enflamma l'orgueil des Algériens au point de leur faire rompre leur traité et de déclarer la guerre au roi de France, en faisant la paix avec les Anglais, que nous trouvons toujours devant nous pour nous contrecarrer. (Cette rupture eut lieu en octobre 1681.)

Louis XIV était alors à l'apogée de sa gloire : ses armées étaient victorieuses sur terre et sur mer; il venait de conclure le fameux traité de Nimègue; aussi releva-t-il aussitôt le gant des Barbaresques en envoyant contre eux une belle escadre sous les ordres de Duquesne.

La flotte parut devant Alger vers la fin d'août 1682. Elle fit usage pour la première fois des galiotes à bombes, inventées par un jeune Navarrais nommé Renaud d'Éliçagarray. On croyait que des mortiers ne pouvaient être posés que sur un terrain solide. Renaud essuya les contradictions et les railleries que tout inventeur doit

attendre; mais sa fermeté et son éloquence déterminèrent le roi à lui permettre l'essai de cette nouveauté.

Cet essai porta la consternation et la terreur dans la ville bombardée, dont les habitants allèrent en foule au palais du gouverneur pour forcer le dey à demander la paix. Cédant aux murmures et à l'exaspération de la foule, le dey fit arborer le drapeau blanc sur la terrasse de son palais, et envoya M. le Vacher, consul de France et vicaire apostolique, faire des propositions d'accommodement. Duquesne, sachant que le consul venait pour traiter de la paix, refusa de l'entendre, et fit dire aux corsaires de venir eux-mêmes à son bord. Le lendemain, un changement subit dans l'atmosphère força Duquesne à gagner le large et à rentrer à Toulon.

Se méprenant sur la nature de cette retraite, le dey, Baba-Hassein, refusa d'envoyer demander la paix au roi de France, comme le lui conseillait M. le Vacher; aussi Duquesne reparut-il, le 20 juin 1683, devant Alger terrorisé, avec onze vaisseaux de haut bord et tout l'appareil d'un vigoureux bombardement. Dans la nuit du 26 au 27, les galiotes, prenant leur poste de combat, commencèrent à lancer des bombes. Leur effet fut désastreux. En quarante-huit heures, sept ou huit cents personnes demeurèrent ensevelies sous les ruines de leurs maisons; le

désordre se mit dans la ville, et les magasins, à moitié détruits par les bombes, furent pillés.

La population désolée se porta en foule au palais du dey, ainsi que la milice, reprochant à Baba-Hassein d'avoir attiré la vengeance de la France sur Alger, et le sommant de demander au plus tôt la paix au général de la flotte française.

Bombardement par Dusquesne.

Effrayé des murmures du peuple et des menaces de la milice, Baba-Hassein fit amener en toute hâte devant le conseil un capitaine de vaisseau, esclave de l'amiral d'Alger, et le pria de lui donner un bon conseil en échange de la liberté qu'il allait recouvrer. Beaujeu, c'était le nom de l'officier, répondit fièrement qu'il ne lui restait qu'à se soumettre à l'empereur de France et à demander pardon.

« J'aimerais mieux, s'écria Baba-Hassein, voir Alger réduit en cendres. » Mais tant de résolution était difficile à tenir devant une milice mécontente et un peuple lâche et révolté; aussi, peu d'instants après, démentant ces fières paroles, il fit venir M. le Vacher, et tout le divan résolut d'envoyer promptement demander la paix à Duquesne.

Louis XIV.

L'amiral français refusa de recevoir à son bord la députation dont faisait partie M. le Vacher, et qui lui arrivait sous pavillon blanc, et ne voulut répondre que par un écrit ainsi conçu :

« Le général de l'armée de l'empereur de France, qui est présentement en rade d'Alger, n'entendra à aucune proposition de paix que les puissances et gouverneurs du royaume d'Alger n'aient auparavant mis en liberté, et renvoyé francs et quittes à bord des vaisseaux de l'armée, généralement tous les Français et autres sujets de Sa Majesté, et même tous autres, de quelque nation qu'ils soient, qui ont été pris sur des vaisseaux de France, sans en excepter un seul. — Fait à bord du vaisseau de l'empereur de France, ce 28 juin 1683. Signé : Duquesne. »

Le marquis de Duquesne déclara à l'interprète qu'il ne voulait point recevoir d'autre réponse, sinon une prompte exécution de ce qu'il demandait, sans laquelle il n'y avait pas de paix à espérer.

Le bombardement fut interrompu cette nuit; et, le lendemain, les esclaves délivrés commencèrent à arriver à bord de la flotte. Le 9 juillet, cinq cent quarante-six avaient été rendus : il ne restait plus à Alger aucun esclave, français ou autre, qui eût été pris sous la bannière de France.

Martyre de M. le Vacher.

Pendant ces négociations, M. le Vacher eut beaucoup à souffrir, et, chose triste à dire, plus de la part des chrétiens que des musulmans. Duquesne ayant exigé des otages du dey, celui-ci pria M. le Vacher de les conduire à la flotte, où il fut reçu de la façon la plus grossière. Duquesne s'emporta jusqu'à lui dire : « Vous êtes plus Turc que chrétien. — Je suis prêtre, » répondit simplement le Vacher. Sa connaissance de ce qui se passait à Alger lui faisait désirer la conclusion d'une paix avantageuse, puisque Louis XIV ne voulait pas détruire Alger. Il inclinait donc vers la modération; mais, dans l'orgueil de ses armes, Duquesne, protestant, — du reste, — n'eut aucun égard pour son double caractère de consul et de vicaire apostolique, pas plus que pour son état de maladie.

On se croyait à la paix, et l'on touchait aux plus fortes horreurs de la guerre.

Le peuple d'Alger, si lâche pendant le bombardement, était furieux de ce qu'on lui avait enlevé ses esclaves sans lui donner l'espoir d'une indemnité. D'un autre côté, Baba-Hassein était dans un grand embarras au sujet des cinq cent mille livres que Duquesne lui imposait et que l'état

des esprits ne lui permettait pas de réunir. Enfin l'amiral français attendait impatiemment de pouvoir revenir en France.

Au nombre des otages envoyés par le dey sur la flotte française se trouvait l'amiral algérien Mezzomorte, homme cruel, sanguinaire, ambitieux, ennemi de Baba-Hassein et de M. le Vacher, qui l'avait empêché d'assouvir toutes ses passions.

Mezzomorte, profitant de l'irritation où il voyait Duquesne, conseilla à l'amiral français de le laisser aller à terre, où, dans quelques heures, il aurait tout arrangé. Duquesne y consentit, et Mezzomorte, rentré à Alger, y excita une révolte, dans laquelle Baba-Hassein fut tué, et lui proclamé dey. Il fit savoir en même temps à l'amiral français, que s'il continuait à bombarder, il ferait mettre à la bouche des canons tous les Français qui se trouvaient à Alger.

Duquesne répondit à cette menace en reprenant l'attaque avec une nouvelle vigueur, embossant des galiotes sous le canon de l'ennemi, et, tirant, dans une nuit, jusqu'à trois cents bombes sur la ville, qui éprouva des pertes énormes en hommes et en constructions. Les Algériens répondaient énergiquement, et non sans une certaine habileté, au feu de la flotte ; bientôt ils firent éclater la fureur et la barbarie qui fait le fond de leur caractère.

Un renégat anglais, lisons-nous dans les mé-

moires de la congrégation de saint Lazare, qui nous servent de guide; un renégat anglais, voyant du linge qu'on faisait sécher sur une plate-forme de la maison du consul, le dénonça à Mezzomorte comme donnant un signal à l'armée du roi pour tirer les bombes. Le dey commanda aussitôt qu'on allât le prendre et qu'on le mît à la bouche d'un canon, heureux de satisfaire ainsi sa haine contre le vicaire apostolique, qui, comme nous l'avons dit, avait été un obstacle à ses infâmes débordements.

L'ordre donné d'amener M. le Vacher fut à l'instant même exécuté, et sa maison livrée au pillage; mais, comme le consul ne pouvait marcher, on le mit sur les épaules d'un portefaix, et on le transporta ainsi chez le dey. Ne l'ayant pas trouvé, ces forcenés, connaissant les intentions de leur maître, conduisirent, dit un écrivain du temps, cette innocente victime à la mort, qu'ils voulaient lui faire souffrir sans aucune formalité; car, l'ayant mené sur le môle, le dos tourné à la mer, on le mit à la bouche d'un canon.

« Tu ne mourras pas, lui dit le commandant de la troupe, si tu veux arborer le turban.

— Garde ton turban, lui réplique le généreux missionnaire, et qu'il périsse avec toi; sache que je suis chrétien, et qu'un papas tel que je suis ne craint pas la mort; j'abhorre la fausse loi de Mahomet, et je ne reconnais que la religion

catholique, apostolique et romaine, la seule véritable, dont je fais profession, et pour la défense de laquelle je suis prêt à répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang. »

Comme il était connu des Turcs pour un homme d'une piété, d'une douceur et d'une charité sans exemple, aucun d'eux ne voulut mettre le feu au canon. Un moment si précieux ne lui fut pas inutile; il en profita pour s'unir davantage à son Seigneur et son Dieu, par des actes de foi, d'espérance et de charité, désirant volontiers la dissolution de son corps pour remettre son âme entre les mains de son Créateur. Comme il y avait plusieurs Juifs présents à ce triste spectacle, on voulut les forcer à prendre la mèche; tous refusèrent constamment. Un malheureux renégat, plus cruel que tous les autres, se chargea de l'exécution et mit le feu; mais à l'instant même il fut estropié de son bras par un châtiment de la justice divine; jamais il ne put le remuer, et il devint la risée et la fable de tous ces barbares. Le canon creva, et depuis il n'a plus servi. « Je l'ai vu ce canon, dit M. Poissant dans ses Mémoires, c'est une grosse et longue coulevrine; il est encore près du port. Une pièce de toile goudronnée, appliquée sur la lumière et liée par-dessous, en cache aux ignorants la crevasse et la cause. Aussitôt que le coup fut tiré, on vit sortir de l'eau où tombèrent les parties du

corps de M. le Vacher une colonne de feu qui s'éleva dans les airs. Dieu le permettant ainsi pour glorifier son serviteur. Les restes de son corps et de ses habits furent ramassés par des chrétiens, qui les conservèrent comme de précieuses reliques; il y eut même des Turcs qui en voulurent avoir, pour se ressouvenir d'un homme dont les vertus et la rare prudence les avaient charmés pendant sa vie. »

Ajoutons à cet émouvant récit que la couleuvrine, instrument du supplice de M. le Vacher fut enlevée du port d'Alger, où elle gisait depuis le 29 juillet 1683, et portée à Brest après la prise de cette ville, le 5 juillet 1830; elle se dresse à la place d'Armes, sur un piédestal en granit, et porte le nom de la *Consulaire,* en souvenir du martyre du saint missionnaire.

Tourville.

Le meurtre du consul fut suivi de celui de vingt autres chrétiens, qui périrent de la même manière, et Duquesne, ayant épuisé son approvisionnement de bombes, dut lever le siège, renvoyant une partie de sa flotte en France, mais restant lui-même avec quelques vaisseaux en croisière dans les eaux d'Alger, pour empêcher les corsaires de reprendre leurs courses. Le

bombardement n'ayant pas obtenu le résultat qu'on en espérait, les négociations recommencèrent. Elles furent longues et laborieuses. Le dey refusa de traiter avec Duquesne, qu'il accusait de mensonge et de perfidie. Il eut même à son sujet un mot que les historiens ont recueilli et que nous voulons rapporter.

Comme le négociateur français, M. Dussault, cherchait à disculper Duquesne, le dey répliqua qu'il le connaissait, puisqu'il avait été vingt-deux jours otage à son bord; qu'il n'était pas de la religion de l'empereur de France, que la nôtre était de tenir parole, et que la sienne était en horreur parmi nous.

Le 2 avril 1684, Tourville, donné pour successeur à Duquesne, parut avec son escadre en rade d'Alger, et les conférences pour la paix prirent une vigueur plus grande avec plus de chances d'aboutir. Mezzomorte s'y inclinait, se sachant exposé à des conspirations qu'il avait prévenues jusque-là, mais qui pouvaient éclater d'un moment à l'autre; et, d'un autre côté, il était excité contre nous par les consuls d'Angleterre et de Hollande, nos grands ennemis.

L'un et l'autre mettaient à sa disposition tout ce qu'il demanderait pour soutenir avec honneur la guerre avec la France. Mezzomorte renvoya le consul anglais avec menace, et dit au second qu'il redoutait le roi de France, et qu'il ne craignait pas

son maître. Enfin, le 28 avril, la paix fut signée, à la grande joie du peuple, lequel allait partout criant : que les enfants de leurs enfants se souviendraient qu'il ne faut jamais faire la moindre insulte au pavillon de France, tant était grande la respectueuse terreur qu'inspiraient au monde entier la France et son roi très chrétien.

En particulier, de Tourville avait exigé l'envoi auprès de Louis XIV d'un ambassadeur pour lui faire des excuses à l'occasion de la rupture de la paix et de l'insulte qui lui avait été faite dans la personne de son consul. Il fut fait grand bruit dans le monde de cette ambassade, que le dey avait fait précéder d'une lettre au roi, où il disait : « Dieu veuille que cette lettre arrive en la présence majestueuse du plus glorieux des princes chrétiens, l'élite des grands seigneurs de la loi de Jésus, l'empereur de France, dont Dieu perpétue le règne et la prospérité. »

La lettre commençait ainsi : « Au plus glorieux des princes chrétiens, qui est élu par les magnifiques souverains de la loi de Jésus, pour médiateur des affaires qui surviennent entre les peuples chrétiens ; qui est revêtu de la robe et de la majesté, comme le possesseur de l'honneur et de la gloire, l'empereur de France, Louis, à qui Dieu veuille donner un heureux succès dans ses entreprises et le conduire incessamment dans les droites voies.

« De la part de l'illustre et magnifiqne Hadj-Hussein, dey de la ville et du royaume d'Alger, Dieu augmente sa prospérité et perpétue sa grandeur. »

L'échange des prisonniers souffrit de longs retards, mais il se termina enfin. Il fut nommé un consul dont ni les marchands ni les esclaves n'eurent à se louer. M. le Vacher ne fut remplacé dans le vicariat apostolique qu'en février 1686, par M. Montmasson.

M. Montmasson.

M. Michel Montmasson était né le 16 janvier 1640, au village de Montmasson, paroisse de Marcola, diocèse de Genève; ses parents étaient fort pauvres, et il fut lui-même, dans son enfance, occupé à la garde des bestiaux. Un peu plus tard, il reçut les éléments de l'instruction primaire de son curé. Lorsqu'il eut quinze ans, il alla à Annecy pour y étudier, sous les RR. PP. barnabites, dont il payait les leçons par une sorte de domesticité. Il fit tant de progrès dans les sciences humaines et dans la piété, que deux riches bourgeois le choisirent pour précepteur de leurs enfants.

Entré au séminaire d'Annecy le 2 novembre 1662, il fut ordonné prêtre en 1664, et il entra

aux missions dans le courant de la même année. Il débuta dans la carrière apostolique par Madagascar, puis, rentré en France, il occupa aux Invalides et à Versailles les postes que lui assigna M. Alméras, le digne successeur de saint Vincent de Paul.

La régence d'Alger ne cessait pas d'être agitée malgré son traité de paix avec Louis XIV. Les clauses de ce traité relatives à la restitution mutuelle des esclaves ne s'exécutaient que lentement de la part de la France. Mezzomorte, qui s'était fait nommer pacha, en était d'autant plus exaspéré, que ses ennemis de l'intérieur se faisaient de ces retards une arme redoutable contre lui.

L'état des esprits s'étant amélioré, du moins en apparence, M. Jolly, supérieur général de la congrégation de la Mission, s'occupa de désigner un vicaire apostolique pour Alger. Son choix se porta sur M. Montmasson, qui partit le 13 octobre 1685, accompagné du frère Jacques Leclerc et du frère Francillon, qui, après le martyre de M. le Vacher, s'était rendu à Marseille.

Arrivé à Alger, le nouveau vicaire apostolique fut reçu par le dey, auquel il remit une lettre de Louis XIV, puis il s'occupa sans relâche de l'Église qui lui était confiée, et qui était dans un triste état depuis la mort de M. le Vacher. Il commença, disent les Mémoires, par publier un

mandement au clergé séculier et régulier du royaume d'Alger, de Tunis et de Bizerte, soumis à son autorité, lui traçant des règles d'une sage et édifiante conduite, et lui suggérant les meilleurs moyens de se rendre utile aux pauvres esclaves chrétiens, et même de travailler au salut des hérétiques de différentes sectes, à l'exclusion des mahométans, à qui il est défendu, sous peine de mort, d'annoncer le saint Évangile, ni en secret ni en public. Si on se hasardait à le faire, on s'exposerait imprudemment à la mort, sans espérance d'aucun profit. Le saint-siège même n'approuverait pas ce zèle, puisque, pour les mêmes raisons, il a déclaré qu'on ne regarderait pas comme martyrs ceux qui entreprendraient d'annoncer l'Évangile à Constantinople et seraient mis à mort pour l'avoir fait; et cela pour plusieurs motifs : le premier, parce qu'il y a témérité à s'exposer à la mort sans espérance d'aucun fruit spirituel vis-à-vis de ces hommes aveugles et sourds à la parole de Dieu et décidés à punir du dernier supplice ceux qui la prêcheraient; le second, parce qu'en les irritant, on expose une chrétienté nombreuse au danger d'être dépouillée du trésor de la foi ou de périr dans les plus rudes supplices.

On voit, par ce qui précède, combien furent injustes et importunes les vexations que les ministres voltairiens de 1830 infligèrent au clergé,

sous le fallacieux prétexte de respecter la liberté de conscience des musulmans, et de ne pas exciter leur fanatisme contre nous. Il y avait cent quarante-cinq ans qu'une voix infaillible avait dicté au clergé catholique les règles à suivre dans les questions de propagande, et que le clergé, soumis et attaché au saint-siège, se conformait aux enseignements de la suprême sagesse.

La vie de M. Montmasson était excessivement laborieuse; outre les soins à donner au consulat, qui ne lui rapportait même pas de quoi payer sa redevance au fisc français, il avait ceux à donner à son vicariat apostolique et à sa cure d'Alger, car il faisait les fonctions curiales dans les bagnes, et voici sur ces fonctions les renseignements que nous donnent les Mémoires de la congrégation de la Mission.

« Ces bagnes sont de grandes salles, dans lesquelles les pauvres esclaves prennent leur repos durant la nuit, et où on les enferme les vendredis, de peur qu'ils ne s'enfuient. A l'un des bouts de chaque salle, il y a une chapelle bénite et préparée pour pouvoir dire la sainte messe; en sorte que chaque bagne est une église ou paroisse particulière, composée de deux cents, trois cents, quatre cents, cinq cents, six cents paroissiens, auxquels tous les vendredis on doit dire la sainte messe, faire des catéchismes ou des prônes et des prédications dans les langues qu'ils entendent, et

leur administrer les sacrements, comme on fait en France dans nos paroisses. Il y a dans chaque bagne un sacristain, un marguillier, un quêteur, pour avoir soin de la chapelle, amasser les aumônes et les employer aux ornements des autels et à l'entretien du luminaire.

« Au jour de la synaxe[1], on leur dit la messe, et leurs patrons leur permettent de chômer; plusieurs la peuvent entendre aussi plusieurs fois, pourvu qu'ils payent à leurs patrons le prix de ce qu'ils auraient pu gagner par leur travail journalier; ainsi il y a souvent deux, trois jours de fête par semaine.

« Enfin, pour les fonctions, comme les bagnes sont nombreux et que M. le Vicaire manque souvent de prêtres séculiers ou réguliers pour les desservir, il est très souvent obligé de biner, c'est-à-dire de dire deux fois la messe en un jour; quelquefois même il la dit trois et quatre fois, quand il ne peut autrement subvenir aux besoins de ces pauvres esclaves. »

Outre ces bagnes, où se faisaient les fonctions curiales, il y avait, dans la maison de la Mission, une fort jolie chapelle dans laquelle se célébraient toutes les cérémonies des offices ecclésiastiques usitées dans les églises de la chrétienté les plus

[1] Assemblée des chrétiens pour célébrer les divins mystères.

libres. On faisait les processions du jeudi saint et de la Fête-Dieu dans la cour de la résidence, avec une pleine liberté; et durant tout le cours de l'année on y était libre de se conformer aux rites sacrés de la sainte Église romaine.

Les amiraux de Blainville, Mortemart et d'Estrée.

Le calme que les derniers traités avaient procuré aux missionnaires ne fut pas de longue durée; les instincts de féroce rapacité un instant contenus par la crainte avaient repris leur empire dans le cœur des Barbaresques, surtout du jour où Mezzomorte, pour devenir pacha, avait cédé sa place de dey à Ibrahim Coïs ou Cogea, d'un caractère entreprenant, cruel, cupide, et jaloux de la faveur de la milice. Les pirateries avaient recommencé contre les navires fraçais, si bien que la cour de Versailles, émue des plaintes incessantes de son consul et des négociants, envoya M. de Blainville avec une escadre à Alger, au mois d'août 1786, pour exiger des satisfactions convenables. Il en fut accordé quelques-unes; mais à peine M. de Blainville avait-il remis le cap sur la France, que les déprédations recommencèrent avec la même audace.

Dans les premiers jours de janvier 1687, M. le

duc de Mortemart parut devant Alger avec la même mission que M. de Blainville, et sans autre résultat. Bien plus, tout ce qu'il y avait de Français à Alger furent jetés dans les bagnes; y compris le consul, et forcés aux plus rudes travaux.

Louis XIV, qui venait de réduire Tripoli et Tunis et de les soumettre à une contribution, ne pouvait pas laisser Alger apporter impunément une perturbation aussi considérable dans les relations commerciales que la France entretenait avec les contrées situées sur la Méditerranée; sa flotte reçut l'ordre de sortir de Toulon. Elle était commandée par le maréchal d'Estrée, qui, arrivé devant Alger vers la fin de juin 1688, fit placer, à portée convenable de la ville, les galiotes à bombes, soutenues par neuf vaisseaux de haut bord.

Les puissances, divisées en trois partis qui se jalousaient et s'épiaient : le pacha Mezzomorte, le dey Ibrahim Coïs et la milice, faisaient leurs préparatifs de défense et commençaient leurs barbaries, en mettant au bagne M. Montmasson et le frère Jacques Leclerc.

Le 1er juillet, le bombardement commença de la part de la flotte, et la canonnade du côté de la ville, le tout accompagné d'atrocités de part et d'autre. Le 3, les Algériens mirent le consul et quinze autres Français au canon; seize Turcs

furent passés par les armes sur la flotte. M. Montmasson attendait.

Martyre de M. Montmasson.

Le 5 juillet, son tour de supplice arriva. Conduit sur le lieu de l'exécution, on ne l'expédia pas tout de suite, disent les Mémoires; on le laissa longtemps languir, et il fut spectateur du supplice des autres et de la cruauté avec laquelle on les avait traités, avant que d'être lui-même exposé aux derniers excès de leur fureur, qu'ils n'exercèrent pas sur lui tout entière à la fois, mais peu à peu et par progrès. Un de ces malheureux suppôts de Satan lui coupa une oreille et le nez, un autre lui creva un œil et lui donna un coup de couteau dans le gosier. Un Maure, à qui les bombes avaient abattu trois maisons, se jeta sur lui avec fureur, le mordit au bras jusqu'à emporter la pièce, et lui coupa la barbe avec toute la peau qui couvrait la mâchoire. Dans cet état lamentable, il se consolait dans l'attente des miséricordes du Seigneur, il trouvait sa force dans le silence et la confiance en Dieu.

La victime était depuis longtemps au pied de l'autel; elle répandait son sang de toutes parts; il ne restait plus que le coup de la mort à lui donner, qui était vraiment un coup de grâce et de faveur.

Ses bourreaux furent émerveillés de son grand courage et de ce silence admirable avec lequel il supporta tant d'injures, sans donner aucune marque de faiblesse ou de trouble, et sans proférer une parole de colère ou d'indignation.

Enfin on le mit au canon le 5 juillet 1688, après avoir attaché ses membres en forme de croix de Saint-André; quelques-uns de ses compagnons furent pendus par les pieds, la tête en bas et le ventre contre la bouche du canon; d'autres embrassaient le canon, ayant aussi le ventre à son embouchure, et après qu'on avait mis le feu au canon, le corps du patient était dispersé en plusieurs pièces, qui étaient portées çà et là dans les lieux circonvoisins.

Le 6 juillet, on continua à bombarder; on mena au canon deux Français, dont un était le frère François Francillon, cet humble compagnon de M. le Vacher, dont la charité et le dévouement avaient fait un héros, avant que les tourments et la mort en fissent un martyr.

Le 7, on bombarda encore; on mena, pour être mis au canon, cinq Français, en tête desquels était le frère Jacques Leclerc, dont l'exécution, providentiellement différée, fut depuis oubliée, tandis qu'il trouvait un refuge auprès du P. d'Espinola, administrateur de l'hôpital chrétien.

La cour de France ayant envoyé à Alger un négociateur nommé Marcel, l'amiral d'Estrée

revint en France après un bombardement de treize jours, pendant lesquels il avait lancé deux mille deux cents projectiles et ruiné dix mille maisons, plus huit navires dans le port.

Les principaux Français victimes de la barbarie des Algériens furent : M. Montmasson, vicaire apostolique; M. Piole, consul; M. de la Croisière de Motheux, et avec lui trois autres capitaines; le frère Francillon, cinq patrons, six écrivains et vingt-cinq matelots. Il y eut sept Français qui eurent le malheur de perdre le courage et la foi, et de se faire Juifs. Chose digne de remarque, les Algériens n'en voulurent point pour coreligionnaires.

Négociations et rachats.

Le négociateur Marcel obtint d'ajouter au traité obtenu en 1684 par de Tourville deux clauses nouvelles que nous croyons devoir relater ici, parce qu'elles entrent spécialement dans notre sujet, qui est l'histoire religieuse des côtes d'Afrique.

Le premier de ces articles portait que si un Français voulait se faire turc, il n'y pourrait être reçu qu'au préalable il n'eût persisté trois fois vingt-quatre heures dans cette résolution, pendant lequel temps il serait mis en dépôt entre les mains du consul.

Le second article stipulait que le Père de la mission faisant fonctions de vicaire apostolique à Alger pourrait, avec son confrère, assister les esclaves qui sont dans ledit royaume, même dans les bagnes du pacha et du dey, et seraient les missionnaires, de quelque nation qu'ils pussent être, regardés comme sujets de l'empereur de France, ne pourront en aucune manière être inquiétés, mais maintenus et secourus par le consul comme Français.

Pendant ces négociations, Mezzomorte succombait sous une conspiration militaire, la centième peut-être, et, forcé de fuir d'Alger, se retirait à Constantinople, où il fut nommé lieutenant général des galères de la mer Noire. Son successeur, Hadj-Chaban-Cogia, envoya en France une ambassade, qui fut présentée à Louis XIV le 26 juillet 1690, pour lui demander la ratification du nouveau traité, qui ne reçut son exécution, rachat des esclaves, qu'en 1692. Plus de trois cents de ces malheureux étaient morts de la peste. Le rachat des autres coûta cent neuf mille soixante-dix piastres.

En attendant la fin des négociations entamées entre la France et Alger, la congrégation de la Propagande nomma vicaire apostolique le P. Gianola, trinitaire espagnol. Il y avait quatre mille de ses compatriotes dans les bagnes, et il était sans ressources pour les racheter, ni même les

soulager. Douloureusement ému de cette situation et stimulé par le spectacle des généreux efforts de la France envers ses enfants malheureux, le P. Gianola se décida à passer en Espagne pour presser la rédemption de ses compatriotes. Parti le 23 juin, il revint avec ses religieux en mai 1692, portant trois cent mille piastres, qui le mirent à même de racheter sept cent cinquante-trois esclaves. Ce nombre, ajouté à ceux que les Français venaient de racheter, et à plus de trois mille cinq cents morts depuis peu de la peste, réduisit les esclaves à un chiffre qu'on n'avait jamais vu si bas, et fit craindre que la nécessité de se procurer des bras ne portât les corsaires à aller bientôt courir les mers.

M. Laurence.

Le vicariat apostolique d'Alger et Tunis fut restitué à la congrégation de la Mission en 1692, dans la personne de M. Laurence, né le 1er mars 1632, à Roche-Terrien, diocèse de Tréguier, ordonné prêtre de la Congrégation en 1656.

M. Laurence prit possession de son vicariat apostolique en septembre 1693. Bien accueilli par les esclaves, les marchands, le consul et le divan, il eut de grandes difficultés d'un côté d'où il ne les attendait pas, de la part des trinitaires.

Rigide observateur de la règle, il eut la douleur de constater que les sages règlements donnés par ses prédécesseurs aux ecclésiastiques, tant pour les maintenir dans l'esprit de leur vocation que pour la régularité du service divin dans les bagnes, étaient tombés en désuétude. Il les renouvela, au grand mécontentement des trinitaires, impatients de tout frein. Ils rejetèrent sa juridiction ecclésiastique, et mêlèrent à leur insurrection religieuse une question d'intérêt, par laquelle ils voulaient faire payer par M. Laurence une somme de quatre mille cinq cents piastres, due pour rachat d'esclaves espagnols par le P. Gianola, trinitaire que nous avons vu gérer le vicariat apostolique après la mort de M. Montmasson. Ce qu'il y avait de plus odieux, c'était que ces religieux se faisaient soutenir par le consul anglais, qui saisissait toutes les occasions de provoquer une rupture avec la France et de molester les Français.

Il fallut l'intervention de M. de Pontchartrain, ministre de la marine en France, et même celle du pape, pour redresser tous ces abus et maintenir en vigueur l'article 22 de la dernière paix, portant que celui qui fera les fonctions de vicaire apostolique à Alger, de quelque nation qu'il puisse être, sera considéré comme sujet de l'empereur de France, vivra sous sa protection, et, en cette qualité, ne pourra en aucune

manière être inquiété. On y contreviendrait en y mettant un sujet qui, au lieu de vivre sous cette protection, en emploierait une autre étrangère ou ennemie, ainsi que les pères trinitaires prétendaient le faire avec le consul anglais.

Les rapports du vicaire apostolique avec le dey étaient satisfaisants, malgré les changements fréquents de personnes dans la possession de ce titre. Un dey, nommé Chaban, vainqueur du Maroc et de Tunis, prit le titre de roi; puis il fut détrôné et mis à mort par ses sujets révoltés.

Le successeur de Chaban, sur la nouvelle qu'on retenait à Naples quelques Algériens en esclavage, fit fermer l'église des bagnes et celle de l'hôpital, enchaîner et conduire aux travaux publics tous les prêtres et religieux, ainsi que les Grecs schismatiques, qui y restèrent douze jours, au bout desquels la bourrasque s'apaisa.

M. Laurence, mené à cette occasion devant le divan, fut laissé libre, sur sa seule déclaration qu'il était Français.

Malgré cela, bien des préventions et des prétentions existaient encore dans l'esprit du dey, lorsque arriva à Alger le négociateur habituel, M. Dussault, qui conclut avec le divan une convention par laquelle toutes les contestations demeuraient finies. Cette conclusion valut à M. Dussault une ovation triomphale au moment de son embarquement à Alger pour Marseille.

Tout le corps de la marine l'attendit sur le port; tous les vaisseaux hissèrent leurs pavillons, toutes les forteresses, tous les navires le saluèrent de leurs canons.

La France ne jouit pas longtemps des bonnes dispositions de Hadj-Hamed; il mourut de maladie vers la fin de l'année 1698, ce qui était assez rare, observent les Mémoires.

Les années de 1698 à 1702 furent remplies par des révolutions intérieures, mettant au pouvoir des hommes que des crimes élevaient sur le pavois, pour les en précipiter bientôt après. Il s'y mêla plusieurs guerres entreprises par les deys d'Alger contre Tunis et le Maroc; mais comme ces événements ne tiennent pas à l'objet spécial de ce livre, nous les passerons sous silence, n'en relevant qu'une particularité assez piquante. Dans une bataille livrée par Mustapha, dey d'Alger, à Ismaël, roi du Maroc, ce dernier fut battu, et son cheval, pris par le vainqueur, fut offert à Louis XIV.

La joie que ces victoires faisaient naître était malheureusement obscurcie par les ravages de la peste dans la régence. Depuis trois ans qu'elle avait commencé, jusqu'en 1701 inclusivement, elle avait enlevé plus de quarante-cinq mille âmes dans la seule ville d'Alger. Heureusement qu'à cette époque le nombre des esclaves chrétiens ne dépassait pas trois cents.

Les corsaires respectaient alors les navires français, mais ils se dédommageaient de cette contrainte sur les vaisseaux des autres nations. Ainsi, un navire espagnol qui allait aux Indes en octobre 1701, ayant été capturé par un corsaire, fut amené à Alger. Il s'y trouva cinq religieux de la Merci, quatre capucins, trois autres ecclésiastiques et cent trente-cinq passagers ou matelots. Cette prise fut d'un grand secours à la Mission pour le spirituel, mais une source de surcharges pour le temporel, parce que les esclaves étaient dans l'impuissance de subvenir aux besoins de tant de prêtres.

M. Laurence trouva dans sa charité le moyen de pourvoir à peu près à tout; mais ces nouvelles fatigues, s'ajoutant à celles que la peste lui occasionnait depuis trois ans, altérèrent gravement sa santé, qui alla déclinant jusqu'à son décès, qui eut lieu le 11 mars 1705.

Avec la permission du dey, ses restes mortels furent portés au cimetière de Bab-el-Oued, pour y être ensevelis avec toute la pompe catholique. Pendant tout le trajet à travers les rues d'Alger, on récita les prières de l'Église à haute et très intelligible voix, sans être inquiété par les habitants attirés par cette lugubre cérémonie.

M. Duchesne.

En succédant en 1705 à M. Laurence dans le vicariat apostolique de l'Algérie, M. Duchesne ne fit que continuer l'œuvre à laquelle il collaborait depuis cinq ans. Ses supérieurs l'avaient destiné à ce rude labeur en même temps que M. Laurence; mais un ordre de ses chefs le retint en France au moment de s'embarquer.

Il était né à Sedan, diocèse de Reims, le 16 août 1652, et les perfections de sa jeunesse furent l'aurore des vertus de son âge mûr et de sa vieillesse, qui atteignit les limites extrêmes fixées à l'homme.

De 1705, date de sa nomination, au 23 décembre 1737, jour de son décès, M. Duchesne eut à subir toutes les misères dont ses illustres devanciers avaient eu à souffrir. L'histoire d'Alger, pendant son vicariat, continue la série des crimes par lesquels les deys montaient à la casbah et en étaient chassés.

Dans l'espace d'une vingtaine d'années, Alger eut sept deys, dont deux seulement moururent de mort naturelle. Nous ne citerons de leur règne que les faits intéressant la chrétienté.

L'Espagne à Oran.

En premier lieu se place la prise d'Oran par les musulmans, et la reprise de cette ville par les Espagnols.

L'Espagne, agitée à cette époque par les discordes sanglantes qui suivirent la mort de Charles II, et par la guerre de succession, n'avait pu porter qu'une attention secondaire à ses possessions du nord de l'Afrique. Oran n'avait qu'une très faible et mauvaise garnison, sans approvisionnements suffisants, et cependant il avait résisté aux tentatives des bandes algériennes, avec l'aide toutefois de la puissante tribu des Béni-Amers, nos premiers et plus fidèles alliés de 1830.

Hassein-Bey, après plusieurs conférences secrètes avec le consul anglais, qui lui promettait l'appui d'une flotte de sa nation, partit pour Oran à la tête de son armée, dès les premiers jours de mai 1707, et mit le siège devant la ville. Les assiégés, ne recevant aucun secours d'Espagne, se laissèrent aller au découragement. Ceux qui défendaient le fort Saint-Philippe se rendirent les premiers, en septembre 1707, à la condition d'avoir la liberté. Il n'en fut rien : réduits en esclavage, ils furent envoyés au bagne d'Alger.

Le château de Sainte-Croix fut rendu par une

horrible trahison des soldats de la garnison, qui tendirent des échelles aux Turcs et les firent monter dans la place, après avoir maltraité et

Oran.

enfermé leurs officiers qui voulaient résister. Ils n'en furent pas moins emmenés comme esclaves.

Le château de Saint-Grégoire fut pris d'assaut le 1er novembre; les Turcs tuèrent tout ce qui s'y trouva, à l'exception de six hommes qui s'étaient cachés.

Le commandant du château Saint-André fut trompé par une capitulation écrite en arabe, qu'on lui disait contenir l'engagement de le laisser libre.

Mers-el-Kébir, qui avait une garnison de douze cents hommes, pressé par la famine et le manque d'eau, fut forcé de se rendre; enfin, après un an de siège, la ville capitula. Le 24 mai 1708, Baba-Assan fit son entrée à Alger, amenant plus de deux mille prisonniers. Le consul anglais seul illumina trois nuits de suite; cette basse flatterie déplut même aux musulmans.

Lorsque le traité d'Utrecht eut raffermi Philippe V sur le trône d'Espagne, il annonça son intention de reconquérir Oran, par un manifeste daté de Séville le 7 juin 1732. Rien ne fut négligé pour le succès de l'expédition; une belle flotte, portant vingt-cinq mille hommes, partit d'Alicante le 15 juin, et mouilla trois jours après au cap Falcon. L'expédition était sous les ordres du comte de Mortemart.

Le généralissime faisait ses préparatifs d'attaque, lorsqu'une affaire d'avant-garde décida du sort de la place. Les Turcs poursuivaient l'aile droite de l'armée espagnole, quand les grenadiers de l'aile gauche, commandés par le marquis de Villa-Durias, parurent sur le sommet d'une colline qui dominait la ville. La garnison qui était dans les forts fut si effrayée à cette appa-

rition inattendue, qu'elle se replia en foule vers la ville, et y répandit l'alarme. Avant la nuit, Oran et tous ses châteaux furent déserts.

C'est le 3 juillet 1732 qu'Oran retourna au pouvoir des Espagnols. Le dey avait si peur de voir les Espagnols se diriger sur Alger pour en faire le siège, qu'il menaçait de faire brûler vif le vicaire apostolique et ses confrères à la première apparition du pavillon espagnol près des côtes d'Alger. M. Duchesne en fut quitte pour la peur, ainsi que les habitants; les Espagnols ne poussèrent pas plus loin leurs avantages. Dieu réservait à la France l'honneur de venger l'humanité trop longtemps outragée.

En mettant dans les deux plateaux d'une balance le bien et le mal qui furent le partage du vicariat apostolique de M. Duchesne, on ne saurait trop dire lequel l'emporte, venant des deys nombreux et rapidement successifs contre lesquels il eut à défendre sa position, ainsi que les intérêts, la vie même des chrétiens de la régence. S'il eut la douleur de voir quelquefois sa charité échouer auprès de certains maîtres du pouvoir, il eut aussi quelquefois le bonheur de la voir triompher de la barbarie de plusieurs autres, et de sauver de la mort des chrétiens déjà sur

le bûcher. Les exemples n'en sont pas très rares.

Ce qui fut un sujet constant de tristesse pour son âme apostolique, c'est l'attitude des divers ordres religieux dépendant de son vicariat, et que nous avons déjà vu s'insurger contre l'autorité de M. Laurence.

Duguay-Trouin.

Malgré leurs traités aussi nombreux que solennels avec la France, les corsaires ne cessaient pas leurs déprédations, et Louis XV, alors régnant, envoya Duguay-Trouin à Alger, avec une escadre. Arrivé le 11 juin 1731, à midi, l'amiral fit savoir au dey qu'il avait ordre de ne pas quitter la rade que les réparations demandées ne fussent faites. Là-dessus lettres, communications, colloques, promesses, au bout desquels Duguay-Trouin remit le cap sur la France, ramenant six esclaves sur les neuf dont on lui avait promis la liberté; maigre réparation pour tant de méfaits dont le commerce français était victime. M. Duchesne eut la douleur de perdre le coopérateur précieux qui lui avait été envoyé dans la personne de M. Batault, prêtre de la Mission, décédé à Alger le 26 janvier 1735, et il le suivit lui-même dans l'autre vie le 23 décembre 1737,

pleuré par les chrétiens, esclaves et commerçants, regretté par les musulmans, et surtout par le dey, qui donna les plus grands éloges à sa mémoire.

Divers épisodes, les uns terrifiants, les autres édifiants et attendrissants se trouvent dans la vie de M. Duchesne; forcé de les négliger comme surabondants, nous voulons cependant en reproduire un des plus intéressants, qui se trouve dans les Mémoires manuscrits de M. Poissant, provicaire apostolique d'Alger en 1741.

Le Père Clément et ses compagnons.

A peu de distance de l'île de Malte, se trouve celle de Notre-Dame-de-Lampédoza. Longtemps après qu'elle eut été dépeuplée, comme presque toutes celles de la Méditerranée, par les corsaires de Barberousse, un prêtre nommé Clément, dégoûté du monde et décidé à passer sa vie dans la retraite et le silence, conféra avec quelques amis qui promirent de le suivre partout où il irait. Le P. Clément était Italien de nation; on ignore la ville qui le vit naître.

Un vieux capitaine qui connaissait l'île de Lampédoza pour y avoir mouillé et débarqué fréquemment dans ses courses, en parla au P. Clément. « Habitée autrefois par des chrétiens, lui

dit-il, elle est aujourd'hui déserte. Elle est d'une très petite étendue; l'air y est excellent. Il n'y a point de froid en hiver, et en été la chaleur y est très supportable, à cause du petit vent de mer qui ne cesse de souffler à cette époque de l'année. La terre me paraît devoir être fertile et facile à cultiver; le gibier n'y est pas rare, et le poisson abondant. »

Le P. Clément fit part de ce qu'il venait d'apprendre à ses chers compagnons; chacun mit ordre aussitôt à ses petites affaires. On vendit, on acheta, on fit des provisions de bouche, d'habits, d'instruments, d'outils propres à travailler la terre; on se munit de blé et d'autres graines pour l'ensemencement. Le tout fut embarqué sur le navire du vieux capitaine; on s'embarqua, et, après deux jours de navigation, on atteignit Lampédoza, où les cénobites descendirent après avoir débarqué leur cargaison.

Les premiers soins du P. Clément furent de chercher un endroit convenable pour établir sa compagnie et les provisions qu'on avait apportées. Ayant trouvé un rocher qui présentait des anfractuosités assez ressemblantes à des cellules, et au pied duquel coulait une source d'eau abondante arrosant un verger naturel de grenadiers, palmiers, orangers, citronniers, etc., il y établit sa demeure.

En quelques jours, les petites cavernes prirent

la forme de cellules, et une des plus grandes et des mieux placées fut choisie pour servir de chapelle. Les coups de marteau et de ciseau lui donnèrent la régularité qu'elle devait avoir. Lorsque ces travaux furent terminés, le P. Clément, après y avoir placé l'image de la très sainte Vierge, fit la dédicace de cette chapelle sous l'invocation de Notre-Dame-de-Lampédoza.

Le P. Clément rédigea une règle qui fut scrupuleusement observée. La messe était célébrée à la pointe du jour, suivie d'une méditation en commun ; après quoi chacun prenait la bêche ou le hoyau. On défricha la meilleure terre et autant qu'il en fallait pour recevoir la semence de blé et d'autres graines qu'on avait embarquée à cet effet. La terre rendit le centuple de ce qu'on lui avait confié. La première moisson fut des plus abondantes; celles qui suivirent ne le furent pas moins.

Le P. Clément donnait l'exemple à tous ses chers compagnons; il travaillait à la terre, au bois, faisait à son tour la cuisine, et servait le plus souvent les autres.

La divine Providence bénissait leurs travaux.

Telle était la vie de ces nouveaux habitants de Lampédoza, lorsqu'un vaisseau, battu par la tempête, vint les y visiter. Quelques matelots, ayant pris terre à dessein de chercher de l'eau, furent surpris de la voir habitée, et coururent

en porter la nouvelle à leur capitaine. Celui-ci sortit aussitôt de son bord, suivi de matelots armés, et rencontra le P. Clément. Aussi étonnés l'un que l'autre, ils s'abordèrent.

« Qui êtes-vous? D'où venez-vous? Que demandez-vous? Puis-je espérer que vous êtes de nos amis? » dit le P. Clément.

Le capitaine était Français, et, croyant trouver un compatriote dans le P. Clément, il se jeta à son cou et lui dit : « Je suis Français, la tempête a jeté mon vaisseau sur votre côte; il y a plusieurs jours que je suis le jouet des vents et des flots; je manque d'eau, puis-je en trouver ici? » Le saint prêtre, le prenant par la main, le conduisit à la fontaine, et l'équipage, après y avoir bu longuement, renouvela sa provision d'eau, en échange de laquelle le capitaine reconnaissant laissa au P. Clément quelques sacs de riz et un peu de vin avant de repartir.

Après une telle visite, la nouvelle en courut sur toutes les côtes de la Méditerranée; les capitaines et les matelots se faisaient une fête d'aller prier à Notre-Dame-de-Lampédoza et d'y porter leurs offrandes et leurs *ex-voto*. Aussi ce sanctuaire s'enrichissait-il en devenant célèbre, lorsqu'un corsaire de Barbarie y fut conduit par le mauvais temps et le manque d'eau, absolument comme le premier navire chrétien qui y aborda. Le capitaine turc ignorait que l'île fût habitée; son bri-

gantin étant mouillé dans une anse, il descendit à terre avec une partie de son monde, et rencontra bientôt quelques solitaires. Il en fut si bien accueilli, et si édifié de la paix et de la concorde qui régnaient entre eux, qu'il ne pensa point à les troubler dans leur solitude. Il fit même placer une lampe devant la statue de la très sainte Vierge, et donna une provision d'huile pour l'entretien de ce luminaire. Puis il partit, s'engageant à recommander l'île à tous les corsaires, pour que ses habitants ne fussent l'objet d'aucun mal de leur part.

Malgré ces bonnes paroles, le P. Clément regrettait fort cette visite et n'en augurait rien de bon. En effet, six mois ne s'étaient pas écoulés, qu'un second corsaire se présenta. Le P. Clément l'accueillit avec la même bonté que le premier, et n'en éprouva non plus aucun désagrément. Pendant un an ces visites se succédèrent fréquemment sans troubler la paix des solitaires; mais ils devaient bientôt être cruellement éprouvés. Un corsaire sorti d'Alger envahit leur île, pilla, ravagea leur habitation, et les jeta à fond de cale de son brigantin, pour les emmener en esclavage.

Arrivé à Alger, le corsaire mit ses prisonniers en vente. Parmi les visiteurs du marché, vinrent les deux Reïz qui avaient les premiers reçu l'hospitalité des religieux. Les voyant en si misérable état, ils firent de vifs reproches à leur bar-

bare capteur; mais ils n'eussent pas pu améliorer leur sort sans le concours de M. Duchesne.

Instruit de tout, le vicaire apostolique, auquel se joignirent M. Bataut, son coopérateur, le consul, les deux corsaires, et même le gardien-chef du bagne, obtint une quasi-liberté pour ces malheureux : le P. Clément eut une petite cellule et une soutane; il fut autorisé à dire la messe et à entendre les confessions. Ses quatre compagnons reçurent des faveurs analogues. Leur situation alla s'améliorant de jour en jour; mais leur liberté complète leur vint de plus haut et de plus loin, grâce aux soins persévérants de M. Duchesne et du consul.

Le grand vizir, instruit par eux des faits que nous venons de raconter sommairement, saisit la première occasion d'en entretenir le Grand Seigneur.

« Que penseriez-vous, lui dit-il, d'un homme qui, pouvant mener dans le monde une vie douce et tranquille, renonce à tout ce qu'il possède, quitte parents et amis et sa patrie même, pour se retirer dans une petite île déserte avec quelques compagnons qu'il a su attirer à sa suite? Arrivé dans sa nouvelle patrie, il a élevé une petite habitation, disposé une chapelle pour y adorer son Dieu. Travaillée de ses mains, la terre lui fournit ce qui est nécessaire à sa subsistance, et il fait part du fruit de ses peines et de ses travaux à

tous ceux qui le visitent, sans acception de personne et de la façon la plus aimable, la plus obligeante, sans recevoir aucune rétribution.

« Comme récompense de ses bienfaits et de sa générosité, un ingrat qu'il n'offensa jamais lui a fait perdre en un moment le fruit de ses peines et de ses travaux, qui était la ressource des étrangers que la tempête jetait sur son île. Cet homme pervers ne s'en est pas tenu là : il lui a fait subir, ainsi qu'à ses compagnons, la faim, la soif, les horreurs de la nudité; et, chargé de fers, il l'a amené dans une dure captivité, sans espoir d'en voir sitôt la fin.

— Le sort de cet homme, répliqua le Grand Seigneur, est tout à fait digne de compassion, et le cruel qui l'a traité avec tant d'inhumanité mériterait la mort. »

A ces mots, le grand vizir ajouta :

« Le cruel est un corsaire d'Alger. Je ne demande pas sa mort; cet homme, dont les malheurs vous touchent, est un papas, et ses compagnons sont aussi chrétiens; leur liberté est entre vos mains; puis-je l'espérer de votre bonté, Seigneur? Lampédoza est une île que vos soldats vous ont acquise lors du siège de Malte, et le dey d'Alger n'a aucun droit sur elle; enlever ceux qui viennent y habiter, c'est peu respecter votre puissance.

— Tes paroles et tes pensées, dit le Grand

Seigneur au vizir, sont conformes aux miennes. Peu m'importe que ces esclaves soient chrétiens ou non, je veux qu'ils retournent dans leurs habitations. Je les prends sous ma protection, et je t'ordonne de faire savoir sans délai ma volonté au dey d'Alger. »

Le vaisseau porteur de cet ordre souverain, longtemps retenu par les calmes plats, arriva enfin à Alger, et le P. Clément, ainsi que ses compagnons, furent remis immédiatement en liberté. Le moment de leur séparation d'avec les esclaves fut très pénible : tous ces pauvres malheureux se désolaient à la pensée qu'ils allaient perdre leurs amis, leurs consolateurs, et ceux-ci ne pouvaient retenir leurs larmes à la vue du désespoir des esclaves qu'ils laissaient sur cette côte barbare.

Enfin un navire qui partait pour les Échelles du Levant les prit à son bord, avec les provisions, hardes et semences, que la charité de M. Duchesne, du consul et des négociants leur procurèrent. Trois jours après, ils abordèrent à Lampédoza, où, baisant la terre, ils chantèrent le *Te Deum*.

Reprenons l'histoire sommaire des événements qui tiennent essentiellement à la conservation de la foi catholique sur les côtes barbaresques, où on a pu la croire si souvent éteinte, tandis que sa lumière, quoique cachée, était toujours entre-

tenue au fond des bagnes par la main pieuse des missionnaires.

Le culte dans les bagnes.

En 1737, il y avait à Alger six églises : la première dans la maison du vicaire apostolique, la seconde à l'hôpital, la troisième au bagne du Beylick, la quatrième au bagne des galères, la cinquième à celui de Sidiamonda, et la sixième à celui de Sainte-Catherine.

Toutes les églises des bagnes étaient sous la direction du vicaire apostolique, et le culte de la religion catholique y jouissait d'une parfaite liberté. Dans l'intérieur de ces églises on chantait, on priait, on prêchait, on confessait, on catéchisait comme en chrétienté, et les prêtres y portaient les mêmes habits qu'en France. Les églises et les bagnes avaient chacun trois marguilliers, dont deux étaient renouvelés tous les ans à la pluralité des voix des esclaves chrétiens qui se trouvaient dans les bagnes ; le vicaire apostolique ou son remplaçant disposait de deux ou trois voix. Ces marguilliers faisaient la quête à l'église, les dimanches et fêtes, et, deux jours de la semaine, dans les bagnes, les maisons des consuls et des marchands catholiques et non catholiques. Ils trouvaient des aumônes plus que

suffisantes pour l'entretien de leurs églises. Ces aumônes étaient toujours déposées dans un petit coffret qui restait chez le vicaire apostolique. Ce coffret avait trois clefs différentes, l'une pour M. le vicaire apostolique, et les deux autres pour le premier et le second marguillier. Le troisième marguillier faisait une quête spéciale pour faire célébrer des messes en faveur des âmes de ceux qui, étant morts en captivité, seraient dans le purgatoire. Le dey faisait à ses dépens les grosses réparations des petites églises. Dans chaque bagne il y avait un pressoir pour le vin, un alambic pour faire de l'eau-de-vie, et des balances banales pour peser le raisin; tous ces meubles appartenaient aux petites églises et étaient entretenus à leurs frais. Chaque église avait aussi son sacristain, choisi par le vicaire apostolique; il percevait une petite rétribution et était exempt des travaux ordinaires.

Les fêtes de Noël et de Pâques contribuaient beaucoup à l'union entre les Européens, à cause de la coutume établie à Alger de se visiter dans ces temps de réjouissance, et de se souhaiter les bonnes fêtes. Ces visites de cérémonie se faisaient la veille, et personne n'y manquait. Tous les esclaves chrétiens participaient aussi à cette joie. Le dimanche de Pâques, conformément à l'usage établi par les missionnaires, le consul de France leur donnait à manger chez lui, le consul d'An-

gleterre le lundi, celui de Suède le mardi, et celui de Hollande un autre jour. Les consuls protestants ne refusaient pas non plus de donner aux quêtes que les esclaves faisaient pour leurs églises, et se prêtaient même au rachat des esclaves catholiques. (*Mémoires des missions.*)

Suite des Vicaires apostoliques.

Les mêmes Mémoires nous font un tableau navrant du sort des esclaves à cette époque (1737). Nous ne nous y arrêterons pas, ce sort étant le même que celui qui nous a été dépeint plusieurs fois précédemment. Aussi bien les événements se pressent et nous pressent. Nous voudrions faire revivre, ne fût-ce qu'un instant, le pieux souvenir des vicaires apostoliques, M. Faroux, M. Poissant et les autres, jusqu'à la fin de cette fonction apostolique au jour de la chute d'Alger et au complet épanouissement du culte catholique, depuis le redressement des sièges épiscopaux des Augustin, des Fulgence et des Cyprien.

A aucune époque les exemples héroïques donnés publiquement par les martyrs et les confesseurs de la foi n'ont été perdus par les humbles esclaves; on en vit plusieurs, sous le vicariat de M. Faroux, souffrir les tourments les plus horribles avec une constance digne des saints.

Tels furent : un esclave chrétien, martyrisé pour n'avoir pas consenti à commettre un péché infâme; Paduani, condamné à sept cents coups de bâton; M. Piloti, prêtre de la Mission, battu et laissé pour mort dans la rue.

De 1736 à 1737, famine et détresse à Alger, auxquelles le dey parvint à remédier, grâce aux rachats d'esclaves faits par les Espagnols et les Portugais, au nombre de près de deux mille en quatre rédemptions, au prix moyen de quatre cent dix piastres par esclave.

Après la disette vint la peste, apportée par une barque française arrivant d'Égypte. Le capitaine imprudent n'eut rien de plus pressé que d'aller prévenir son consul du fléau qu'il avait à bord. Le consul se rendit auprès du dey pour lui rendre compte de ce qui se passait, en même temps qu'il renvoyait le capitaine à son bord, avec défense de débarquer ni lui ni ses marchandises. Le consul n'avait pas fini de parler, que le dey lui dit sur le ton de la raillerie : « Je vois bien que tes craintes et tes vaines alarmes viennent de ce que tu es chrétien, et qu'en cette qualité tu crois et tu prétends follement éviter les lois inévitables du destin. Va, je suis Turc; et, comme tel, je ne crains point la peste. »

Naturellement l'équipage et la cargaison furent immédiatement débarqués, et, avec eux, la peste. En moins de huit jours plus de mille personnes

avaient succombé ; le nombre des morts alla jusqu'à quatre cents par jour. Le zèle des religieux fut à la hauteur du fléau ; ils lui disputèrent ses victimes avec un courage surhumain, dont le vicaire apostolique, M. Faroux, donnait l'exemple. Ce saint prêtre succomba le premier de la mission, emportant les regrets de tous les habitants d'Alger, tant indigènes, Turcs, esclaves ou hommes libres, qu'Européens et chrétiens.

La peste continuait, et les soins corporels et spirituels à donner aux pestiférés ne se ralentissaient pas.

Voici de quelle manière on leur administrait les derniers sacrements, M. Poissant étant vicaire apostolique :

Derniers sacrements.

Pour éviter la contagion, on confessait les pénitents à huit ou dix pas de distance au-dessus du vent, et un feu d'herbes aromatiques était allumé entre le prêtre et le pénitent pour dissiper le mauvais air. Après l'absolution, on donnait le saint viatique de la manière suivante :

Sur une petite table de deux pieds de haut, couverte d'un corporal fixé par les quatre coins, le prêtre déposait la sainte hostie, en ayant soin d'interposer un morceau de papier blanc entre

la sainte hostie et le corporal. Après avoir ainsi placé le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le prêtre se retirait et avertissait le pestiféré de s'approcher pour adorer son Seigneur et son Dieu, les genoux en terre; de baisser la tête et de prendre, avec la langue, la sainte hostie. Après la communion, le prêtre devait prendre avec des pincettes le morceau de papier, l'enfermer dans une boîte pour le brûler à loisir, et en jeter les cendres dans la piscine. Après cela, le prêtre appliquait les indulgences plénières par une courte formule.

Pour administrer l'extrême-onction, on se servait d'une baguette de cinq à six pieds de long, et on ne faisait qu'une seule onction sur la poitrine.

Avanies.

Un système immuable de représailles existait chez les deys d'Alger; il consistait à charger de chaînes et à jeter au bagne tout ce qui avait quelque autorité parmi les chrétiens, dès qu'on apprenait la prise d'un corsaire quelconque par un navire chrétien. Peu de nos consuls et de nos vicaires apostoliques ont échappé à cette loi du talion, aussi barbare qu'idiote; la civilisation était à son apogée dans le monde, que la côte sud de

la Méditerranée vivait encore à l'état sauvage. Il devait en être ainsi pendant un siècle encore, lorsque, le 28 novembre 1741, M. Poissant fut mis à la chaîne avec son confrère et le consul, parce qu'un chebec algérien avait été pris dans les eaux de Toulon, où il faisait la piraterie. Sorti du bagne, après deux mois d'emprisonnement, M. Poissant rentra en France, mais pour être renvoyé postérieurement, par ses supérieurs, à son poste d'Alger, qu'il n'aurait pas dû quitter sans autorisation.

La persécution continua sous le dey Ibrahim, maniaque sanguinaire qui fit souffrir dans les bagnes M. Poirier-Dubourg et ses compagnons. Ces malheureux recouvrèrent enfin la liberté, mais après des humiliations dont le récit nous fait monter aujourd'hui le rouge de la honte au visage. L'Europe, la France, comme les autres nations, étaient à la merci des caprices d'un forban sans foi ni loi, comme sans véritable armée ni marine. Les puissances européennes, au lieu de s'unir pour écraser le monstre algérien, ne travaillaient qu'à se ruiner l'une l'autre sur la côte barbaresque. C'est ainsi que les Anglais envoyèrent, le 25 octobre 1744, une escadre de sept vaisseaux, pour solliciter du dey la concession de la côte, en payant le double, et obtenir l'autorisation de chasser les Français de la Calle.

Chose honteuse pour les Anglais, le dey mon-

tra plus de pudeur que leur gouvernement ; il fut indigné de cette proposition, et leur dit qu'il ne voulait pas retirer à la France cette concession, qu'il n'avait pas besoin d'eux pour l'en faire retirer si cela lui convenait, et que, puisqu'ils se montraient si empressés à lui rendre service, ils pouvaient lui en rendre un plus important, en s'attaquant aux Espagnols qui étaient à Oran. Le 18 juin 1743, M. Poissant revint en Algérie, et M. Poirier-Dubourg rentra en France, souffrant d'une maladie à laquelle il succomba à Versailles, dans le courant de 1745.

Incidents divers.

Ibrahim avait repris Tunis et y avait établi un bey de son choix. Celui-ci ayant ensuite refusé de lui payer tribut, son suzerain envoya contre lui une armée. Nous mentionnons ce fait uniquement parce que nous voyons dans les Mémoires que l'armée algérienne fut arrêtée aux Bibans ou Portes de fer, par les Kabyles habitant ces montagnes, et qu'il ne put franchir ce passage redoutable qu'à prix d'argent. Or ce passage est le même que celui que prit l'armée française en 1839, lorsque, sous les ordres du maréchal Valée et du duc d'Orléans, elle fit cette belle expédition qui, partie d'Alger par mer,

Tunis.

y revint en passant par Philippeville et Constantine.

Mentionnons, pour la rareté du fait, que, le 20 octobre 1746, Ibrahim-Bey se démit de son pouvoir souverain pour en investir un de ses neveux. Il se retira dans sa maison, où il mourut dans le courant de l'année.

Calme dans la chrétienté algérienne.

Quelques mois après l'élection du nouveau dey M. Poissant pouvait écrire à M. Couty, son supérieur général : « Le nouveau dey est aimé de tout le monde, et spécialement des chrétiens, qu'il aime autant que son prédécesseur les avait en horreur. C'est la première fois que nos missionnaires peuvent rendre un pareil témoignage à un dey; aussi en profitent-ils pour augmenter le bien qu'ils font autour d'eux, tant au spirituel qu'au temporel. »

MM. Poissant et Slavignon y prirent une grande part jusqu'au jour où, rappelés en France par leurs supérieurs, ils laissèrent le vicariat apostolique d'Afrique à M. Arnault-Bossu, arrivé à Alger le 3 août 1746.

Les chrétiens ne jouirent pas longtemps de la bienveillance d'Ibrahim-Kodja; ce dey mourut subitement le 3 février 1748. On a tout lieu de

croire que, victime d'un complot, il fut étranglé.

Son successeur montra une grande sévérité pour la répression des mauvaises mœurs, et consentit à d'importantes rédemptions d'esclaves espagnols, portugais et napolitains, opérées par les Pères de la Merci, grâce à l'intervention des missionnaires français. En même temps, la marine algérienne acquérait une puissance dont on ne l'eût jamais crue capable, par l'acquisition aux Anglais de huit vaisseaux portant trois cent vingt canons, et de onze chebecs armés de cent soixante-dix canons, avec lesquels, indépendamment des nombreux navires de commerce, ils capturèrent un vaisseau de Dantzig de cinquante-six canons, et un portugais de vingt-quatre.

L'alarme était grande en Espagne pour ses côtes et sa possession d'Oran, où son gouvernement continuait à n'entretenir que de mauvaises garnisons, composées de déserteurs de toutes les nations, notamment de Français. C'est dans cette supériorité morale vis-à-vis les puissances européennes que la peste trouva la régence en 1752, 1753 et 1756.

Ces nouvelles épreuves firent briller d'un éclat plus vif les vertus sacerdotales du clergé, tant régulier que séculier, auquel le vicaire apostolique, M. Arnault-Bossu, donnait l'exemple du courage et du dévouement, en même temps qu'il lui dictait une règle particulière pour les temps

de peste. Cette règle, M. Bossu voulut la soumettre à Rome pour lui donner plus d'autorité, et Rome l'approuva en en louant la sagesse. Dans les trois années de peste, il mourut plus de vingt mille personnes à Alger; et, par une protection divine, aucun missionnaire ne fut atteint par le fléau. Ils reçurent la récompense de leur charité par l'autorisation de reconstruire, en l'agrandissant, la chapelle du bagne du beylik, et la possibilité de la bâtir, grâce aux aumônes suscitées et envoyées de France par M. le supérieur général de la congrégation.

Désordres sanglants.

Pendant que ces choses se passaient parmi les esclaves et leurs consolateurs, Alger était le théâtre de mille désordres sanglants. Le dey et le cazenadar furent assassinés le 11 décembre 1754, et l'on élut Baba-Aly.

Les massacres qui avaient lieu ordinairement à l'occasion des élections se renouvelèrent à celle de Baba-Aly. On avait vu, dans une circonstance, sept deys nommés en un jour et six mis à mort immédiatement. Baba-Aly fut le cinquième désigné; il refusa d'abord le pouvoir, mais ceux qui le lui offraient le forcèrent de l'accepter.

Baba-Aly était idiot et fou; les représentants

des puissances européennes eurent beaucoup à en souffrir, et ce n'était qu'au moyen de honteux tributs que ces puissances obtenaient quelques ménagements de leurs dominateurs. On aurait dit que, contrairement aux prescriptions du saint-siège, les nations protestantes rivalisaient entre elles à qui fournirait le plus de munitions de guerre à ces forbans; mais la Suède les dépassa toutes en platitude.

Cette attitude dégradée de l'Europe contribuait singulièrement à augmenter l'arrogance des Algériens en développant leurs moyens d'action. La prise de Tunis, qui eut lieu le 2 août 1756, porta cette arrogance à son comble, et le consul français fut mis à la chaîne pour une question d'argent où il était innocent. Le vicaire apostolique, M. Bossu, dut prendre le consulat jusqu'au 30 novembre 1757, époque où il fut rappelé en France par ses supérieurs. Ce fut M. Groiselle qui lui succéda dans ces deux fonctions, la férocité du dey ne pouvant s'accommoder d'aucun consul laïque.

Guerre avec l'Espagne.

En suivant la trace lumineuse du christianisme dans la boue sanglante de l'histoire d'Alger, nous arrivons, avec l'année 1775, à l'expédition de l'Espagne contre Alger. Le 29 juin, la flotte ennemie parut devant la ville, et le 8 juillet elle mit à terre vingt-deux mille hommes, qui échouèrent piteusement par l'impéritie de leurs généraux et l'inertie de la flotte, qui ne fit rien pour seconder l'armée de terre.

Cette malencontreuse expédition fournit aux missionnaires une belle occasion de donner de nouvelles preuves de leur charité compatissante envers les esclaves.

Dès que les Espagnols parurent, on fit partir la majeure partie des esclaves, de peur d'un soulèvement de leur part; neuf cents furent envoyés à Médéah, chargés de chaînes de soixante livres. Les missionnaires les accompagnèrent, allant à pied pour faire monter sur leurs mules les plus écloppés de ces malheureux. A leur retour à Alger, quinze jours après leur départ pour Médéah, cent sept esclaves entrèrent à l'hôpital; plusieurs y moururent.

Au lieu de faire ensemble la guerre à l'ennemi commun, les Barbaresques, les chrétiens se la

faisaient entre eux. C'est ainsi que, au mois de mars 1780, la flotte anglaise, composée de vingt-quatre vaisseaux, après avoir évité une flotte française de dix-huit navires et s'être emparé de vingt-quatre bâtiments espagnols naviguant sans escorte, avait rencontré à la hauteur de Cadix une escadre de neuf vaisseaux espagnols. L'infériorité des forces de ceux-ci les avait d'abord décidés à prendre la fuite; mais, voyant que ce parti ne pouvait pas les sauver, leur amiral donna le signal du combat.

Les vaisseaux espagnols combattirent avec un courage héroïque et opposèrent une résistance presque inconcevable; mais la disproportion trop grande de leurs forces les fit succomber, après plusieurs heures d'un combat acharné. Cinq vaisseaux espagnols furent pris, deux coulés à fond, un sauta, et le neuvième parvint à se sauver à force de voiles.

La nouvelle d'une escadre espagnole, battue par les Anglais ne pouvait qu'être bien accueillie à Alger; aussi rendit-elle la gaieté aux habitants, ainsi que la fierté, naguère affaiblie par la crainte des Espagnols. Le succès des Anglais parut être le leur, et les confirma dans cette opinion qu'Alger était imprenable.

Un esclave assassin.

Comme on l'a vu, ce livre est l'histoire ininterrompue des actes de dévouement prodigués par les missionnaires aux esclaves, objet de leur charité, pour lesquels ils quittaient leur patrie, leur famille; pour lesquels ils bravaient la prison, les chaînes, la bastonnade, la peste, la bouche du canon. Qui croirait qu'il a pu se trouver un esclave, un Français encore, capable d'attenter à la vie d'un de ses bienfaiteurs, du principal d'entre eux par son autorité comme par ses vertus?

Oui, le 28 octobre 1781, un esclave français, nommé Picard, tenta d'assassiner M. Claude Cosson, alors vicaire apostolique d'Alger. Après l'avoir attiré dans la sacristie, sous prétexte de se confesser, il se jeta sur lui, armé d'un poignard, dont il lui porta plusieurs coups. M. Cosson, ayant engagé avec lui une lutte terrible, de laquelle sa vie dépendait, put enfin être secouru et sauvé, malgré ses nombreuses et graves blessures.

Le consul, rendant compte de ce crime au ministre, à Versailles, ne lui cache pas que cet assassinat est le commencement de l'exécution d'un complot dont il devait être la première victime, comme représentant de Sa Majesté. Si l'on considère la date de cet attentat, 1781, on serait

tenté d'y voir comme l'aurore des jours sanglants qui vont s'élever sur la France.

Le consul va prendre les précautions les plus minutieuses contre les esclaves, il en informe le ministre; « quant aux missionnaires, ajoute-t-il, ils sont persuadés qu'ils doivent continuer leurs fonctions, même au prix de leur vie. »

Impuissance de l'Espagne.

Après le débarquement stérile et honteux de son armée près d'Alger, en 1775, l'Espagne fit, en 1783 et 1784, contre Alger, deux expéditions navales qui ne lui rapportèrent ni plus de profit ni plus d'honneur, au contraire.

Ce fut le 28 juillet 1783 que commença le premier bombardement, auquel les Algériens répondirent victorieusement, bien qu'avec une perte de mille à quinze cents hommes et l'effondrement de trois cent soixante-quinze maisons. Comme par un fait providentiel, pas une des six chapelles catholiques ne fut atteinte; pas un prêtre, pas un chrétien ne fut blessé. Cette demi-victoire enfla tellement l'orgueil du dey, que lorsque le vaisseau-amiral vira de bord pour mettre le cap sur l'Espagne, il le fit saluer, par dérision, de trois coups de canon à poudre. Ce qui fut plus sérieux, c'est qu'il se montrait intraitable sur la

question de la paix avec l'Espagne, au point de résister aux nombreuses instances sur ce point. Il y était du reste excité par les Danois et les Hollandais, qui le pourvoyaient de toute espèce de munitions.

Les Espagnols armèrent alors une deuxième expédition navale, forte de trente-sept gros bâtiments et de soixante-dix chaloupes, qui se trouva devant Alger le 9 juillet 1784, à la pointe du jour. Du 9 au 23 eurent lieu des escarmouches entre la marine algérienne et la flotte ennemie, dont les projectiles n'arrivaient que très rarement en ville. Le 23, les Espagnols avaient disparu. Immédiatement le dey se préparait à recevoir une quatrième visite de leur part, lorsque ce fut un ambassadeur qui lui arriva de Madrid.

Aussi mal servi par ses agents sur le tapis diplomatique que sur le champ de bataille, le roi d'Espagne n'obtint qu'à grand'peine, et grâce à la bienveillante intervention du vicaire apostolique, M. Ferrand, une paix humiliante qu'il dut payer un million. La conclusion du traité eut lieu le 14 juin 1786, et sa ratification par le roi d'Espagne le 10 juillet suivant. A cette occasion, il fut dit par un haut dignitaire algérien un mot qui, inaperçu alors, a été fort remarqué depuis 1830 : « La maison de Bourbon d'Espagne apporte des millions, et la maison de Bourbon de France viendra les enlever. »

Rachat des esclaves français.

L'insuccès des armes espagnoles d'une part, et, de l'autre, l'irritation toujours croissante des esclaves français contre les agents du gouvernement, et même contre les missionnaires, qu'ils accusaient de tiédeur pour leur délivrance, déterminèrent le roi Louis XVI, en outre de sa bonté naturelle, à opérer un rachat le plus grand possible des esclaves français. Les uns furent estimés à 450 piastres, les autres à 650, de sorte qu'en juin 1785 deux cent cinquante-huit furent délivrés; le montant de la rédemption s'éleva à 189.340 piastres, soit 639.052 livres, 17 sous, 6 deniers.

Arrivés en France, ces esclaves, au nombre final de trois cent six, furent conduits en procession dans plusieurs villes. Les contemporains constatèrent que ce fut avec un attendrissement et une joie inexprimables qu'on vit ces captifs à Paris et dans les principales villes de France.

Autres rédemptions.

Se piquant d'émulation, les autres gouvernements rachetèrent aussi des esclaves; le traité de rédemption fut conclu en janvier 1787, entre

le dey et les représentants des puissances européennes, à des prix qui mirent à la charge de chacune de celles-ci les sommes suivantes :

Louis XVI.

Naples, pour deux cent trente rachetés, 1.437.020 livres; Madrid, pour trois cent quatre-vingt-neuf esclaves, 3.003.625 livres, ou 8.581 livres par tête, plus du double de ce qu'avait payé la France en 1785.

La peste, qui arriva en mai 1786, diminua, par la mort, le nombre des esclaves; elle enleva aussi malheureusement M. Lalau, alors vicaire apostolique, ainsi que les deux frères qui l'assistaient.

M. Alésia, qui succéda à M. Lalau, dut faire un voyage à Tunis, où il eut la joie de donner le sacrement de confirmation à plus de cent quarante personnes. La discipline ecclésiastique réclamait aussi sa présence. Peu au fait de l'administration d'une paroisse, les capucins s'écartaient des règles les plus vulgaires de cette administration. Il leur signala, dans un mandement apostolique, les abus grossiers qui étaient préjudiciables au public et à la décence du saint ministère. Les faits qui lui furent signalés le laissèrent dans la persuasion que les ordres mendiants, soit par désir, soit par besoin de recevoir des aumônes, n'étaient guère propres à gouverner des paroisses. Enfin il s'occupa à rétablir la bonne harmonie entre les capucins de la paroisse et les trinitaires de l'hôpital, en leur traçant les limites de leur juridiction respective. Après avoir pourvu au bon ordre de cette église, M. Alésia revint à Alger, où la peste venait de reparaître, et où elle fit, en six mois, trente-deux mille cinq cent vingt victimes.

Le dey Mohamed.

Le dey Mohamed vieillissait; et, en vieillissant, il devenait en tous points intraitable. Les consuls de toutes les puissances avaient à souffrir de ses caprices et de ses emportements; tous demandaient à quitter Alger. Cependant le fantasque vieillard consentit à renouveler quelques traités près d'être périmés, comme celui avec la France et celui avec l'Angleterre, dont le consul payait trois mille sequins tous les deux ans à titre de régal. La république de Raguse, qui comptait à peine cent mille âmes, obtint aussi un traité, remarquable par la formule du serment turc par lequel il s'ouvrait : « Par Jésus, fils de Marie, le grand prophète des chrétiens. Que la paix de Dieu soit sur lui. »

Avant de mourir. Mohamed éprouva une joie à laquelle il était loin de s'attendre : c'était la reddition d'Oran, contre lequel les efforts d'Alger s'étaient consumés pendant un si grand nombre d'années. Deux tremblements de terre, l'un le 9 octobre 1790, l'autre le 6 janvier 1791, avaient ruiné la ville, les fortifications, et décidé l'Espagne à se débarrasser d'une position qui était pour elle une charge sans aucune compensation. Le bey de Mascara prit possession d'Oran le 27 février 1792.

Les Espagnols l'avaient occupé à plusieurs reprises, la dernière fois depuis 1737. Il leur coûtait annuellement quatre millions, et une dizaine de mille hommes, morts, esclaves, déserteurs et, ce qu'il y avait de plus triste, renégats.

Politique et diplomatie.

Le dey Mohamed ne jouit pas longtemps de la satisfaction de voir Oran en sa possession : il mourut le 12 juillet 1791, et grâce à la sagesse, à l'énergie, à la promptitude d'action des deux principaux fonctionnaires de la régence, Baba-Hassein fut proclamé dey sans le moindre trouble de la part de la milice ni de la population.

Baba-Hassein témoigna de sentiments très bienveillants pour les Français, missionnaires, agents diplomatiques ou négociants, tandis qu'il se montrait très dur envers les autres nations, leur faisant acheter par d'énormes sacrifices même le respect apparent de leur droit. Quinze années de paix avec le Danemark coûtèrent à cet État 3.500.000 livres. La Hollande obtint un traité au prix de 230.000 sequins. Les États-Unis d'Amérique négocièrent aussi la paix et l'obtinrent pour 6.000.000 de francs une fois payés, 150.000 sequins donnés au dey, et un tribut annuel de

120.000 sequins. C'est incroyable, à force d'être honteux.

Pendant qu'il traitait ainsi les autres puissances, Baba-Hassein allait jusqu'à offrir ses services au comité de salut public français; car nous sommes en pleine révolution, en 1794. Comme si, instinctivement, le dey avait deviné quelle était la nation qui devait mettre un terme au long brigandage d'Alger et redoutait de se commettre avec elle! Peut-être même ne faisait-il en cela que céder à un pressentiment, depuis longtemps déjà dominant dans la régence, et dont nous avons recueilli plus haut l'expression, que les Français se rendraient un jour maîtres de toute la contrée. Toujours est-il qu'en tout temps la régence usait, vis-à-vis de la France, de ménagements qu'elle n'a jamais eus pour les autres nations de l'Europe. Bien que les consuls de France n'aient pas toujours été respectés, leur pavillon n'a jamais reçu d'insulte.

Effets de la révolution française à Alger.

Le premier agent de la révolution française qui aborda à Alger fut un nommé Ducher, chargé de s'occuper du rachat des esclaves. Il fut grandement aidé par M. Alésia dans cette opération, qui coûta 720.787 livres.

A M. Ducher succéda, en 1796, Jean Bon Saint-André, et avec lui commença, contre les missionnaires, la persécution où ils furent défendus par le dey.

Tout secours de la mère patrie leur ayant été retiré, ils se virent contraints de vendre leur avoir et sur le point de demander un asile en Espagne. Le dey dut rappeler au consul de la république française « qu'il n'était pas en France, mais à Alger ». Les missionnaires restèrent sous le pavillon du Croissant, trouvant chez un souverain turc sûreté et protection, pendant qu'ils n'essuyaient, de la part de leur patrie, qu'abandon, injustice et persécution.

Les consolations ne leur firent cependant pas complètement défaut. Le roi d'Espagne pourvut à leur entretien; ils apprirent que M. Cayla, leur supérieur général, avait pu s'échapper de France et se réfugier à Rome. Pendant que le culte et les ministres du vrai Dieu étaient proscrits en France, ils offraient le saint sacrifice au Seigneur au sein de l'esclavage, sur une terre barbare. Les offices se célébraient non seulement avec décence, mais avec toute la pompe que comportait le local des chapelles. Les processions de la Fête-Dieu surtout s'y faisaient avec une magnificence que l'on était loin de soupçonner. Celle qui eut lieu le 27 juin 1795 surpassa toutes les autres; il y eut trois reposoirs dans le bagne du beylik. Un

esclave italien, le capitaine Galiano, en fut l'organisateur; au moyen d'une quête parmi ses compagnons d'infortune, il réalisa trente sequins, qui en couvrirent tous les frais.

Tracasseries.

Jean Bon Saint-André, n'ayant pu obtenir des missionnaires le serment de fidélité à la constitution, leur déclara qu'il ne les regardait plus comme Français, et commença contre eux un système abominable de tracasseries. Il était cependant fort embarrassé; car si, d'un côté, il voulait faire preuve de zèle révolutionnaire en faisant chasser les prêtres d'Alger, il comprenait, de l'autre, quel déplorable effet leur départ produirait parmi les esclaves, privés ainsi de tout soutien.

Il se décida enfin à dire au dey que la France ne tenait plus les missionnaires pour Français, et celui-ci envoya sur-le-champ à nos prêtres l'ordre de partir. Grâce à quelques démarches, cependant, ils purent temporiser; et le conseil des Cinq-Cents ayant, le 15 juillet 1797, révoqué toutes les lois contre les ecclésiastiques, Jean Bon Saint-André changea de conduite et de langage. Il se borna dès lors à vouloir leur faire porter la cocarde. Sur les représentations de ces

messieurs qu'une cocarde serait un objet anormal dans les bagnes, le consul se contenta de leur simple déclaration de civisme.

Changements.

Le Directoire montrant des dispositions plus pacifiques à l'égard du clergé, Jean Bon Saint-André ménagea davantage les prêtres qui habitaient les États barbaresques.

Il ne put cependant pardonner à M. Alésia son obstination à ne pas lui faire quelques présents, et il le força de quitter la mission le 5 février 1798. Il fut lui-même remplacé dans le consulat, le 7 mai suivant, par le citoyen corse Mottido.

En même temps le trône d'Alger, — si l'on peut se servir de ce mot, — devint vacant par la mort de Baba-Hassein, enlevé par un abcès gangrené à la jambe. Un sien neveu, nommé Mustapha, primitivement marchand de charbon, lui succéda.

Le nouveau dey se signala, dès son intronisation, par des actes d'avarice révoltants, bien que son oncle, en mourant, lui laissât cent vingt millions de livres en argent, des approvisionnements de toute sorte en abondance, et six cent treize canons de bronze pour défendre la ville.

Il extorqua par la torture des sommes énormes aux principaux habitants et même aux membres de sa famille, et il donna une impulsion si furieuse à la piraterie, que le 19 novembre 1800 il y avait plus de deux mille trois cents esclaves européens à Alger.

La liste des vexations que les puissances européennes eurent à subir de la part de ce despote de bas étage est aussi longue que révoltante. Pas un consul, autre que celui de France, n'avait pu rester près de lui; ou il les avait chassés, ou ils étaient partis d'eux-mêmes pour éviter ses mauvais traitements. Nous allons voir même l'entente avec la république française se rompre prochainement.

Rupture avec la France.

Le 30 avril 1798, une flotte française avait quitté Toulon pour une destination inconnue, et en même temps le consul d'Alger avait reçu de Paris l'invitation de se tenir sur ses gardes, lui et tous les Français. En effet, cette flotte était destinée à l'Égypte, et le Grand Seigneur donnait l'ordre au dey d'Alger de déclarer la guerre à la France. Un commandement aussi positif ne put cependant triompher de la répugnance de Mustapha à se mettre en hostilité avec nous.

Le 19 décembre, parvint à Alger une autre injonction du Grand Seigneur, portée par un haut dignitaire de l'empire, chargé en même temps de remettre au dey le caftan de pacha, qu'il n'avait pas encore demandé. Force fut donc d'obéir, quoique à contre-cœur. Tous les Français des deux sexes furent mis au bagne avec des fers aux pieds; ils y restèrent trente jours, les femmes comme les hommes.

Au mois de mars 1800, après l'évacuation de l'Égypte, Dubois-Thainville fut envoyé par le premier consul à Alger, pour y traiter de la paix, que désirait fortement le dey, surtout depuis que le général Bonaparte était à la tête du gouvernement. Les négociations, aussitôt entamées, subirent quelques retards par la prétention du dey à un don d'argent que le négociateur s'obstinait à lui refuser. Le premier consul, pour en finir, consentit à donner trois cent mille francs; et, le 30 septembre 1800, la paix fut signée et acclamée, selon l'usage, en plein divan, malgré l'opposition du consul anglais, qui menaçait d'une rupture avec la régence.

Ce n'était pas une menace vaine; car à peine ce traité avec la France fut-il connu, que l'agent de Londres et l'internonce d'Allemagne répandirent l'or sans mesure pour le faire rompre. Des firmans du Grand Seigneur arrivèrent à Alger, réclamant impérativement la rupture immédiate

des nouvelles conventions avec la république, l'armement de tous les corsaires, la reprise la plus active des hostilités contre la France, la mise au bagne de tous les Français de la région.

Ces firmans, connus à Alger, y causèrent une grande émotion, que les agents anglais propagèrent; de sorte que le dey et le divan, menacés d'une émeute, durent céder et prononcer la guerre contre la France, avec cet adoucissement toutefois que le consul et ses nationaux étaient libres de quitter Alger. Tous partirent, le 30 janvier 1801. Le dey éprouva le plus grand regret de la mesure qu'il prenait malgré lui, et écrivit au premier consul pour le lui exprimer. Bonaparte lui répondit, et Dubois-Thainville fut chargé de nouvelles négociations qui aboutirent à un nouveau traité de paix, signé par le premier consul le 5 mars 1802, et dans lequel il n'est question ni de la protection de la religion ni de celle des missionnaires.

Attitude de la France.

Sous l'empire d'une cupidité insatiable, il était impossible que le dey ne suscitât pas de nouvelles avanies aux consuls; il leur arracha des sommes considérables, et celui d'Angleterre fut expulsé. Furieux de ne rien recevoir du consul de France, il avait menacé d'en faire autant

envers lui; mais à la première nouvelle qu'en eut Bonaparte, il lui fit écrire dans des termes qui ne pouvaient plus lui laisser la moindre illusion à ce sujet. Le temps des tributs et même des présents était passé; et, au premier acte d'hostilité de la régence, une armée française serait envoyée pour détruire Alger.

« Le premier consul, disait la lettre, a détruit les mamelucks parce qu'ils n'avaient pas donné satisfaction aux Français; malheur à qui, à leur exemple, se déclarera ennemi de la France! »

Bonaparte ne s'en tint pas là, il écrivit lui-même au dey :

« Je vous fais également connaître mon indignation sur la demande que vos ministres ont osé me faire que je paye deux cent mille piastres. Je n'ai jamais rien payé à personne; grâce à Dieu j'ai imposé ma loi à tous mes ennemis; si Dieu ne vous a pas aveuglé pour vous conduire à votre perte, sachez ce que je suis et ce que je peux. Je veux vivre en bonne harmonie avec vous, et je n'ai aucune vue ambitieuse; je n'ai pas besoin de vos États pour être au premier rang des puissances. Mais si vous refusez de me donner satisfaction, et si vous ne réprimez pas la licence de vos ministres, qui osent insulter mes agents, et de vos bâtiments, qui osent insulter mon pavillon,

je débarquerai quatre-vingt mille hommes sur vos côtes, et je détruirai votre régence. »

L'influence de la France était alors souveraine, mais le désastre de Trafalgar lui porta un coup terrible. Le pavillon français ne paraissait plus qu'à de longs intervalles dans la Méditerranée, et l'Angleterre était devenue maîtresse de Malte. Le dey viola le traité, et, moyennant une redevance annuelle de deux cent soixante-sept mille francs, il investit, en 1807, l'Angleterre des concessions françaises.

C'est alors que Napoléon chargea le capitaine Boutin d'explorer le littoral de l'Algérie, et que de son doigt prophétique il indiqua le lieu où, vingt-trois ans plus tard, la France devait trouver un abordage facile et triompher des Barbaresques.

Retour des missionnaires.

Après le départ forcé d'Alger de nos missionnaires, le vicariat apostolique fut géré par le Père trinitaire administrateur de l'hôpital jusqu'en 1824; mais cette disparition d'une fonction qui datait de 1646, et qui nous avait rendu tant de signalés services, ne fut qu'une courte éclipse. M. Joussouy, prêtre lazariste, chassé le 30 janvier 1801 avec MM. Vacherot et Mathelin, retourna à

Alger sur l'invitation de M. Brunet, vicaire général de la congrégation des Missions. M. Joussouy fit des prodiges de charité pour venir en aide aux esclaves, dont il partageait la misérable existence, après leur avoir distribué jusqu'au dernier sou d'une somme de quinze à dix-huit mille francs, prix de son patrimoine, qu'il avait vendu pour remplacer la pauvre rente de neuf mille trois cent soixante-un francs que des fondations pieuses avaient affectée à notre établissement, et dont la révolution l'avait privé.

Instruit de cette intéressante situation, Napoléon fit donner trois mille francs à M. Joussouy, et, par décret daté de Posen le 12 décembre 1806, la mission d'Alger fut inscrite au budget de la France. Le vicariat apostolique avait cessé d'être géré par un Français, bien que restant toujours dans la congrégation de Saint-Lazare. C'est M. Clariana, de la province de Barcelone, qui en exerçait les fonctions, M. Joussouy les ayant toujours refusées.

Scènes sanglantes.

L'année 1805 est à signaler pour les meurtres qui ensanglantèrent Alger et imposèrent de rudes épreuves à nos missionnaires. Le dey Mustapha s'étant rendu odieux à la milice et à la population

par l'ascendant que les Juifs, notamment Naftalé Busnach, avaient pris sur lui, eut à lutter constamment contre des conspirations. Blessé déjà dans une première émeute, il succomba dans une seconde, et sa mort, précédée de celle de Busnach, fut suivie du massacre des Juifs et du pillage de leurs maisons.

Mustapha, assassiné, fut remplacé par Akhmet-Kodja, dominé par un aga dont la haine pour les Français allait jusqu'au fanatisme. Cet aga fomentait les désordres sanglants de la ville et les mauvais traitements infligés à tous les consuls pour leur extorquer de l'argent. Le dey supportait avec peine le joug de ce monstre qui, rentrant en ville à la suite d'une orgie dans les jardins, fut saisi et décapité.

Des démêlés survinrent bientôt entre Akhmet-Bey et notre consul Dubois-Thainville; la soif de l'or chez le Barbaresque en était la cause, notre consul ne devant, d'après les ordres de son gouvernement, se soumettre à aucune des exigences que subissaient ses collègues. Il fallait de l'argent, beaucoup d'argent à ces brigands; et la course ne rapportait plus beaucoup, surveillée et réprimée par la France. Le dey lui imprima alors une activité qu'elle n'avait pas depuis sept ou huit ans.

Le 17 octobre 1807, avis fut donné à notre consul de sortir d'Alger si le dey persistait à faire

courir sur les vaisseaux napolitains et génois, et refusait de rendre ceux qu'il avait pris. La rupture paraissait inévitable, lorsque le dey revint à la sagesse. La paix fut maintenue, mais il n'en jouit pas longtemps. A la suite d'une révolte de la milice, Akhmet-Bey fut assassiné, sa tête portée en triomphe dans toute la ville, et son corps mutilé traîné hors du fort Bab-Azoun.

Un nouveau dey, Aly, fut de suite installé, et son avènement annoncé par vingt-un coups de canon.

État précaire de la mission.

Après le décret du 27 mai 1804, rétablissant en France la congrégation de la Mission, un bon nombre de missionnaires qui avaient survécu à la tourmente révolutionnaire se trouvèrent trop âgés ou infirmes pour s'expatrier; d'autres trouvèrent dans les évêques qui les avaient recueillis une opposition que le gouvernement ne jugea pas à propos de combattre. Ainsi, avec la meilleure volonté du monde, M. Brunet, alors supérieur général, ne put envoyer personne à Alger partager les pénibles travaux de M. Joussouy, déjà bien infirme, et dont la mort pouvait priver ceux qui seraient appelés à continuer son œuvre des précieuses traditions dont il était seul le dépo-

sitaire. A défaut de missionnaires, M. Placiard envoya, en 1807, comme aide à M. Joussouy, M. Audoir, prêtre séculier, alors directeur du grand séminaire de Poitiers, qui avait manifesté le désir d'entrer dans la compagnie de Saint-Lazare.

Après un an de séjour, M. Audoir, n'ayant pu s'accoutumer au climat, à l'air des bagnes, aux exercices de cette mission, ni même à la manière de vivre de la congrégation, repassa en France à la fin de décembre 1808; et M. Joussouy resta de nouveau seul, chargé de trois églises et entouré de difficultés de toutes sortes, notamment de la part du Père espagnol administrateur de l'hôpital, gérant le vicariat apostolique.

M. Joussouy vécut encore deux ans, s'imposant les plus grandes privations, contractant même des dettes auxquelles il pourvut en prescrivant par son testament de vendre tout ce qu'il possédait pour les payer.

Ce fut le 6 janvier 1811 qu'il mourut, après avoir passé plus de trente ans au milieu des esclaves, auxquels il s'était voué et qui l'adoraient. Quelques mois après, le comte de Priameneu soumettait à la signature de l'empereur un décret l'autorisant à payer les dettes laissées à sa mort et montant à deux mille quatre cent cinquante francs. Dans l'exposé des motifs, on remarque, en outre de l'éloge des vertus du

défunt, des considérations qu'il est bon de rappeler ici.

Le ministre représente à l'empereur qu'à son avis « la France doit conserver son église d'Alger pour les fêtes impériales, les *Te Deum,* pour l'exercice du culte du consulat, des négociants résidants, des marins et autres;

« Que l'abandon de cette église, qui est comme la paroisse universelle des catholiques, en même temps que chapelle du consulat et hospice français, ne semble pas devoir être confondu avec les missions supprimées, et qu'il intéresse l'humanité et l'honneur français. »

Par la mort de M. Joussouy, la mission d'Alger se trouva dépourvue de prêtres français jusqu'en 1824, époque à laquelle M. Chossat y fut envoyé en qualité de vicaire apostolique.

Guerres et suite de deys.

Pendant que ces intérêts religieux se discutaient et se résolvaient dans les sphères gouvernementales civilisées, les crimes suivaient leur cours sanglant à Alger. Aly, proclamé dey en 1808, était mis à mort le 7 février 1809, et remplacé par Hadji-Aly.

Le nouveau dey fit subir toutes sortes de mauvais traitements au consul Dubois-Thainville. Il

le consigna dans sa maison avec toute sa famille : MM. de Barthélemy, officier d'ordonnance de l'empereur, et Arago, membre du bureau des longitudes de Paris, envoyé par l'Institut pour continuer la mesure d'un méridien commencée par M. Méchain. Arago, après avoir traîné de prison en prison en Espagne, était à Alger depuis un an. Après une détention de trois mois, ces Français de marque furent mis en liberté, à la condition de payer trente-deux mille piastres fortes et sur une lettre de Napoléon, datée de Vienne le 27 juillet 1809.

Après l'entrée de Louis XVIII à Paris, la frégate *la Junon* parut dans la rade d'Alger le 2 mai 1814. Après quelques explications, le drapeau blanc fut salué de vingt-un coups de canon; et, le 20 mai, le roi écrivit au dey qu'il donnait plein pouvoir à M. Dubois-Thainville de renouveler les traités. Ils le furent, et M. Dubois-Thainville, que le dey n'aimait pas à cause de son refus constant de lui donner de l'argent, fut remplacé par M. Deval.

Fin de l'esclavage.

Deval n'eut guère le temps de remettre au dey et au divan les quatre-vingt-dix mille francs que le ministre avait mis à sa disposition; Dubois-Thainville revint à Alger en même temps que Napoléon à Paris pour cent jours; et celui-ci ayant dû abdiquer définitivement le 22 juin 1815, Alger vit disparaître le consul Dubois-Thainville et reparaître le consul Deval.

Ces changements de consul à Alger correspondaient aux changements de souverain en France, et on pourrait ajouter à celui des deys, puisque, en trois mois, il y en eut trois à Alger : Hadji-Aly, égorgé le 21 mars 1815; Mahmed, étranglé le 7 avril; Omar, successeur de Mahmed, qui régna deux ans. Il vit devant son port une escadre américaine qui lui imposa la paix; puis une flotte anglaise, qui, le 27 août 1816, bombarda sa ville et dont il dut subir les conditions. A la suite de ce bombardement il régna à Alger, pendant un an, une fermentation sourde qui aboutit, l'année suivante, au meurtre d'Omar (3 septembre 1817) et à son remplacement par Aly-Hodja.

Ces meurtres successifs de deys étaient l'œuvre de la milice cupide et féroce, pour laquelle toute nouvelle intronisation était l'occasion d'une nou-

velle gratification. Aussi, lorsque Ali vit son autorité affermie, il chercha à se soustraire à cette puissance sanguinaire. Il quitta le palais dit du Roi, qui était dans la ville, pour le château qui la dominait, sous le nom de casbah. Cette forteresse est entourée de fortifications redoutables, commandant la ville, la campagne et le port, qui sont sous ses canons. Elle existait du temps des Arabes, avant l'arrivée des Turcs, en 1528; mais les frères Barberousse en augmentèrent considérablement les défenses en s'y établissant.

Ce fut le 1er novembre 1817 que Aly-Hodja, au milieu des salves d'artillerie, s'y transporta avec son ministère et sa garde. Pendant la nuit précédente, trois cent cinquante mulets furent employés à y porter le trésor, évalué alors à trois cents millions.

Le peste sévit en 1818 et fit bien des victimes, parmi lesquelles le dey, qui s'était toujours montré favorable à la France.

A peine Ali eut-il expiré, que le divan proclama dey Hussein-Hodja, qui était ministre de l'intérieur. La faveur dont jouissait Hussein auprès de la milice ne put le soustraire, même peu après son élévation, à ses violences capricieuses. Un jour, étant sorti de la casbah pour examiner les fortifications qu'on élevait sur le bord de la mer, il faillit être assassiné par quelques mutins. Il se

réfugia à la casbah, dont il ne sortit plus que douze ans après, lorsque Bourmont entra victorieux à Alger.

L'attention des puissances européennes, dans les congrès de Vienne et de Paris, s'était portée sur la piraterie des États barbaresques ; l'Angleterre, qui avait entrepris de faire cesser ce fléau en 1816, et qui n'avait abouti à rien d'efficace, fut chargée, au congrès d'Aix-la-Chapelle, d'agir dans le même sens, cette fois conjointement avec la France. Cette démonstration à deux mit au grand jour la duplicité de l'Angleterre et son mauvais vouloir contre nous, en donnant une sorte d'assurance d'impunité aux pirates.

Les délibérations des divers congrès étant connues des Barbaresques, les principaux de la milice y réfléchirent, s'en occupèrent, et portèrent devant le divan la question de l'esclavage, dont l'abolition fut décidée dans une délibération qui eut lieu le 29 janvier 1824. On ôta l'anneau de fer aux esclaves, qui ne furent plus considérés que comme prisonniers de guerre et renvoyés, à l'occasion, avec cartel d'échange.

A cette époque, l'Angleterre eut maille à partir avec la régence au sujet d'un consul, Macdonald, que le dey ne voulait pas recevoir, et elle envoya à Alger une escadre qui eut quelques légers engagements avec la marine barbaresque. Les hostilités n'ayant pas abouti, l'amiral anglais

entra en pourparlers; et, ne pouvant surmonter la répugnance du dey pour son consul, le sacrifia, et adhéra à la convention du divan touchant l'esclavage, convention dont l'article 1er était ainsi conçu :

« Abolition absolue et perpétuelle de l'esclavage des chrétiens amenés dans le royaume d'Alger pour cause de guerre ou autre motif, lesquels seront réputés prisonniers devant être échangés, ou renvoyés sans condition. »

La mention de l'abolition de l'esclavage dans les conventions du 24 mars 1824, signées à la fin de juillet, a pu être la cause de l'opinion répandue que c'est à l'Angleterre que l'Europe est redevable de la cessation de l'esclavage des chrétiens à Alger. En faisant attention aux dates, on se convainc facilement que cette opinion ne repose sur aucun fondement.

Quoique l'esclavage fût aboli, la piraterie ne le fut pas, et les corsaires continuèrent à infester les mers jusqu'en 1830, traitant les nations de l'Europe et de l'Amérique avec la même insolence dont elle avait constamment usé depuis son existence.

Reprise du vicariat apostolique d'Alger.

L'insuffisance du Père capucin, directeur de l'hôpital d'Alger, comme vicaire apostolique, se faisait surtout sentir depuis la mort de M. Joussouy, et la sacrée Congrégation de la Propagande avait fait plusieurs fois des instances auprès du vicaire général de la Congrégation des missions à l'effet de lui présenter un missionnaire pour aller remplir les fonctions de vicaire apostolique à Alger. La demande fut renouvelée, le 10 août 1822, par le cardinal Gonzalvi, et, le 17 septembre de la même année, M. Chossat fut proposé à la sacrée Congrégation.

M. Chossat commença son ministère par Tunis. De Tunis il passa à Alger, l'expédition anglaise ayant pris fin; mais une ophtalmie, dont il avait apporté le germe de Marseille, s'étant développée à Tunis et à Alger, force lui fut de renoncer à ses fonctions et de revenir en France. Nous pouvons mentionner qu'à cette époque la sacrée Propagande avait réduit le vicariat apostolique à Alger, et qu'il n'y avait dans cette ville que soixante-quinze chrétiens, dont les deux tiers étaient catholiques.

L'exiguïté de ce nombre de catholiques décida

M. Solignac, qui avait succédé à M. Chossat, à transporter sa résidence d'Alger à Bône, où il pouvait être utile aux corailleurs, laissant à Alger son coopérateur, M. Marre. Ils occupèrent l'un et l'autre leur poste respectif jusqu'à la mi-juin 1827, époque à laquelle ils reçurent du roi l'ordre de s'embarquer, à cause de la guerre qui allait être déclarée à la régence.

Mentionnons encore deux tremblements de terre se rapportant à cette époque. Le premier, qui eut lieu le 2 mars 1825, remplit la ville de terreur, quoique ne causant pas de grandes ruines; le second, moins de vingt-quatre heures après le premier, renversa Blidah et deux villages voisins. Le dey fit élargir tous les esclaves qui étaient à la chaîne et mettre en liberté les prisonniers pour dettes. Les deux missionnaires s'étaient réfugiés chez le consul de Sardaigne.

Fin de la piraterie.

On pouvait croire qu'après l'abolition de l'esclavage, prononcée par les Algériens eux-mêmes, ceux-ci renonceraient à leurs pratiques barbares et entreraient dans l'orbite de la civilisation; il n'en fut rien. Le moment de pression que la régence subissait une fois passé, son instinct

de déprédation et sa cupidité reparaissaient aussi vivaces, aussi insatiables qu'auparavant, sans aucun égard pour les conventions mille fois jurées.

Mais Alger allait expier en un jour tous ses crimes de quatre siècles, ses rapines innombrables, ses violations du droit des gens, ses effusions du sang innocent, ses meurtres de nos saints. Le monde allait voir se réaliser cette prophétie du plus grand orateur sacré du XVIIe siècle, dans une de ses sublimes oraisons funèbres : « Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles des nations ! » Dieu allait ouvrir sa main et en laisser tomber la vengeance; il allait punir, frapper avec l'épée de son soldat, la France. Son heure avait sonné, et comme pour faire éclater davantage la grandeur de sa punition aux yeux des peuples, il en prit l'occasion, non du martyre d'un de nos missionnaires, mais d'un simple coup d'éventail donné à notre consul, M. Deval, dans une discussion d'argent intéressant Bacri, un juif partageant ses bénéfices avec le dey.

Le Bacri était créancier de sept millions envers la France, pour fournitures de blé pendant la révolution. Au règlement, 4.500.000 francs furent remis à Bacri ; mais 2.500.000 restèrent à la caisse des dépôts et consignations jusqu'à l'épurement des nombreux procès soulevés par les

oppositions des propres créanciers de Bacri. Dans son impatience de toucher sa part de bénéfices, le dey s'oublia au point de frapper la France dans la personne de son représentant, et la France tira son épée.

L'ÉGLISE CONTEMPORAINE

Prise d'Alger.

A peine la généreuse résolution de Charles X de délivrer l'Europe du fléau de la piraterie fut-elle connue, que les peuples s'en émurent. Tous les gouvernements offrirent leur concours à la France, excepté l'Angleterre, qui, cédant à ses mauvais instincts et craignant de perdre sa prépondérance sur la Méditerranée, osa se permettre des représentations. Le roi chargea ses ministres de répondre aux uns et aux autres.

Le prince de Polignac, ministre des affaires étrangères, remercia nos amis de leurs offres de concours, et dit en particulier à l'ambassadeur d'Angleterre que « la France insultée ne demandait le secours de personne pour venger son injure, et qu'elle n'aurait besoin de consulter personne pour savoir ce qu'elle aurait à faire de sa nouvelle conquête. »

Quelques jours après, ce même ambassadeur,

lord Stuart, ayant fait, au nom de son gouvernement, une nouvelle communication presque comminatoire, s'attira la réponse suivante de notre ministre de la marine, M. d'Haussez :

« Milord, tel jour (qu'il désigna), nos escadres seront réunies aux Baléares, pour marcher de conserve sur Alger. Prévenez-en votre gouvernement, et venez nous empêcher de passer, si vous l'osez. »

Elles accourent de tous les ports de France, nos escadres; elles se concentrent aux Baléares, elles font voile pour la côte d'Afrique, et le 13 juin 1830, au lever du jour, cette côte apparaît aux yeux impatients de l'armée.

Le lendemain, anniversaire de Marengo et de Friedland, cette armée, qui compte plus de trente mille hommes, prend terre à six lieues à l'ouest d'Alger, au point précis qu'avait marqué, un quart de siècle par avance, un officier des armées de Napoléon, le capitaine Boutin, dont nous avons raconté la mission d'exploration et la captivité.

Contre toute attente, le débarquement s'opère sans difficulté. Le dey a donné l'ordre de laisser aborder librement nos soldats, « afin qu'il n'en pût échapper un seul pour apprendre nos désastres à la France. »

Notre armée se retranche sur la presqu'île de Sidi-Ferruch, pendant que l'ennemi se masse

sur les collines de Staouëli, au nombre de cinquante mille combattants, formés des contingents d'Oran, de Constantine, de Titery, conduits par leurs beys en personne et commandés par le dey d'Alger, à la tête de la redoutable milice turque.

En face d'eux, sur des autels improvisés, seize prêtres, aumôniers de l'armée française, offrent le saint sacrifice de la messe et ressuscitent le culte chrétien sur la terre africaine, non loin du lieu où se voient encore des débris de la basilique de Tipasa.

« Enfin, après cinq jours d'attente, le 19 juin se lève, et avec lui l'aurore de nos victoires.

« A un signal parti de leur camp, les troupes s'ébranlent et s'avancent, avec de grands cris, contre les redoutes que garde notre armée. Berthezène, Loverdo, des Cars, qui commandent nos divisions, sont à la tête de leurs troupes, sous les yeux de Bourmont; Lahite et Valazé commandent l'artillerie et le génie. »

Le choc est terrible ; un moment une de nos ailes est ébranlée; mais les chefs ramènent les soldats; l'ennemi est contenu et repoussé. Enfin, « un cri, un cri terrible, ce cri de l'infanterie française qui fait trembler les champs de bataille, sort à la fois de toutes les poitrines : *En avant! A la baïonnette! En avant*[1]! »

[1] Tous les passages guillemetés sont extraits du beau discours de Mgr Lavigerie sur l'armée et la mission de la France en Algérie.

Tout cède devant cette charge à fond; ce qui résiste est renversé : cavaliers et fantassins fuient dans toutes les directions; les milices turques, qui ont fait preuve d'une très grande bravoure, fuient s'enfermer dans les murs d'Alger, nous abandonnant leur camp de Staouëli, où nos soldats couchent au milieu de ce luxe oriental, orgueil et délices des Turcs.

Un autre combat aussi acharné a encore lieu à Sidi-Khalef, puis c'est tout. L'armée s'est mise en marche de nouveau. Elle a gravi la Boudzaréah; elle couronne les hauteurs de Ben-Aknoun; elle a Alger à ses pieds, et, devant elle, le fort l'Empereur, unique et dernière défense de la ville. Ses canons font bientôt taire ceux de la forteresse, et ouvrent une large brèche à ses remparts. Elle forme ses colonnes d'assaut; elle va s'élancer, lorsqu'une explosion formidable ébranle le sol et le couvre de débris. La forteresse est devenue un volcan lançant des flammes jusqu'au ciel. La garnison a abandonné le fort l'Empereur par une poterne communiquant avec la ville, et c'est un nègre fanatisé qui, resté seul, a mis le feu au magasin des poudres, et s'est enseveli sous les ruines du fort.

C'en est fait, Alger est à notre merci. Alger *la bien gardée,* Alger *la victorieuse,* Alger *l'imprenable* demande la vie sauve, et son généreux vainqueur la lui accorde. Hussein-Dey obtient

une capitulation honorable, et va jouir tranquillement en Europe de ses immenses richesses, teintes du sang chrétien.

Après la victoire.

« Le drapeau de la vieille monarchie, qui a guidé nos soldats, tombe au lendemain du jour où il était arboré sur les murs de la casbah. Le vieux roi qui a préparé la conquête prend le chemin de l'exil; Bourmont quitte Alger en fugitif, n'emportant avec lui, sur une barque étrangère, que le cœur de son fils, mort dans la bataille.

« En un jour tout change d'aspect. La France ébranlée tombe sous les coups de la révolution de nouveau déchaînée. Au dedans, l'esprit d'impiété se réveille et repousse toute pensée religieuse, pendant que notre faiblesse encourage les exigences jalouses du dehors. Il semble qu'une entreprise si glorieusement commencée doive avorter dans l'impuissance et dans la honte, et que Dieu va en retirer sa main. »

Quels étaient les desseins de Charles X au lendemain de la victoire? La révolution ne lui laissa pas le temps de nous le dire; mais, pour quiconque connaît l'histoire de cette monarchie très chrétienne, son esprit, son cœur, sa sagesse,

les motifs élevés qui l'armèrent contre Alger, il est évident que son premier acte eût été de déclarer l'Algérie unie à la France; ce qui impliquait, avec le respect de la liberté religieuse garantie aux musulmans par Bourmont, la garantie du rétablissement du catholicisme en Algérie, avec faculté d'extension dans les limites que la sainte Église a elle-même tracées à ses ministres. Nul doute que les idées du successeur de Charles X n'aient été les mêmes; mais son autorité était annihilée par la constitution qui avait remplacé la charte. La formule : « Le roi règne et ne gouverne pas, » qu'il avait acceptée, lui enlevait le pouvoir d'imposer sa volonté; il était l'esclave de la révolution qui l'avait fait roi; Sa Majesté était aux Tuileries, mais le gouvernement siégeait au conseil des ministres.

Or quels étaient ces ministres? Des hommes imbus à divers degrés de la philosophie du XVIIIe siècle, qui assistèrent, impassibles, au pillage de l'archevêché de Paris et aux saturnales de Saint-Germain-l'Auxerrois.

Ajoutons qu'à cette époque un groupe de jeunes officiers, dont quelques-uns devaient devenir plus tard des illustrations de l'armée, avaient l'esprit bourré des théories du *Père Enfantin,* théories qui n'étaient pas précisément catholiques. Ces égarés sortaient tous de l'École polytechnique, infestée par les idées de Saint-Simon,

et les Duvier, les Lamoricière, ainsi que bien d'autres de moindre envergure, étaient parmi les fondateurs du phalanstère de Saint-Denis-du-Sig, dont l'existence baroque se termina par une liquidation désastreuse.

La tempête qui avait renversé le trône antique des Bourbons avait emporté le drapeau blanc, arboré la veille sur les remparts d'Alger, et, avec lui, la croix sur laquelle il s'appuyait depuis des siècles. Les régiments n'avaient plus d'aumôniers, et l'Algérie offrait ce spectacle étrange d'une nation victorieuse délaissant son culte pour celui du peuple vaincu. Tandis que les prêtres catholiques qui avaient accompagné notre armée étaient forcés de rentrer en France, et qu'il était interdit à ceux de France de venir en Algérie, on donnait aux zouaves en formation des moueddins avec rang et solde de sous-lieutenant, tandis que les deux prêtres étrangers qui seuls restaient à Alger étaient réduits à célébrer presque clandestinement la sainte messe dans une espèce de petit bouge infect; on réparait à grands frais les vieilles mosquées, on en construisait de nouvelles, et nos soldats ouvriers d'art y étaient employés.

Un an après cependant, la courtisanerie aidant, on parut se souvenir qu'on était chrétien. Le 1er mai 1831, le général Berthezène, alors commandant de l'armée d'Afrique, jugea bon de revenir aux anciennes pratiques. A l'occasion de

la fête du roi, il y eut, après la revue des troupes, une messe militaire dans la pauvre petite chapelle dont nous avons parlé. C'était, depuis le temps du maréchal Bourmont, le premier acte religieux auquel les vaincus, étonnés d'une indifférence qui choquait leur esprit, eussent vu s'associer leurs vainqueurs. Eux, qui allaient à la mosquée, ne pouvaient pas comprendre que des chrétiens n'allassent pas à l'église.

L'étonnement des Algériens devait être d'autant plus grand, qu'ils avaient été témoins de la constance des esclaves chrétiens dont nous venions de briser les fers, et que la tradition leur avait transmis l'histoire de nombreux martyrs ayant couronné par une mort héroïque, dans les bagnes d'Alger, la confession inébranlable de leur foi. Cette tradition leur avait appris le nom de saint Vincent de Paul, esclave ramenant dans le sein de l'Église son maître renégat. Elle leur avait encore enseigné que, tandis que les gouvernements chrétiens laissaient dans les fers un grand nombre de leurs sujets, soit par impuissance de les racheter, soit par insouciance de leur sort, la religion, qui veille toujours comme une tendre mère sur tous ses enfants, se chargeait de porter des consolations et des secours à tous ces malheureux, et de les délivrer de leur captivité. Enfin ils avaient vu, ces Algériens, six chapelles catholiques dans les bagnes, et ils avaient

de la peine à en découvrir une dans la ville libre.

Une autre année se passa sans culte extérieur; on dirait que l'effort d'une messe militaire a épuisé la sève religieuse chez nos gouverneurs généraux.

Cependant il arrive trois ou quatre prêtres de Malte et des Baléares à la suite des indigènes de ces îles; et en 1832, sous le gouvernement général du duc de Rovigo, la mosquée d'Hassan devient église catholique.

« Cette mesure, dit l'auteur des *Annales algériennes,* choqua moins les musulmans qu'on aurait pu le croire; car notre indifférence religieuse était ce qui les blessait le plus. Ils furent bien aises de savoir que nous consentions enfin à adorer Dieu. »

Ainsi c'étaient les musulmans qui nous donnaient des leçons de convenances religieuses. Le sophisme tiré de la liberté de conscience des mahométans, dont nos gouvernants voulaient couvrir leur voltairianisme, était renversé par les mahométans eux-mêmes.

Ajoutons, au grand honneur de l'armée, qu'elle aussi contribua puissamment, par son intervention indirecte ou directe, selon la position de celui qui l'exerçait, à notre rentrée complète dans l'exercice de notre culte.

Plus tard, un de nos principaux officiers, écrivant au nom de l'armée, privée depuis neuf ans

de tout secours spirituel, s'adressait en ces termes au chef de l'État : « Si la patrie a le droit de dire à ses enfants : Donnez-moi, dévouez-moi votre vie, et s'ils ne peuvent la lui refuser, s'ils la lui donnent avec transport, ils ont bien le droit, à leur tour, de lui répondre : Avec le pain du corps, donnez-moi la nourriture de l'âme. »

Seul le saint-père se préoccupait vivement de cette décadence du culte catholique dans notre nouvelle conquête, et cherchait les moyens de pourvoir au salut de tant de milliers d'âmes exposées à se perdre, faute de guides religieux. Le 21 novembre 1833, il proposa de confier l'organisation spirituelle d'Alger et de ses dépendances à la Congrégation des missions, qui depuis deux cents ans, conservait à Alger une mission fondée par saint Vincent de Paul. Le 29 du même mois, le ministère répondit qu'il convenait d'ajourner la question jusqu'à l'époque où le gouvernement aurait définitivement arrêté ses vues sur l'ensemble de l'organisation administrative de ses provinces de l'Afrique septentrionale.

Il est de fait qu'à ce moment-là le sort de l'Algérie était loin d'être fixé; il ne le fut que près de dix ans après. Ni le gouvernement ni le parlement ne savaient qu'en faire; il fut même proposé de l'abandonner. Le ministère trouvait donc, dans cette indécision du parlement, une raison admissible de différer l'accomplissement

de son devoir ; mais ce n'est pas lui faire injure que de lui croire une satisfaction intime de ce retard propice à ses instincts.

Deux ans après (1835), les négociations sont reprises avec succès dans ce sens. M. Étienne, supérieur général des lazaristes, reçut avis de se tenir prêt à partir pour y installer sa mission, mais il ne voulut pas, ou il négligea d'aller faire visite aux Tuileries; et, les Tuileries boudant, le projet fut abandonné.

Le gouvernement, comprenant enfin la nécessité de recourir au concours de la religion, s'il voulait réellement faire œuvre de colonisation en Algérie, et cédant aux sollicitations de l'armée, se décida à donner au culte catholique en ce pays une organisation régulière en rapport avec les besoins de cette conquête. Un arrangement est étudié et conclu avec la cour de Rome pour l'érection d'un évêché en Algérie; et, par ordonnance du 9 août 1838, M. l'abbé Dupuch est nommé évêque d'Alger.

Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger.

Mgr Dupuch, né à Bordeaux en 1800, avait donc trente-neuf ans quand il fut nommé évêque. Préconisé à Rome le 13 septembre 1838, il arrivait le 30 décembre suivant à la métropole de

son évêché. Il était reçu au débarcadère par le colonel commandant la place d'Alger, quatre prêtres qui formaient tout le clergé de la colonie, et quelques sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition. Bientôt ce pauvre cortège se grossit à la nouvelle qu'un évêque venait d'arriver, et Mgr Dupuch, se rendant à l'unique église de la ville, était en quelque sorte porté par les flots pressés des Espagnols, des Italiens et des Maltais, tombant à ses genoux pour lui demander sa bénédiction. Nombre de Français étaient accourus sur son passage.

Entré dans son palais épiscopal, il y reçut immédiatement les autorités de la colonie, à la tête desquels était le gouverneur général maréchal Valée, et où se faisait remarquer le muphti, subjugué par un charme irrésistible.

La tâche de Mgr Dupuch était immense et bien faite pour effrayer un caractère moins fortement trempé que le sien.

Un immense territoire, mais un désert; là où il y avait autrefois trois cent cinquante-trois évêchés, des milliers d'églises et d'innombrables fidèles, un seul évêché, une mosquée transformée en église à Alger, et deux misérables chapelles à Oran et à Bône; quatre prêtres et autant de langues différentes que de populations diverses : tout à construire et à créer. Il lui faudrait des ressources inépuisables en personnel et en argent;

il fera appel au clergé de France, qui l'entendra. Mais bientôt le gouvernement prendra ombrage de ce mouvement apostolique, et en arrêtera l'essor; et comme s'il n'avait créé l'évêché d'Alger que pour leurrer les catholiques, il usera envers l'évêque de la plus misérable et de la plus odieuse parcimonie.

Mgr Dupuch a conscience des obstacles mis à l'accomplissement de sa mission par ceux-là mêmes qui la lui ont imposée; mais, plein d'une généreuse ardeur, il commence son œuvre par l'adoption de pauvres enfants abandonnés. Le maréchal Valée demande à concourir à cette première fondation, et le saint-père, Grégoire XVI, veut lui-même y participer.

En même temps qu'il établit la charité catholique en Algérie, l'évêque s'applique à y installer le culte. Plusieurs prêtres brûlant de zèle et d'ardeur sont accourus de France. A leur tête se distingue M. l'abbé Suchet, qui a abandonné sa cure de Saint-Saturnin de Tours, et que Mgr Dupuch institue son vicaire général, pour l'envoyer immédiatement à Constantine, ville qui, occupée depuis deux ans, n'avait pas encore vu de prêtre. Du reste, dans toute la province, il n'y en avait qu'un seul, M. l'abbé Banvoy, établi à Bône depuis 1831, et y exerçant le saint ministère, sans autres ressources que celles que lui fournissaient les fidèles.

M. l'abbé Suchet est légendaire en Algérie; sa mémoire y est vénérée, son nom y est béni. Son action apostolique a été si considérable, qu'on se demande comment un seul homme a pu l'accomplir. Cette action, le vénérable abbé l'a racontée dans des lettres qui, pieusement éditées, forment un volume des plus intéressants. Je les ai moi-même fait connaître dans mes livres sur l'Algérie; je ne les rappellerai ici que sommairement.

Envoyé dans la province de Constantine par son évêque, M. l'abbé Suchet y gagna tous les cœurs dès son arrivée. Les maisons musulmanes lui sont ouvertes; même les appartements des femmes n'ont pas de portières pour lui. Il installe des sœurs de Charité dont les indigènes raffolent, que les femmes se disputent, et que les grands chefs du désert viennent lui demander pour leurs tributs. Les riches musulmans offrent de beaux tapis à l'église, et les mères font baiser à leurs enfants les crucifix et les médailles de la sainte Vierge du chapelet des sœurs.

Lorsque Mgr Dupuch forma le projet d'amener Abd-el-Kader à des sentiments d'humanité et d'en obtenir l'échange des prisonniers, ce fut l'abbé Suchet qu'il chargea de ces négociations diplomatiques, pour le succès desquelles il fallait, avec la charité, la patience, le don de la parole, celui de la persuasion et une bravoure à toute

épreuve. Il était, en effet, indispensable de voir Abd-el-Kader et de s'entretenir avec lui ; or où où trouver cet homme insaisissable, qui semblait avoir le don de l'ubiquité, tant étaient divers et parfois éloignés les points où il combattait le même jour. Il fallait donc le chercher par monts et par vaux, chevauchant jour et nuit en compagnie d'un interprète, à travers les partis ennemis, demandant l'hospitalité tantôt au camp français, tantôt à la tente arabe, et si exposé aux projectiles des uns et des autres, qu'il reçut, certain jour, une balle à la cuisse. C'était une balle française : au crépuscule du matin, le burnous qu'il portait par-dessus sa soutane l'avait fait prendre pour un Arabe par nos tirailleurs.

Tant de courage et de charité reçurent leur récompense ; Abd-el-Kader conçut une respectueuse affection pour M. l'abbé Suchet, en même temps qu'une profonde admiration pour Mgr Dupuch. L'échange des prisonniers fut consenti, et il eut lieu en deux fois : la première, en présence de l'évêque, le 12 mai 1841, près de Bouffarik (province d'Alger); la seconde, le 15 juin 1841, en avant du camp du Figuier, non loin d'Oran. Dans ces deux glorieuses journées, plus de trois cents enfants furent rendus à leurs mères qui les pleuraient.

Ce bonheur, elles le devaient à l'ardente charité

de Mgr Dupuch et à la haute intelligence du maréchal Bugeaud. L'évêque et le gouverneur étaient d'accord sur toutes les questions morales et sociales intéressant la cause de la civilisation. Il n'y eut plus d'autres échanges. Les relations établies entre Mgr Dupuch et Abd-el-Kader, le retentissement qu'eurent ces derniers événements, la gloire qui en rejaillissait sur la religion, tout portait ombrage au gouvernement de Paris et lui faisait craindre que le clergé d'Afrique n'acquît auprès des Arabes et de l'armée une influence dont il ne voulait à aucun prix.

Conséquences : nos prisons se remplirent de prisonniers arabes, et Abd-el-Kader fit égorger les captifs français qu'il ne pouvait nourrir.

La délivrance des prisonniers n'absorbait pas Mgr Dupuch tout entier : il avait encore la force et le temps de poursuivre le développement de ses œuvres, et même d'en créer de nouvelles. Aussi pouvait-il, moins de deux ans après son épiscopat, tracer pour le pape un tableau de l'état de son diocèse qui dut être bien doux à l'âme de Sa Sainteté.

A Alger, il y a plus de douze mille catholiques, deux églises, quatre chapelles, vingt-trois prêtres ou missionnaires, y compris son chapitre, desservant les églises, les hôpitaux, les prisons, son grand et petit séminaire, et ses maisons d'orphelins. Il y a quatre établissements de sœurs de

Saint-Joseph, et il attend d'un jour à l'autre des dames du Sacré-Cœur.

Dans l'ouest, entre Cherchell, Mostaganem et Oran, cinq prêtres pour cinq mille catholiques environ. A l'est, le culte est à peu près assuré; et pendant le séjour qu'il a fait à Constantine il a donné la communion à quatre mille personnes, parmi lesquelles mille soldats. Des cloches sont partout placées sur les monuments religieux, pour appeler les fidèles à la prière. Le jour de la fête du saint Sacrement à Alger, il a eu le bonheur de faire la procession à travers les principales rues, et de donner la bénédiction du haut d'un splendide reposoir élevé sur la place du Gouvernement, qui domine la rade. Plus de trente mille personnes l'accompagnaient; les troupes l'escortaient, les canons des vaisseaux et de la ville, les tambours et les trompettes, saluaient le saint Sacrement; les Arabes eux-mêmes lui ont écrit à ce sujet les choses les plus touchantes.

Tant de travaux finirent par altérer la santé de Mgr Dupuch, au point que les médecins lui prescrivirent un voyage en France. Il leur obéit, mais il en profita pour aller en Italie faire un pèlerinage au tombeau de saint Augustin, et solliciter du chapitre de Pavie, gardien des ossements du saint évêque, une portion de ses restes sacrés pour la nouvelle église d'Hippone, que son

Abd-el-Kader.

zèle pieux entreprenait d'édifier sur les ruines de l'ancienne. Les chanoines de Pavie, ainsi que le saint-père, accédèrent aux vœux de l'évêque d'Alger, qui fut mis en possession de son trésor.

Le 25 octobre 1842, le vapeur de l'État *Gassendi* quittait Toulon, emportant vers l'Afrique Mgr Dupuch, Mgr Donnet, archevêque de Bordeaux; NN. SS. les évêques de Marseille, de Digne, de Valence, de Châlons, de Nevers, qui faisaient cortège aux saintes reliques. Le 28, au point du jour, on se trouvait en face de Bône.

Au signal d'un coup de canon tiré de la casbah, la population en foule s'était portée sur le rivage. A huit heures, par un soleil radieux, une flottille d'une douzaine de canots se détacha du vapeur et s'avança lentement vers la ville.

Dans le premier était Mgr Dupuch, portant la châsse de cristal et d'argent qui renfermait la relique l'*ulna,* c'est-à-dire l'os du coude du bras droit.

Les autres évêques suivaient, en rochet et mitre; après eux, les prêtres en habit de chœur. Une chaloupe portait des religieuses de la Doctrine chrétienne, une autre des frères hospitaliers. Du sein de chaque embarcation, le chant des psaumes s'élevait, comme la voix du Seigneur, du milieu des flots.

Le cortège, ayant pris terre, passe sous un arc de triomphe et traverse les foules agenouillées,

que contiennent avec peine les troupes formant la haie, et à la tête desquelles sont toutes les autorités militaires et civiles. Ce fut une grande journée que celle du 28 octobre 1842; mais celle du 30 la surpassa en éclat et en puissantes émotions.

Ce jour-là, la relique fut portée de Bône à Hippone, au milieu d'un appareil imposant. L'archevêque de Bordeaux, qui présidait l'auguste cérémonie, célébra la messe et prononça une vibrante allocution, dans laquelle il s'adressait particulièrement aux soldats. Parlant à ces braves de l'action civilisatrice de la France, il leur dit que la religion seule pouvait accomplir cette mission, et il appliqua cette vérité à la conquête de l'Algérie.

L'année suivante fut marquée par deux faits également mémorables : la fondation de la trappe de Staouëli, et la découverte du tombeau de l'évêque Réparatus.

Le 19 août 1843, quelques religieux trappistes arrivaient dans la plaine silencieuse de Staouëli, appelés par Mgr Dupuch, auquel les intérêts matériels de la colonie n'étaient pas moins chers que ses besoins religieux. L'évêque d'Alger réalisait cette parole de l'évêque de Bordeaux, dite du haut des ruines d'Hippone :

« Et maintenant, si la civilisation doit refleurir dans ces lieux, si l'Arabe doit apprendre à cultiver cette terre qu'il foule d'un pied stupide, ce

seront les religieux qui le lui apprendront, ce seront les trappistes. »

Le gouvernement concédait aux trappistes vingt mille hectares de cette terre à jamais célèbre, comprise entre le Sahel au sud, et la mer au nord. C'est là que, le 14 septembre 1843, jour de l'Exaltation de la sainte croix, en présence de l'évêque d'Alger, du gouverneur général, le maréchal Bugeaud, et des sommités de la colonie, le terrain sacré fut remis aux religieux.

En cette même année 1843, la pioche de nos soldats mit à découvert le tombeau d'un évêque de la primitive Église.

Le maréchal Bugeaud, grand imitateur des Romains, ces maîtres dans l'art des conquêtes, avait résolu de s'établir sur un point stratégique jadis occupé par les maîtres du monde, sous le nom de *Castellum Tengitii*, et appelé par les Arabes *El Esnam*. Il donna à sa ville embryonnaire le nom d'Orléansville, en chargeant le colonel Cavaignac d'en tracer le pourtour, pendant que trois colonnes sous sa direction guerroyaient dans la plaine du Chélif et dans les montagnes de l'Ouerensenis.

Après avoir traversé une couche de terre de un mètre cinquante d'épaisseur, la pioche des travailleurs en rencontra une seconde formée de cendres, s'étendant sur tout l'espace jalonné par le général. Il était mathématiquement tombé

sur *Castellum Tengitii,* brûlé par les Vandales en 428. A chaque instant on trouvait des ruines, les unes calcinées, les autres ayant échappé à l'action du feu; enfin on mit à jour une église en tout son ensemble. Déblayées avec soin, ces ruines offrirent à nos regards une mosaïque de toute beauté, et un sarcophage en pierre sur lequel était gravé le nom de *Reparatus Episcopus.* Le général en chef donna avis de cette découverte à Mgr Dupuch, qui accourut aussitôt à Orléansville. Deux jours après, toutes les troupes expéditionnaires étant réunies sur ce point par le maréchal, et une reconnaissance scrupuleuse ayant été faite du précieux tombeau, il fut décidé que Mgr Dupuch en prendrait possession au nom de l'Église renaissante d'Afrique.

A cet effet, un autel fut dressé sur le tombeau de Réparatus, et l'évêque y célébra la sainte messe au milieu d'un carré formé par l'armée. Au centre et près de l'autel se tenaient le gouverneur, les divisionnaires et les brigadiers, ayant derrière eux leurs états-majors. Au commencement du service divin, à l'élévation et à la fin de la messe, toutes les batteries d'artillerie firent feu; des centaines de tambours, trompettes et clairons, se firent entendre; un frémissement courut dans cette masse de guerriers chrétiens, et les très nombreux Arabes qui nous entouraient étaient pris d'un saisissement visible. L'évêque

semblait transfiguré; et son enthousiasme éclata en une improvisation qui fit tressaillir l'armée, de son chef au dernier soldat. Dans de pareils moments, on volerait avec bonheur non seulement au combat, mais au martyre.

Ce furent les dernières joies de Mgr Dupuch. A partir de cette époque, les jours de son épiscopat furent des jours d'épreuves pour le vénéré prélat. Il eut à souffrir comme évêque et comme administrateur, jusqu'à ce que, vaincu par l'adversité, il quittât ce siège où pendant sept ans il avait prodigué sans mesure sa piété, son dévouement, sa santé et sa vie.

Pontife de la religion chrétienne, il eut à lutter contre l'hostilité manifeste du pouvoir central, adversaire du dogme dont l'évêque avait le dépôt. « Des chrétiens, des enfants de la France de saint Louis, a écrit M. L. de Beaudicourt, s'étaient placés entre la sœur de Charité et l'enfant du désert, entre le prêtre de Jésus-Christ et le disciple de Mahomet, entre l'Évangile et le Coran. »

A ces difficultés, dont Mgr Dupuch eût sans doute triomphé par sa foi vive et son ardente charité, se joignirent des obstacles matériels contre lesquels il se brisa. Ces obstacles furent les grandes dépenses nécessitées par l'établissement du culte et la disproportion énorme entre les besoins urgents et les ressources dérisoires

mises par l'État à la disposition de l'évêque. Vu l'insuffisance des crédits, Mgr Dupuch dut pourvoir à tout : à la subsistance des prêtres, à l'entretien du grand et du petit séminaire, à celui de ses établissements de charité. Dans l'espace de sept années et demie, Mgr Dupuch dut emprunter cinq cent soixante-seize mille francs, en partie à un taux usuraire. Il succomba sous le poids d'engagements nombreux qu'il avait pris, ne pouvant pas prévoir l'abandon dans lequel le gouvernement le laisserait, en violation de la responsabilité qu'il avait prise, en envoyant un évêque établir le culte en Algérie.

Le 9 décembre 1845, Mgr Dupuch envoyait sa démission à Rome, et puis il se dirigeait vers la trappe de Staouëli, où il se proposait de finir ses jours. La mort seule devait lui procurer une entière délivrance. Cette mort arriva à Bordeaux le 18 juillet 1856. Ses restes, déposés d'abord près de ceux de l'illustre cardinal de Cheverus, dans l'église primatiale de Bordeaux, furent transportés sept ans plus tard à Alger, sur la demande de Mgr Pavy, et ils attendent, dans la cathédrale de cette ville, la résurrection de la chair.

Nous n'aurons garde de ne pas mentionner, dans cette page sur Mgr Dupuch, un des événements qui ont le plus illustré son épiscopat : le retour, le 13 novembre 1842, des fils de Saint-Vincent-de-Paul sur cette terre d'Afrique, arrosée

pendant deux cents ans de leur sang et de leur sueur, et de laquelle ils avaient été tenus éloignés pendant quinze ans.

Par suite d'une entente entre M. Étienne, supérieur de la Congrégation des missions, et M. Dagret, vicaire général de l'évêché d'Alger, Saint-Lazare envoyait en Algérie trois prêtres, douze sœurs pour l'hôpital civil, neuf pour la maison de charité, trois pour les classes des filles, une pour l'ouvroir, une pour la salle d'asile, une pour la pharmacie, d'autres enfin pour les malades en ville.

Moins d'une année après, les lazaristes avaient dans les trois provinces vingt-trois maisons de charité.

Mgr Pavy.

Mgr Pavy était doyen de la faculté de théologie de Lyon lorsqu'il fut nommé à l'évêché d'Alger. Il avait à peine quarante ans lorsqu'il fut appelé à cette dignité, pour laquelle sa science et sa piété le désignaient. Sa jeunesse relative même lui était un titre à cette haute distinction; la vigueur corporelle n'était pas moins indispensable aux évêques d'Alger, qui avaient tout à reconstituer.

Il est vrai que Mgr Dupuch avait grandement facilité la tâche qu'il léguait à ses successeurs;

il avait bu l'hysope du vase épiscopal, ne laissant que le miel à Mgr Pavy. On peut dire, en effet, que si l'épiscopat du successeur de Mgr Dupuch a été une suite non interrompue de bonnes œuvres, de fondations pieuses, de triomphes sur les diverses administrations de la colonie, il le dut, indépendamment de son mérite personnel, à des circonstances heureuses, telles que l'aplanissement, déjà réalisé, de certains obstacles, le caractère des gouverneurs généraux, plus autorisés, plus écoutés, et surtout aux changements politiques survenus en France pendant son épiscopat et ayant amené des hommes nouveaux au maniement des affaires publiques.

En premier lieu, les gouverneurs généraux de cette période furent excellents; nous n'avons qu'à rappeler leurs noms : maréchal Bugeaud, duc d'Aumale; généraux Cavaignac, Changarnier, Charron; maréchaux Pélissier, Randon, Mac-Mahon, qui tous secondaient ses désirs lorsqu'ils ne les prévenaient pas. Il vit partir avec douleur le duc d'Aumale, et arriver avec joie la république de 1848, dont il prescrivit à son clergé de bénir partout les *arbres de la liberté*, comme il les bénissait lui-même à Alger.

Il reçut, on peut dire pontificalement, les milliers de pseudo-colons que Paris envoyait en Algérie, les mains encore noires de la poudre des journées de Juin.

Le ministère éphémère algérien du prince Napoléon, qu'on avait tant de raisons de redouter, lui fut favorable; l'empereur et l'impératrice firent le voyage d'Alger, — l'empereur deux fois, — et comblèrent l'évêque de gracieusetés. L'ascendant que prit l'éminent prélat sur l'esprit de Leurs Majestés était tel, qu'il leur soumettait toutes les questions dans lesquelles il n'était pas d'accord avec le conseil supérieur de la colonie. Pour un rien il se jetait dans un vapeur, traversait la mer et la France, courait à Paris ou à Biarritz, forçait la porte des souverains, et rapportait à Alger des décisions conformes à ses vues.

Mgr Pavy avait deux devises, qu'il formulait ostensiblement en ces termes : « Des épreuves, mais pas d'insuccès. — Pas de triomphes, mais des succès. »

La résultante de ces principes était que tout devait plier sous sa volonté, et que la moindre hésitation devant ses désirs prenait à ses yeux les proportions d'une hostilité. C'est ainsi qu'une misérable question de préséance au conseil dégénéra en un conflit entre le maréchal Pélissier et Mgr Pavy, et que, plus tard, l'évêque et le gouverneur général, Mac-Mahon, se brouillèrent à propos de l'exercice de la charité, dont chacun prétendait fixer les limites à l'autre. L'empereur dut intervenir dans les deux cas, et il y mit toute

la bienveillance et le respect que commandait le caractère des deux antagonistes.

Nous avons essayé de montrer le caractère de Mgr Pavy, tel que nous l'avons personnellement connu; il nous reste à raconter les principaux événements religieux qui ont illustré cet épiscopat, commencé le 26 février 1846 et arrêté par la mort le 16 novembre 1866.

Avec le concours des gouverneurs généraux, Mgr Pavy donna une grande extension à la liberté du culte extérieur, dont une des plus belles manifestations fut la procession de la Fête-Dieu, à laquelle le maréchal Bugeaud assistait, en y faisant participer l'armée.

Les pseudo-colons, installés à grands frais dans des villages construits par le génie militaire, eurent des aumôniers qui déployèrent le zèle le plus ardent et le plus entier dévouement. Ils étaient vaillamment secondés par les officiers auxquels le gouverneur général avait confié la direction de ces colonies, — et dont nous avions l'honneur de faire partie. — Mais leur action était bien faible, pour ne pas dire impuissante, sur des gens sans foi religieuse, sans moralité, gâtés par les sociétés secrètes, écume des mauvais faubourgs de Paris, dans chacun desquels il nous était permis de soupçonner l'assassin de Mgr Affre.

Pour ma part, la seule satisfaction que j'obtins

dans les trois villages que je dirigeais : El-Afroun, Bou-Roumi et Ameur-el-Ain, la plus grande satisfaction que j'obtins fut de faire légitimer

Le maréchal Pélissier.

une douzaine des nombreuses unions libres qui empoisonnaient ma colonie, et de faire baptiser une vingtaine d'enfants qui n'avaient même pas été ondoyés.

Nous fûmes aidés en cela, le curé et moi, par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, dont je m'étais

hâté de demander le concours, et que j'avais installées avec les soins les plus empressés et les plus respectueux. J'en retirai personnellement les plus grandes satisfactions; et, par surcroît, je fus honoré des remerciements du R. P. Étienne, lorsque ce vénérable supérieur général des lazaristes vint, avec deux assistants, visiter les Sœurs en Algérie, où elles étaient arrivées, comme nous l'avons dit, en 1842.

Après la visite du supérieur général des lazaristes, j'eus l'inspection du gouverneur général Pélissier. L'illustre maréchal passa une bonne heure dans l'espèce de cité que j'avais consacrée aux Sœurs à El-Afroun, centre de ma colonie, et où j'avais réuni l'école, la salle d'asile, l'ouvroir et une petite infirmerie. Je fus chaudement félicité de cette installation, dont j'étais moralement le principal bénéficiaire.

Nous avons dit que les lazaristes, revenus à Alger, avaient reçu de Mgr Dupuch la direction du grand séminaire, sous la direction de M. l'abbé Girard, l'un des prêtres les plus éminents de la Congrégation des missions.

Ce séminaire était dans une mauvaise petite ruelle, entre la marine et Bab-el-Oued. Le culte se relevant et se développant, cette maison et son emplacement étaient insuffisants et peu convenables pour leur destination. Mgr Pavy jeta les yeux sur Kouba, un des camps qui, avec Dely-

Brahim, Tixraïm, Birkadem et la Maison-Carrée, formaient le périmètre primitif des fortifications avancées d'Alger.

C'était au lendemain de la révolution de 1848. Le gouverneur d'alors, le général Cavaignac, auquel l'évêque s'adressa, accueillit favorablement sa demande, et, le 23 mai, le grand séminaire s'installa dans les baraques, depuis longtemps abandonnées, du camp de Kouba.

Mais Cavaignac n'avait fait que passer au gouvernement général de l'Algérie; Changarnier lui avait succédé. Or, pendant cette mutation, les bureaux de Paris avaient eu le temps d'examiner la demande du camp de Kouba, faite depuis longtemps hiérarchiquement par Mgr Pavy, et ils l'avaient rejetée, en gens trop heureux d'être désagréables au clergé.

Le gouverneur général arrive donc chez l'évêque, tout contristé, et lui annonce la mauvaise nouvelle. « Mon général, lui répond Monseigneur, on vous défend de laisser entrer les séminaristes à Kouba, on ne vous dit pas de les renvoyer. Ils y sont maintenant. Voulez-vous mettre en marche un escadron pour les en chasser? — Ils y sont? dit le gouverneur. — Oui. — Eh bien! qu'ils y restent. » C'est ainsi que la belle position de Kouba fut acquise à l'Église d'Alger, et qu'un splendide établissement d'éducation cléricale s'élève là où il n'y

avait autrefois que d'infectes baraques pour les soldats.

Presque en même temps Mgr Pavy faisait bâtir un petit séminaire à l'ouest d'Alger, au-dessus du village de Saint-Eugène, et jetait au sommet de la ravissante colline de ce nom les fondements de la chapelle de Notre-Dame-d'Afrique, sanctuaire éblouissant que les marins voient de loin, comme une seconde Notre-Dame-de-la-Garde, les protégeant du rivage sud de la Méditerranée, comme celle de Marseille les bénit du nord.

Sur le fronton de la chapelle brille une croix enlevée à une église de Sébastopol et envoyée, pour cette destination spéciale, par le maréchal Pélissier au fondateur de Notre-Dame-d'Afrique. A l'intérieur brillent, au milieu de nombreux *ex-voto,* deux dons pieux et glorieux, l'épée du vainqueur de Sébastopol et celle du général Yusuf, léguées toutes deux à la Reine du ciel et de la terre par les héros qui les avaient si vaillamment portées.

Sur le pourtour de la chapelle règne une barrière en fer composée de cinq cents barreaux. Ces barreaux sont des canons de fusils arabes, pris aux Flittas par le général de Martimprey, et envoyés par lui à Notre-Dame-d'Afrique. La chapelle a été construite à l'aide de quêtes et d'offrandes; les quêtes étaient faites par l'infati-

gable évêque, en France et à l'étranger. Quant aux offrandes, nous constatons avec un légitime orgueil que l'armée y prit une large part.

Nous avons dit qu'un dissentiment était survenu entre le gouverneur général et l'évêque, sur une question de préséance au conseil, que l'empereur avait dû trancher. Bientôt un douloureux événement devait montrer que ce dissentiment n'était qu'à la surface, et que les piqûres de l'amour-propre n'arrivaient pas à de si nobles cœurs. Le maréchal tomba malade d'un mal dont il devait mourir.

Dès qu'il connut la gravité de la maladie du maréchal, Mgr Pavy accourut près de son lit. En voyant entrer le prélat dans sa chambre, le maréchal lui tendit la main et lui dit avec émotion : « Monseigneur, je vous remercie de venir me voir sur mon lit de douleur. Nous n'avons pas toujours été d'accord, mais je vous ai toujours aimé et vénéré. Aussi, dans ce moment suprême, je fais appel à votre ministère pour purifier mon âme, et je mets toute ma confiance en vous. »

Touché jusqu'aux larmes, l'évêque reçut la confession de l'illustre pénitent et lui prodigua les soins de la plus tendre charité. Le vainqueur de Malakoff ne se contenta pas de cette confession : il voulut y revenir une seconde fois, et la fit avec les sentiments les plus chrétiens. Après l'absolution, il remercia à haute voix le bon Dieu

de lui avoir pardonné ses péchés; et quand vint l'heure des derniers sacrements, il tendit lui-même ses mains, qui avaient si glorieusement porté devant l'ennemi l'épée de la France, et reçut, en priant avec la plus grande piété, les dernières onctions saintes. Il prit de sa main défaillante la croix pectorale de Monseigneur et la porta religieusement à ses lèvres. Enfin, patient et doux envers la mort, il joignit ses mains en signe de prière et s'éteignit, le 22 mai 1864, dans une résignation calme et vraiment sublime.

L'empereur voulut que les funérailles du maréchal Pélissier se fissent aux frais de l'État, et que son corps allât se ranger, à la suite de tant de héros, dans l'église des Invalides.

Cette cendre illustre partit le 4 juin, accompagnée de la veuve et de la fille du maréchal, de sœur Madeleine et de l'abbé Suchet, vicaire général, qui entoura de prières le cercueil pendant la route, et le remit solennellement, à Paris, à M. l'abbé Largentier, curé des Invalides.

A son retour de France, M. l'abbé Suchet emmena de Bordeaux à Alger les ossements de Mgr Dupuch, qui furent solennellement déposés à la cathédrale, où un sépulcre leur avait été préparé.

Le maréchal Pélissier avait eu pour prédécesseur le maréchal Randon, protestant d'origine, mais catholique de conviction, ainsi qu'il l'a

prouvé, du reste, en abjurant plus tard l'hérésie et en mourant dans la foi de Rome.

C'est sous le gouvernement général du maréchal Randon qu'eut lieu la découverte du corps de l'Arabe Géronimo, martyr pour la foi chrétienne.

On savait, par les chroniques d'Haëdo, l'histoire de Géronimo, son martyre, arrivé le 18 septembre 1569, le lieu où il l'avait souffert et celui où ses restes se trouvaient. Arabe, pris tout enfant par les Espagnols et élevé par eux dans le catholicisme, il avait été repris par les pirates algériens et mis au bagne du dey, qui était Eudj-Ali, un renégat calabrais. Furieux d'apprendre que cet esclave était un musulman converti, le dey fit des efforts inouïs pour le faire apostasier; mais il se heurta à une résistance que ni les menaces, ni les bons ou mauvais traitements ne purent faire fléchir. Eudj-Ali chercha alors par quel supplice atroce il pourrait le faire mourir, et voici ce que lui suggéra son esprit infernal.

Il faisait construire en ce moment, en dehors de Bab-el-Oued, un fort que nous appelâmes, en 1830, *le fort des Vingt-quatre heures,* et dont les murs s'élevaient en pisé, à l'aide de caisses de bois qu'on remplissait de terre fortement tassée. C'est dans une de ces caisses que Géronimo fut jeté, pieds et poings liés, et maçonné dans la muraille.

La démolition du fort des Vingt-quatre heures,

décidée en principe dès l'année 1846, ne fut entreprise que le 27 décembre 1853. A ce moment, la chronique de Haëdo fut découverte par le savant bibliothécaire de la ville d'Alger, M. Berbruger. Communiquée au gouverneur général et à l'évêque, publiée par l'*Akbar,* journal officiel, cette nouvelle remplit la colonie d'émotion, et décida le gouverneur à donner la direction des travaux de démolition à M. Suzoni, capitaine d'artillerie.

Les espérances furent d'abord ébranlées parce qu'on avait mal interprété Haëdo, touchant la partie du fort où devait se trouver le corps de Géronimo; mais la certitude vint bientôt, un artilleur nommé Blot ayant découvert un enfoncement dans lequel se trouvait un squelette.

A la position des ossements, à la terre qui les couvrait, aux cordes qui liaient les mains de la victime, l'évêque, le préfet, le gouverneur général, le capitaine Suzoni, le savant Berbruger, reconnaissent Géronimo.

Le 28 mai 1854, le squelette du pauvre esclave regagna la ville par le même chemin qu'avait suivi le martyr marchant à la mort. Mais quel contraste entre le 18 septembre 1569 et le 28 mai 1854!... Les autorités de la colonie suivaient le cortège, que fermaient la gendarmerie et la milice à cheval. La population européenne et indigène remplissait les rues; l'évêque, à la tête

de son clergé, présidait cette imposante translation des ossements à la cathédrale; le bloc qui les avait gardés pendant trois siècles y fut déposé pareillement.

Ainsi se trouva réalisée la prophétie du chroniqueur Haëdo, compagnon de chaîne de Géronimo, disant :

« Confiants dans la miséricorde de Dieu, nous espérons de sa bonté que nous tirerons Géronimo de cet endroit, et qu'avec les corps des autres saints martyrs du Christ qui ont consacré cette terre par leur sang et leur mort, nous le placerons dans un lieu plus honorable pour la gloire du Seigneur, qui nous a laissé, à nous autres captifs, de tels saints et de tels exemples. »

Le duc de Magenta succéda au duc de Malakoff dans le gouvernement de l'Algérie. Cet événement combla de joie Mgr Pavy, qui avait eu les meilleurs rapports avec le général lorsque celui-ci était à Alger, avant la guerre d'Italie, et qui avait trouvé dans Mme la maréchale de Mac-Mahon une puissante auxiliaire pour les œuvres, auxquelles la portaient sa piété et sa charité, actives jusqu'à l'ardeur.

La bonne entente ne subsista malheureusement pas longtemps entre le palais du gouverneur et l'évêché; elle se rompit sur une question qui eût dû, au contraire, la rendre plus étroite et plus

solide, sur une question de charité. Mme la maréchale, voulant faire quelque chose pour les Arabes, ouvrit à la casbah un asile destiné à recevoir les indigènes pauvres, jeunes filles, femmes et vieillards. Mgr Pavy répondit à ce qu'il regardait comme un empiétement sur son autorité en établissant une œuvre dite des *Paroisses algériennes*, destinée à suppléer, par des offrandes, au déficit causé au budget des fabriques par les diminutions qu'avait opérées le maréchal Pélissier sur les subventions accordées aux paroisses. Le gouverneur signifia à l'évêque que son ordonnance *synodale* était contraire aux lois qui nous régissaient; l'évêque déclara ne tenir aucun compte des avis du gouverneur général. De là, brouille, conflit entre deux charités rivales qui se coudoyaient, lorsqu'elles auraient dû marcher la main dans la main.

L'empereur retourna en Algérie le 3 mai 1865. Mgr Pavy, le recevant à la porte de la cathédrale, lui rappela la demande, plusieurs fois par lui renouvelée, de deux évêchés indispensables, l'un à Oran, l'autre à Constantine. Dans sa réponse, le souverain ne fit aucune allusion à la question des évêchés; mais, trois jours après, voyant l'évêque avec quelques ecclésiastiques près de la cathédrale, il l'aborda, lui tendit la main et le salua du titre d'archevêque. Mgr Pavy y vit la preuve solennelle de la création, si attendue, des

deux évêchés, et la juste récompense des services éminents par lui rendus à la colonie. Les évêchés furent créés, comme nous allons le voir; mais Mgr Pavy ne porta pas le titre qu'il était dans l'intention de l'empereur de lui donner. Comme Moïse, il entrevit la terre promise sans y entrer.

Tant de travaux et de fatigues, de si constantes préoccupations, avaient profondément altéré la santé de Mgr Pavy; son état de souffrance n'arrêtait pas son zèle apostolique. En 1866, des médecins lui prescrivirent les eaux de Vichy; il refusa d'y aller, pour ne pas quitter son champ de bataille. La mort allait l'atteindre cette année; mais avant de rappeler à lui son généreux athlète, Dieu lui donna deux consolations, en récompense de ses travaux : il put, le 31 mai, jour de la Fête-Dieu et clôture du mois de Marie, inaugurer le sanctuaire élevé par ses soins à la Reine des cieux sous le vocable de Notre-Dame-d'Afrique, et lire les bulles du saint-père, en date du 26 juillet 1866, érigeant Alger en archevêché, Oran et Constantine en évêchés. La première de ces trois bulles désignait pour l'archevêché Louis-Antoine Pavy, « évêque actuel d'Alger; » les deux autres bulles désignaient Mgr Callot pour l'évêché d'Oran, et Mgr Las Cases pour celui de Constantine. Un décret impérial du 12 janvier 1867 confirma ces deux dernières désignations du saint-père.

Cependant le mal dont souffrait Monseigneur, — une maladie de foie, — allait grandissant; elle l'enleva le 16 novembre 1866. Sa mort fut celle d'un grand évêque. Il l'attendait avec la sécurité d'un saint; il entoura sa venue de la pompe épiscopale, il la reçut avec la fermeté que donne la certitude des récompenses éternelles.

Ses funérailles eurent lieu le 23, avec la solennité la plus grande et au milieu d'un deuil universel. Son corps, descendu dans le caveau de la cathédrale, à côté des restes mortels de Mgr Dupuch, fut transporté plus tard à Notre-Dame-d'Afrique, comme l'illustre pontife l'avait recommandé dans son testament.

Nos lecteurs porteront eux-mêmes le jugement qu'ils croiront juste sur cet épiscopat, dont nous avons exposé impartialement les phases diverses. Nous nous bornerons à faire observer qu'il y avait une grande différence de vues administratives entre le gouvernement général et l'évêché. Les vues du premier étaient des vues de protection des Arabes contre la rapacité des colons; tandis que Mgr Pavy, tout en voulant évangéliser les Arabes, était entraîné à sacrifier leurs intérêts matériels à ceux des colons, pour la majorité desquels il avait néanmoins peu d'estime. Cela pourrait expliquer bien des choses.

S. Ém. le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage, primat d'Afrique.

Le successeur de Mgr Pavy a été Mgr Allemand-Lavigerie (Charles-Martial), né à Bayonne le 31 octobre 1825.

Avec Mgr Lavigerie, l'épiscopat africain a atteint des sommets où il se maintiendra sans doute, mais au-dessus desquels il paraît impossible qu'il s'élève jamais.

Confié dès l'âge de quinze ans à l'illustre Dupanloup, perfectionné dans toutes les sciences par ses études à Saint-Sulpice, il était ordonné prêtre le 2 juin 1843, à l'âge de vingt-quatre ans, en vertu d'une dispense.

Bachelier, licencié, docteur ès-lettres, il enseignait, dès 1854, l'histoire ecclésiastique à la Sorbonne, et il allait compléter son blason scientifique à Rome, en conquérant le titre de docteur *in utroque,* en droit civil et en droit canon. Il accepta, en 1855, la présidence de l'œuvre des *Écoles d'Orient,* et c'est de ce moment que commença sa carrière apostolique.

Lors de l'expédition de Syrie, il suivit notre armée dans le Liban, pour distribuer aux chrétiens maronites, victimes des musulmans, les secours qu'il avait sollicités et reçus de tous les

points de la chrétienté. En 1861, il était nommé auditeur de rote pour la France au Vatican, tout en gardant la direction de l'œuvre des Écoles d'Orient, condition mise par lui à son acceptation.

Mgr Lavigerie fut enlevé, moins de deux ans après, à la cour de Rome, par sa nomination, du 5 mars 1863, à l'évêché de Nancy, qu'il conserva quatre ans, et où il se lia avec le maréchal Mac-Mahon, chef du corps d'armée dont le quartier général était dans cette ville.

Le maréchal avait quitté Nancy pour Alger, à la mort de Pélissier, lorsque le siège archiépiscopal d'Afrique devint vacant par le décès de Mgr Pavy. Le maréchal gouverneur général, consulté par l'empereur sur le choix à faire d'un successeur de l'évêque défunt, lui désigna Mgr Lavigerie, qui fut nommé et prit possession de son archevêché en septembre 1867.

Dès le mois de novembre 1867, trois terribles fléaux : le typhus, le choléra et la famine, s'abattirent sur notre grande colonie. Trois cent mille indigènes succombèrent; le plus grand nombre mourant de faim, ils en vinrent à se manger entre eux. C'était épouvantable! Le cœur et le zèle épiscopal de Mgr Lavigerie furent à la hauteur du triple fléau; le clergé se montra digne de son évêque. A la voix du prélat, il se répandit dans le monde entier, tendant la main pour les pauvres enfants arabes; et l'évêque, par une lettre

célèbre du 1er juillet 1868, à la presse catholique de France, faisait connaître dans toute son horreur la situation des musulmans.

Le monde chrétien répondit à l'appel de l'archevêque d'Alger et à la voix suppliante des prêtres, ces admirables quêteurs; les aumônes et les souscriptions atteignirent le chiffre de deux millions, à l'aide desquels on put recueillir dix-huit cents enfants arabes, depuis le mois de novembre 1867 jusqu'au mois de juin 1868, époque où la famine cessa avec la récolte nouvelle. Près de cinq cents de ces enfants moururent; d'autres, en moins grand nombre, furent réclamés par leurs familles à la cessation des fléaux; il en resta encore mille environ, qui furent élevés par l'archevêque d'Alger, les plus jeunes dans les diverses maisons de refuge, de secours, de charité; les plus grands dans les villages dits d'Arabes chrétiens, œuvre admirable de sagesse et de prévoyance, conçue et commencée par Mgr Lavigerie, mais dont la radicaille algérienne a entravé le complet développement par des moyens abominables, furieuse qu'elle était de penser que, dans ces villages, se formeraient des familles chrétiennes.

Tous les bons esprits en France approuvaient et souhaitaient cette création; qui conduisait sûrement et sans secousse à l'assimilation, par la diffusion de la langue française. Malheureuse-

ment le maréchal était, à cette époque, sous l'influence de son chef d'état-major, le colonel Gresley, qui fut ministre de la guerre sous la république de 1870, profondément sceptique, et que l'opinion publique considérait comme le mauvais génie du maréchal. Il blâma l'évêque et voulut s'opposer à l'exécution de ses desseins.

Dès ce jour, brouille et même conflit entre le gouverneur et l'évêque, échange de lettres dont la politesse dissimule à peine l'aigreur, publicité donnée à ces lettres, scandale, embarras de l'empereur, qui fait mettre un terme à cette querelle par des concessions mutuelles imposées aux deux partis.

L'archevêque d'Alger reprit ses œuvres, un instant interrompues ; il compléta celles commencées par ses prédécesseurs, et il en créa un grand nombre de nouvelles, à la tête desquelles se placent l'organisation du service religieux dans l'armée d'Afrique et la fondation de la société apostolique des *Pères de la Mission d'Alger,* à laquelle nous consacrerons une notice spéciale.

Préconisé archevêque de Carthage dans le consistoire du 13 novembre 1884, puis revêtu de la pourpre cardinalice, Mgr Lavigerie, confiant l'administration particulière du diocèse d'Alger à son coadjuteur, Mgr Dusserre, ancien évêque de Constantine et d'Hippone, nommé archevêque de Damas, a fixé sa résidence habi-

tuelle à Tunis. Là, du haut de la colline à jamais sacrée de Byrsa, l'illustre prélat plane du regard

Le maréchal de Mac-Mahon.

sur la nouvelle Église africaine, et indique à ses missionnaires le chemin de l'Afrique centrale, dont l'Algérie n'est que le vestibule, selon sa propre expression.

Évêché d'Oran.

Quoiqu'il soit moralement certain que des évêchés ont existé jadis dans cette province, il n'a pas été possible jusqu'à présent de retrouver un nom ni de déterminer une circonscription.

Oran, conquis par les Espagnols en 1509, fut soumis à l'archevêché de Tolède (Espagne).

Après la conquête d'Alger, la province d'Oran fut administrée par un vicaire général, résidant à Oran jusqu'à la création de cet évêché, en 1866.

A cette date, la province d'Oran comptait cinq succursales de première classe, cinquante-trois de deuxième, neuf vicariats reconnus, deux prêtres auxiliaires. Elle avait plusieurs établissements religieux.

Le premier évêque d'Oran fut, comme nous l'avons dit, Mgr Callot, nommé par décret impérial du 12 janvier 1867, étant curé du Bon-Pasteur de Lyon, mort en France le 1er novembre 1875.

Le deuxième fut Mgr Vigne, nommé le 1er mars 1875, et transféré, en mars 1880, à l'évêché de Digne, sur sa demande;

Le troisième, Mgr Ardin, nommé le 12 février 1880, transféré à l'évêché de la Rochelle au

mois de mars 1884. Il a subi à Oran la persécution religieuse qui a sévi sur toute la France. Malgré la création de nouveaux centres de population, le gouvernement n'a plus voulu reconnaître aucun autre poste curial que ceux existant déjà. La loi d'expulsion a fait fermer le collège des jésuites, et les Pères ont dû quitter le diocèse. On a laïcisé quatre écoles chrétiennes et l'hôpital de Saint-Denis-du-Sig; mais, grâce au zèle de l'évêque et à la charité publique, d'autres écoles ont pu s'ouvrir à titre d'écoles libres.

Le quatrième évêque d'Oran fut Mgr Gaussail, précédemment curé de Philippeville, sacré le 1er mai 1884, et transféré au siège de Perpignan, pour raison de santé, le 31 mars 1886.

Sous l'épiscopat, à Oran, de Mgr Gaussail, trois écoles chrétiennes furent laïcisées. Par contre, un asile de vieillards des deux sexes a été ouvert en avril 1885 par les Petites Sœurs des pauvres. Une crèche a été confiée, en août de la même année, aux religieuses trinitaires; et une maison de Sœurs thérésiennes espagnoles (maison mère à Terragone, a été fondée pour les enfants pauvres et orphelins de cette nation, qui abonde à Oran.

L'évêque actuel de ce diocèse est Mgr Soubrier, précédemment curé de la cathédrale d'Alger, qui a été préconisé le 10 juin 1886, et sacré par Mgr Lavigerie le 2 octobre suivant.

Évêché de Constantine.

Évêché fondé au IIe siècle, rétabli le 25 juillet 1866, auquel le saint-père a uni le titre d'Hippone.

A la création de l'évêché, la province de Constantine possédait cinq succursales de première classe, quarante-cinq de deuxième, quatorze vicariats reconnus, deux prêtres auxiliaires et plusieurs établissements religieux.

Premier évêque. — Mgr de Las Cazes, nommé évêque le 12 janvier 1867, démissionnaire le 22 août 1870, et nommé chanoine de Saint-Denis. Décédé à Béziers le 1er octobre 1880.

Deuxième évêque. — Mgr Robert, nommé le 27 janvier 1872, nommé à Marseille par décret du 13 juin 1878.

Troisième évêque. — Mgr Dusserre, nommé le 31 juillet 1878, nommé coadjuteur d'Alger le 4 février 1880, préconisé le 27 du même mois avec le titre d'archevêque de Damas.

Quatrième évêque. — Mgr Gillard, nommé le 4 février 1880, et décédé le 20 septembre de la même année, sans avoir été sacré.

Cinquième évêque. — Mgr Combes, nommé le 17 février 1881, précédemment vicaire général d'Alger. Évêque actuel.

La persécution a sévi dans la province de Constantine comme dans les deux autres. L'ad-

ministration ne crée plus de succursales, malgré la formation de nouveaux centres ; des missionnaires sont envoyés à toutes les populations privées de prêtres. Les écoles sont laïcisées, la charité chrétienne en crée de libres.

Les évêques nommés à Constantine et à Oran, depuis la création de ces deux évêchés, continuent les traditions de leurs illustres devanciers au siège d'Alger ; traditions qui ont fait à l'épiscopat français le plus grand renom de piété, de science, de patriotisme et de charité.

La nouvelle Église africaine est fondée.

Resurgens non morietur!

Les Pères blancs.

Les Pères blancs, appelés vulgairement ainsi de leur vêtement approprié au climat qu'ils habitent, ont été canoniquement institués et légalement reconnus d'utilité publique sous le nom de *Société apostolique des Pères de la Mission d'Alger.*

Il est évident que la fondation de cette société devait être, dans la pensée de Mgr Lavigerie, le corollaire des Écoles d'Orient, et que depuis longtemps il devait en rêver; mais ce rêve ne commença à prendre corps qu'en 1868.

Au lendemain de la famine et du typhus qui avaient dévasté l'Algérie en 1867, plus de quinze

cents enfants abandonnés, flétris, dispersés, mourants, avaient été recueillis par l'archevêque d'Alger et les clercs de son diocèse; mais leur zèle n'eût pas suffi à tant de travail si plusieurs jeunes prêtres de France n'étaient accourus leur porter leur concours. Ce fut le noyau d'où devait sortir la congrégation des Pères blancs.

La crise passée, ces jeunes prêtres restèrent à Alger, en contact journalier avec les fils de Saint-Ignace et les enfants de Saint-Vincent-de-Paul, qui entretenaient en eux le feu sacré. Aussi, lorsque les plus augustes représentants de l'Église leur demandèrent s'ils se sentaient capables de consacrer leur vie à l'œuvre des missions d'Afrique et de s'y engager par serment, ils n'hésitèrent pas à l'accepter de grand cœur. C'était un *visa* pour le martyre, car ils n'avaient pas que des enfants à élever, des malades à soigner le long du rivage de la Méditerranée : ils devaient pénétrer dans le *pays noir,* affronter l'inconnu, visiter des populations idolâtres et sauvages, et leur présenter la croix, source et emblème de toute civilisation.

Ils commencèrent leur action par le littoral.

Après avoir fondé, à côté de la leur, une congrégation de femmes, afin de pourvoir à l'instruction des petites filles, et pour soigner les femmes indigènes, ils établirent, en 1874, les missions du Sahara et du Soudan, qui doivent

envoyer vers l'équateur des apôtres et des martyrs. Nous disons : *des martyrs*. En effet, les trois premiers missionnaires furent les trois premiers martyrs de la congrégation naissante. Les révérends Pères Marie-Alfred Paulmier, Philippe Ménoret et Pierre Bouchand, tombèrent, sur la route de Tombouctou, où ils allaient porter la foi, sous les coups de ces mêmes Touaregs qui, presque à la même place, massacrèrent plus tard la colonne Flatters.

La mort de ces premiers apôtres ne découragea pas leurs confrères. Ne pouvant pénétrer dans le centre de l'Afrique par le sud de l'Algérie, ils y sont entrés par la Tripolitaine d'abord, puis par Zanzibar. Ils ont établi des missions sur plusieurs points de l'intérieur, et dépassé tout ce que l'on savait des merveilles des plus hardis explorateurs.

C'est par Zanzibar que les Pères de la mission d'Alger ont atteint les lacs de Nyanza et de Tanganika, à l'extrémité du cours du Congo, vers le 7° 30' de latitude.

Ce n'est que par une seconde et triste expérience de la perfidie des Touaregs que les Pères se résignèrent à la route par Zanzibar, plus longue et plus coûteuse que toute autre.

Durant cinq années, par des reconnaissances incessantes dirigées vers le sud, depuis Rhadamès jusqu'à Rhat, ils contractaient des amitiés, nouaient des alliances avec les plus influents des

Touaregs, si bien que les soupçons firent place à la confiance, et que vers la fin de 1881, une caravane partit de Rhadamès pour l'équateur, sous la conduite du père Richard et la protection des Touaregs.

La caravane avait dépassé Rhat et s'était enfoncée de cinq cents kilomètres vers le sud ; les nouvelles reçues par les caravanes qui se croisent étaient excellentes, lorsque, au commencement de 1882, des coureurs vinrent annoncer que les Pères avaient été décapités aux abords d'un puits, il y avait deux ou trois jours.

L'expérience était faite. Jusqu'à des jours plus propices, il ne fallait plus poursuivre la croisade par le nord, mais concentrer toute l'action apostolique vers le sud-est, par les passages ouverts dans la direction des grands lacs. C'est ce qui fut fait, et se poursuit avec succès, de nos jours, grâce au concours intelligent et dévoué que leur ont apporté des volontaires, Belges pour la plupart, anciens zouaves pontificaux, accourus à Zanzibar pour les aider dans la marche des caravanes et la surveillance des porteurs indigènes, race très difficile à conduire.

Mais remontons au nord, et nommons au moins, si nous ne pouvons faire mieux, les principaux établissements des Pères blancs sur le littoral de la Méditerranée.

Carthage devait nécessairement occuper la pre-

mière place dans les fondations pieuses et charitables du primat d'Afrique ; elle lui a été largement donnée, et elle la tient noblement.

A Tripoli, les missionnaires d'Alger ont une

Touaregs.

maison de leur ordre. A Jérusalem, elle a pris la garde du sanctuaire élevé à la place de la maison où, d'après la tradition, a été conçue et est née la très sainte Vierge Marie. Ils sont installés à Malte ; ils ont pénétré dans Kairouan, cette seconde ville du fanatisme musulman après la Mecque.

C'est surtout sur les populations de l'Algérie que l'action des Pères blancs et des religieuses se fait le plus efficacement sentir; c'est là qu'ils peuvent le mieux faire l'application de ce principe de notre éminent primat d'Afrique : Arriver à la civilisation des Arabes par la diffusion de la langue française, et peut-être à rallumer chez les Berbères le flambeau des croyances chrétiennes, que l'on sait de source certaine avoir existé dans la Kabylie.

C'est donc surtout vers le massif montagneux dominé par le Djurjurah qu'ils se sont portés, en suivant le chemin que leur avait tracé, en 1863, le père Creusat, de la Société de Jésus.

Ce religieux du plus grand mérite, envoyé à Fort-Napoléon, — au-dessus de Dellys, — par Mgr Pavy, se fit tant aimer des Kabyles, acquit sur eux tant d'ascendant, que, craignant quelque conversion chez les Arabes, les voltairiens du gouvernement l'enlevèrent à sa paroisse et à l'amour des indigènes, dont les plaintes ne furent pas écoutées à Alger.

Les petits enfants arabes recueillis pendant la famine de 1867 habitaient deux villages, Saint-Cyprien et Sainte-Monique, construits pour eux, où ils grandirent, où plusieurs couples se sont unis et ont fait souche de familles chrétiennes, sous l'œil paternel des religieux et des sœurs qui élèvent la jeune génération.

Là ne se sont pas bornés les bienfaits des

Pères blancs pour les Kabyles; les pauvres et les malades ne pouvant pas être oubliés dans des fondations chrétiennes, on a construit dans le voisinage des villages chrétiens, au pied du massif de l'Atlas, en style mauresque, et sous le vocable béni de sainte Élisabeth, le grand hôpital des *Attafs*. La porte en est toute large ouverte, et l'on y soulage des infortunés qui viennent quelquefois de bien loin.

Ce n'est pas tout : il a été établi des *stations*, au nombre de sept aujourd'hui, sur les cônes qui s'étagent en demi-cercle autour de Fort-National. Ces stations sont des points d'arrêt et des gîtes d'étape pour les voyageurs, dans ces montagnes où les kilomètres sont si longs, où les sentiers à pic s'entrelacent, où quelquefois tout le monde glisse et descend, hommes et montures. L'habitation est primitive, et l'installation sommaire; mais c'est un lieu de repos contre la fatigue, d'abri contre le mauvais temps, toujours rempli de passagers. Le marabout arabe y vient souvent; les infirmes surtout s'y pressent et sont très prolixes dans la description de leurs maladies. Inutile d'ajouter qu'il y a un coin réservé pour la prière et masqué par un tapis; on l'appelle pompeusement la chapelle.

Mais l'école est l'œuvre principale des Pères blancs.

Dès qu'un religieux paraît dans un village

kabyle, les enfants, les hommes même courent à eux, les entourent, baisent leurs vêtements. Si c'est une religieuse, une *marabouta,* cela devient du délire; les *you! you!* sont plus aigres, plus étourdissants; les femmes se précipitent hors de chez elles pour aller prendre leurs mains, les baiser, ainsi que leurs chapelets et leurs médailles. Heureuses et fières celles qui peuvent amener une Sœur dans leur habitation!

C'est l'école surtout qu'aiment les enfants kabyles. Dès que la petite cloche de l'école annonce l'heure de la classe, sur l'un des sommets du Djurjurah, les enfants accourent chez les Pères et les Sœurs maraboutes, seuls pendant la belle saison, portés par leurs pères pendant l'hiver; car le Kabyle, qui aime son enfant comme la prunelle de son œil, ne le laisserait pas courir seul sur les sentiers glacés de l'Atlas, pas plus qu'il ne saurait résister à ses supplications pour aller à l'école.

« Quand la cloche sonne, disait un Kabyle, nos enfants ne restent plus en place; ils sont comme des tourbillons, impatients d'arriver chez les marabouts de France. On ne peut pourtant pas les laisser partir seuls dans la neige et sur la glace! Nous les mettons sur nos épaules, et nous les apportons. »

C'est que les Pères blancs savent respecter la liberté du Kabyle et mériter de sa part une confiance que les lois oppressives ne lui imposeront jamais.

Parlerons-nous des vastes et nombreux établissements d'instruction à tous les degrés, dans les villes où le contingent européen se mêle à l'élément indigène au point de le dominer? Nous ne le croyons pas nécessaire, ces faits étant connus comme ils étaient prévus et naturels; ce qui nous paraît plus digne d'admiration, c'est l'influence des Pères blancs sur les rudes et pauvres populations au milieu desquelles ils se condamnent à vivre pour les amener, par l'instruction, à la civilisation, et, par celle-ci, au christianisme, s'il plaît à Dieu. Car, n'en doutez pas, le jour où la femme arabe sera convertie, l'islamisme sera mort.

Nous avons dit que les Pères blancs prennent leur nom de leur costume. Ils ont adopté les vêtements des Arabes de l'Afrique du nord. Ils portent toute leur barbe, l'Arabe n'aimant pas les hommes imberbes. Il est enveloppé de la *gandourah* blanche, sorte de grande chemise allant jusqu'au bas des jambes; il est coiffé de la *chéchia* ou du *haïk,* avec la corde tressée en poils de chameau. Il porte aussi le burnous flottant.

Les Frères blancs armés.

Des sommets de Byrsa, d'où il dirige ses Pères, blancs vers l'équateur, Mgr Lavigerie a vu de longues files de nègres, remontant du sud de

l'Afrique vers le nord-ouest ou le nord-est, par les lignes qui, passant par Insalah, vont aboutir au Maroc ou à la Tripolitaine. Le primat d'Afrique a entendu les cris de douleur de ces malheureux de tout âge et des deux sexes, se traînant, enchaînés, entre deux rangs de cavaliers barbares qui les frappent jusqu'à ce qu'ils se relèvent ou que mort s'ensuive, lorsque, exténués de faim, de soif et de fatigue, ils tombent inanimés sur le sable.

Ce sont des hommes faits, des vieillards, des femmes, des enfants, enlevés par surprise la nuit, dans leurs huttes, par des chasseurs d'esclaves ; ou des peuplades, vaincues dans des guerres de tribus, que des marchands vont vendre dans les pays où cet affreux commerce se fait encore ouvertement ou clandestinement.

Le cœur de l'évêque s'est douloureusement ému à ce spectacle plein d'horreur, et il s'est promis d'en purger l'humanité. Il a montré aux nations européennes, qui croyaient avoir tout fait en décrétant la suppression de la traite des noirs et en envoyant quelques navires dans les mers d'Afrique pour faire respecter leur volonté ; il leur a montré, dis-je, que ce trafic inhumain existait encore, qu'il n'avait fait que changer la direction de son écoulement, en le pratiquant par terre au lieu de le faire par mer.

Alors, animé d'un saint zèle apostolique et fort des encouragements du saint-siège, il s'est adressé

à tous les gouvernements chrétiens, les convoquant à un congrès où seraient étudiés et résolus les moyens d'arrêter et de faire cesser cette honte du XIXe siècle.

Le congrès se tint en Belgique; et, à la voix du nouveau saint Bernard, la vénérable assemblée vota la croisade contre l'esclavage, ainsi que les moyens pour le réprimer. Ces moyens étaient bien simples et se réduisaient à un seul. En effet, pour couper court à cet infâme commerce, il suffit d'empêcher les misérables qui l'exercent de faire arriver leur marchandise sur les points où elle a cours. Ces points, on les connaît, comme on connaît la route qu'ils suivent pour y arriver. Fermez-leur cette route; les caravanes d'esclaves ne peuvent plus passer, et la traite odieuse tombe nécessairement.

Ce moyen de répression ayant été adopté, on le mit de suite à exécution. Un appel fut fait à la jeunesse chrétienne de tous les pays, pour lui annoncer la création d'un corps de *Frères blancs armés,* chargé de réprimer la traite des noirs au sud de nos possessions algériennes. Le tableau n'était pas séduisant; le programme de la fête n'était pas de nature à entraîner beaucoup de dilettanti. S'expatrier; vivre dans un pays non civilisé, sous un climat autre que le sien, loin de toute relation familiale et sociale; revêtir un uniforme monacal; coucher sur la dure, tout au

plus sur une natte en palmier; travailler la terre, qui seule doit vous nourrir, porter le fusil quand on n'a pas la pioche à la main; faire des marches longues et pénibles dans le sable; veiller la nuit, quand vous vous êtes bien fatigué le jour; obéir passivement, sans broncher, à vos chefs : voilà, en résumé, la perspective ouverte aux futurs Frères blancs armés.

C'était rude et de nature à refroidir l'enthousiasme le plus chaud; mais la sève chrétienne est si puissante, qu'elle a fait germer des dévouements assez nombreux pour former un corps de volontaires, déjà militairement organisé, auquel Mgr Lavigerie a remis solennellement un drapeau, emblème de la religion et de la civilisation.

Le campement des Frères blancs armés est à Biskara, où des terres leur ont été concédées; car ainsi que nous l'avons dit, ne recevant ni solde ni rations de vivres, ils doivent se suffire à eux-mêmes par les cultures qui suffisent aux besoins des indigènes des oasis.

Leurs vêtements sont ceux des Arabes du sud; ils ne s'en distinguent que par une croix rouge sur la poitrine, comme la portaient les chevaliers du Temple et de Jérusalem, dont, à six siècles d'intervalle, ils ont repris la glorieuse mission. Leurs ancêtres chevauchaient et combattaient pour la protection des caravanes chrétiennes en Palestine; les Frères blancs combattront, s'il le

faut, eux aussi, pour la délivrance des captifs.

Leur mission consiste, en effet, à surveiller le désert au-dessous de la ligne des oasis; de se porter au-devant de toute caravane qu'ils découvrent se dirigeant du Soudan vers le nord, et de la reconnaître. Si c'est une caravane simplement marchande, elle passera librement; si elle emmène des esclaves, ceux-ci seront délivrés en vertu du droit chrétien et français, qui veut que tout esclave qui touche notre sol soit libre par le seul fait de ce contact.

Il se peut que les conducteurs de la caravane, âpres marchands de chair humaine, opposent une résistance armée aux injonctions des Frères libérateurs; dans ce cas, les Frères les combattront, de manière à arracher par la force ce qu'ils n'ont pu obtenir par la persuasion. Ils ont pour cela d'excellentes carabines perfectionnées et des armes blanches bien trempées, dont leurs instructeurs militaires leur apprennent à se servir, et que leur courage ne laissera pas inertes dans leurs mains.

L'institution des Frères blancs armés est excellente sous tous les rapports et appelée à faire le plus grand bien; nous lui souhaiterions cependant les deux perfectionnements que voici : 1° avoir un escadron de cavalerie monté sur des mehari; 2° s'établir plus au sud qu'à Biskara, à Goléah.

Les cavaliers à mehari pousseraient plus au loin leurs reconnaissances. Dans le cas de la découverte d'une caravane ou d'une troupe hostile, l'un d'eux se détacherait pour prévenir l'infanterie, qui accélérerait le pas pour soutenir la cavalerie en cas de combat. On n'agit pas autrement à la guerre ; et ici la guerre est toujours à prévoir.

Les Frères, établis à Goléah, auraient un champ plus vaste d'exploration. De plus, juxtaposés avec les escadrons de mehari que le gouvernement vient de créer dans cette oasis, les deux troupes se prêteraient un appui moral et matériel au besoin, non seulement pour empêcher le commerce des esclaves, mais encore pour réprimer les écumeurs du désert.

N'oublions pas que les Touaregs et autres pillards nomades ne doivent leur impunité qu'à la rapidité de leur marche; sachons les imiter sur ce point, et même les surpasser. Nous le pouvons, le pays nous offrant les mêmes ressources qu'à eux, et notre génie leur étant supérieur.

FIN

TABLE

Avant-propos 7

LA PRIMITIVE ÉGLISE

Le moyen âge 14
La renaissance 18
Les consuls 20
Les rédemptoristes 23
Saint Vincent de Paul 27
Les lazaristes 29
M. Louis Guérin 32
M. le Vacher 35
Louis XIV 37
Bombardement par Duquesne 40
Martyre de M. le Vacher 44
De Tourville 48
M. Montmasson 51
Les amiraux de Blainville, Mortemart et d'Estrée 56
Martyre de M. Montmasson 58
Négociations et rachats 60
M. Laurence 62
M. Duchesne 67
L'Espagne à Oran 68
Duguay-Trouin 72
Le père Clément et ses compagnons 73
Le culte dans les bagnes 81
Suite des Vicaires apostoliques 83
Derniers sacrements 85
Avanies 86
Incidents divers 88

Calme dans la chrétienté algérienne 91
Désordres sanglants. 93
Guerre avec l'Espagne. 95
Un esclave assassin. 97
Impuissance de l'Espagne. 98
Rachat des esclaves français. 100
Autres rédemptions. 100
Le dey Mohamed. 103
Politique et diplomatie 104
Effets de la révolution française à Alger. 105
Tracasseries 107
Changements. 108
Rupture avec la France 109
Attitude de la France. 111
Retour des missionnaires 113
Scènes sanglantes 114
État précaire de la mission 116
Guerres et suite de deys 118
Fin de l'esclavage. 120
Reprise du vicariat apostolique d'Alger 124
Fin de la piraterie 125

L'ÉGLISE CONTEMPORAINE

Prise d'Alger. 128
Après la victoire 132
Mgr Dupuch, premier évêque d'Alger. 138
Mgr Pavy 153
S. Ém. le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et de Carthage, primat d'Afrique. 169
Évêché d'Oran 174
Évêché de Constantine 176
Les Pères blancs. 177
Les Frères blancs armés. 185

24670. — Tours, impr. Mame.

BX1682 .A3P9
L'Eglise africaine, ancienne et
Princeton Theological Seminary–Speer Library
1 1012 00041 6190